



Assemblée générale

Soixante-septième session

12^e séance plénière

Judi 27 septembre 2012, à 9 heures

New York

Documents officiels

Président : M. Jeremić (Serbie)

La séance est ouverte à 9 h 15.

Allocution de S. E. M. Bakir Izetbegović, Président de la présidence de Bosnie-Herzégovine

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la présidence de la Bosnie-Herzégovine.

M. Bakir Izetbegović, Président de la présidence de la Bosnie-Herzégovine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la présidence de la Bosnie-Herzégovine, S. E. M. Bakir Izetbegović, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Izetbegović (*parle en anglais*) : Je voudrais féliciter le Président Jeremić de son élection et remercier M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser d'avoir présidé avec succès les travaux de l'Assemblée générale à la dernière session.

Je tiens également à exprimer ma profonde gratitude au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour le voyage qu'il a effectué dans mon pays au mois de juillet dernier. Alors que nous célébrons le vingtième anniversaire de notre admission à l'Organisation des Nations Unies, sa visite a marqué une reconnaissance du long chemin parcouru par la Bosnie-Herzégovine depuis son entrée à l'ONU, puisque, de bénéficiaire de l'assistance en matière de sécurité, mon

pays est désormais devenu fournisseur des processus de paix et de sécurité internationaux.

Je voudrais également féliciter le Secrétaire général de ses efforts inlassables en vue de promouvoir le dialogue et la coopération, et de son attachement résolu aux valeurs et principes fondamentaux de l'Organisation. En Bosnie-Herzégovine, nous reconnaissons l'importance de son programme d'action, que nous appuyons pleinement, et dans lequel il définit cinq impératifs pour notre génération : la prévention, le renforcement de la sécurité dans le monde, l'aide aux pays en transition, l'autonomisation des femmes et des jeunes, et le développement durable.

Le monde d'aujourd'hui est le théâtre de crises en plein essor et de défis mondiaux croissants. Le tout premier de ceux-ci est la catastrophe qui se déroule en Syrie. À l'heure où nous parlons, nos frères syriens combattent contre un régime barbare. Ils combattent pour pouvoir prendre en main leur destinée. Le régime de Bachar Al-Assad répond à leur soif de liberté et de démocratie à coups de canons et de bombes, tout comme le régime de son père l'avait fait il y a 30 ans. C'est révoltant, et moralement répréhensible – tout comme d'ailleurs notre incapacité collective d'y mettre un terme.

Une fois encore, nous restons les bras ballants tandis qu'une tragédie humaine aux proportions dramatiques se déroule sous nos yeux. Nous devrions agir pour aider le peuple syrien qui se dresse dans un mouvement historique pour la liberté. Nous devrions agir pour sauver le peuple de

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

12-52338 (F)



Merci de recycler

Syrie de la tyrannie. Nous devrions, mais nous ne faisons rien.

Les images qui nous viennent de Syrie nous rappellent la tragédie de la Bosnie. En Bosnie-Herzégovine, nous ressentons la douleur du peuple syrien comme si c'était la nôtre, car nous avons traversé les mêmes horreurs il n'y a pas si longtemps. Lorsque le Secrétaire général, Ban Ki-moon, m'a accompagné à Srebrenica en juillet, pour rendre hommage aux victimes du génocide, il a déclaré :

« La communauté internationale doit être unie pour ne pas assister à d'autres effusions de sang en Syrie, parce que je ne veux pas qu'un de mes successeurs, dans 20 ans, se rende en Syrie et présente ses excuses au nom de ce que nous aurions pu faire pour protéger les civils en Syrie – et que nous ne faisons pas actuellement. »

Son prédécesseur, Kofi Annan, avait déclaré dans le rapport sur la chute de Srebrenica :

« Des erreurs d'appréciation et de jugement, ajoutées à notre incapacité à reconnaître les forces du mal pour ce qu'elles étaient, nous ont empêchés de jouer pleinement notre rôle et d'aider à protéger la population de Srebrenica [...] La tragédie de Srebrenica hantera à jamais notre histoire. » (A/54/549, par. 503)

Aujourd'hui, ces mots pour dire l'incapacité de l'Organisation de réagir au drame en Syrie sonnent justes.

Le meilleur moyen d'honorer la mémoire des victimes du génocide de Srebrenica aurait été de tirer les enseignements de cet échec et de ne plus jamais commettre les mêmes erreurs. Malheureusement, l'Organisation des Nations Unies, et plus particulièrement le Conseil de sécurité, n'a pas été en mesure de le faire. La communauté internationale a choisi de reproduire une fois encore les mêmes tâtonnements et les mêmes erreurs, en adoptant le type de politiques qui ont échoué en Bosnie-Herzégovine. Les résolutions, les déclarations de préoccupation, les sanctions inefficaces, les observateurs et les missions dépourvues de mandat de protéger les civils sont des mesures aux conséquences tragiques, comme on a pu le voir dans mon pays.

Ne nous y trompons pas : à moins que nous agissions maintenant, et de façon décisive, pour aider le peuple syrien et mettre fin à l'effusion de sang, la tragédie hantera notre histoire pour toujours, tout comme Srebrenica.

L'évolution de la situation au début du XXI^e siècle défie toute prévision rationnelle. En effet, qui aurait pu prévoir une telle explosion de liberté au Moyen-Orient? Ces dernières

années, nous avons été témoins d'un éveil historique du monde arabe. De profonds changements sociaux et politiques visant à créer des sociétés démocratiques se produisent actuellement – des changements qui ont ufermentaient depuis des décennies pour venir à maturité. Cela confirme bien, i tant que c'était nécessaire que les musulmans luttent vigoureusement pour la liberté, la dignité et les droits de l'homme. Une génération bien instruite de jeunes Arabes exerçant sa liberté de pensée a enfin brisé les chaînes de la dictature. Aucune force ne peut empêcher cette génération de prendre en main son destin.

En tant que membre non permanent du Conseil de sécurité, la Bosnie-Herzégovine appuie énergiquement les aspirations des peuples arabes à une plus grande liberté et à plus grande démocratie. Nous avons œuvré pour que la communauté internationale apporte son soutien à ceux qui voulaient des sociétés libres au lieu de sociétés fermées, la primauté du droit au lieu de la primauté d'un individu, la démocratie au lieu de la dictature, la justice et l'équité au lieu de l'oppression et de la corruption.

L'impasse dans laquelle se trouvent les tentatives de règlement du conflit israélo-palestinien est également profondément préoccupante. Le processus de paix piétine et l'on n'a toujours pas mis fin à l'engrenage de la violence. Il faut insuffler d'urgence un nouvel élan aux négociations car il n'y a pas d'autre solution qu'un règlement négocié. Les Palestiniens ont tous les droits – historiques, moraux et juridiques – d'avoir leur propre État, et Israël à tout a fait droit à sa sécurité. L'occupation des territoires palestiniens doit cesser, mais la terreur et la violence aussi. Toute tentative de créer de nouvelles réalités sur le terrain dans l'espoir de les faire accepter comme point de départ de futures négociations doit être rejetée. La poursuite des activités de peuplement dans les territoires palestiniens occupés reste l'obstacle le plus sérieux à la paix. Israël doit mettre fin immédiatement à toutes ses activités de peuplement dans les territoires palestiniens occupés, parce que ces activités sont illégales en vertu du droit international. Une telle décision répondrait au mieux aux intérêts d'Israël s'il souhaite réellement la paix avec les Palestiniens.

La situation qui existait il y a 60 ans ou 6 000 ans n'est pas le point de vue d'où il faut se placer. Le point de vue d'où il convient de se placer pour tout règlement est le principe de la coexistence pacifique de deux États souverains : une Palestine indépendante et un Israël en sécurité. Voilà la seule façon réaliste de parvenir à un règlement juste du conflit et de stabiliser et faire progresser la situation au Moyen-Orient. Pour cela, il faut que les parties, à commencer par Israël, s'attèlent à reprendre les négociations de bonne foi et avec

plus de sincérité. La route qui mène à la paix ne prévoit pas d'ignorer les résolutions des Nations Unies, de parquer les Palestiniens dans des parcelles d'une terre qui a appartenu jadis à leurs pères et de construire des colonies sur ce qui reste de cette terre.

Il faut que l'Organisation fasse passer nettement le message qu'elle exigera que ses résolutions soient respectées et qu'il ne peut y avoir deux poids, deux mesures ou de peuples choisis lorsqu'il s'agit d'appliquer les normes juridiques internationales et les principes des droits de l'homme.

Ces dernières semaines, nous avons été les témoins d'une violence inquiétante en relation avec l'intolérance. La vidéo qui a déclenché ces événements est profondément insultante. Elle mérite la plus ferme condamnation et nous nous élevons absolument contre son contenu et son message. Rien ne saurait justifier, toutefois, la violence opposée qu'elle a provoquée à ce film. Répondre par la violence à la parole est inadmissible. Cela n'est pas contestable. La violence n'est pas une façon d'honorer la religion. Répondre par la violence au sectarisme ne fait que jeter de l'huile sur le feu de l'intolérance. Il nous faut refuser la violence sans appel, mais il nous faut aussi trouver le moyen d'empêcher les discours de haine et le sectarisme. Certes, il y a le droit à la liberté d'expression, mais il y a aussi le droit à la dignité.

Nous ne pouvons imposer notre idéologie ou notre religion à quiconque. Nous nous devons de promouvoir la tolérance, mais aussi de promouvoir le respect mutuel. Voilà pourquoi nous nous devons, en tant que dirigeants responsables, de débattre franchement des limites de la liberté d'expression quand cette liberté est utilisée à tort pour inciter à la haine et calomnier délibérément la dignité des autres.

Il n'y a pas de contradiction inhérente entre les valeurs islamiques et les valeurs occidentales. Bien au contraire, ces valeurs sont compatibles. Elles procèdent, après tout, des mêmes sources. Tout au long de l'histoire, l'interaction entre ces valeurs a permis des réalisations considérables. Il n'y a aucune raison que se produise un choc des civilisations. Il n'y a que ceux qui veulent le faire croire pour se hisser au pouvoir ou pour s'y maintenir.

De nombreuses sociétés dans le monde sont aujourd'hui en transition et s'efforcent à cœur de concilier tradition et modernité. La relation entre l'Occident et le monde islamique et entre leur système de valeur respectif est en passe d'être l'une des questions les plus cruciales de notre époque. Cette relation connaîtra des crises et des périodes d'incompréhension et d'intolérance. À l'ère contemporaine, il nous faut continuer de chercher une formule, c'est-à-

dire un modèle, pour réconcilier les valeurs islamiques et occidentales, l'Est et l'Ouest. Quelles que soient les difficultés rencontrées, il nous faut absolument trouver une formule dans les années qui viennent.

La condition humaine est faite de diversité. La race humaine est une mosaïque composée d'une riche variété de peuples, de cultures et de religions qui brillent ensemble par leurs multiples facettes éclatantes et mouvantes. Il nous revient de prendre soin de cette mosaïque et de la protéger.

Je viens d'un pays dont l'expérience historique offre de précieuses leçons si l'on cherche à trouver un modèle de coexistence pacifique dans le cas d'une telle diversité. Le monde entier peut bénéficier des leçons que mon pays a apprises à force de chercher constamment à mieux comprendre et à mieux gérer sa diversité. Pendant des siècles, ses citoyens ont vécu en harmonie, s'aidant les uns les autres à édifier des lieux de culte qui de fait, s'appuient presque les uns sur les autres. Terre du plus occidental christianisme orthodoxe et d'islam, et du plus oriental catholicisme, la Bosnie est un carrefour des civilisations et un pont entre l'Orient et l'Occident. Sa culture pluriethnique sans équivalent s'est tissée sur mille ans de tolérance et de respect entre ses citoyens, toutes affiliations ethniques et religieuses confondues. Voilà pourquoi sa préservation et son succès, en tant que microcosme spécifique, sont cruciaux pour le monde entier.

Toutefois, à cause de notre passé récent, une bataille acharnée fait actuellement rage dans mon pays entre l'idée de la coexistence et celle de la division. Je pense que l'issue de cette bataille aura une profonde incidence sur le règlement de l'un des plus grands problèmes de notre temps, celui du conflit contre la coopération. Si l'idée de coexistence et de coopération ne l'emporte pas en Bosnie, elle ne peut guère prévaloir ailleurs dans le monde. Si le tissu social exceptionnel de mon pays, déchiré par les crimes et le recours à la force, n'est pas réparé, c'est l'idée même de coexistence qui sera défaite/aura perdu, avec pour conséquence un élargissement du fossé là où les lignes de fracture sont les plus délicates au monde.

Le pouvoir croissant de l'humanité est porteur de progrès et de prospérité. Pourtant, le côté égoïste de ce pouvoir porte atteinte au socle même sur lequel repose notre avenir, à savoir notre habitat physique et notre essence spirituelle.

Le monde dans lequel nous vivons est en train d'évoluer à une vitesse et de prendre une direction qui sont à juste titre alarmantes. L'inégalité, l'injustice et l'intolérance augmentent. Il y a plus de conflits et moins de coopération. Il y

a toujours plus de violence et toujours moins de compassion, de solidarité, d'entraide, de relations personnelles saines et de vie de famille. Dans le monde entier, les populations descendent dans la rue, et c'est une mise en garde saisissante qu'il y a de moins de justice dans les sociétés dans lesquelles elles vivent.

Ces tendances inquiétantes ne pourront pas être inversées sans une action mondiale décisive et coordonnée. L'avenir auquel nous aspirons ne restera pas une simple utopie si nous rassemblons nos forces pour trouver des solutions adaptées. Les démarches axées sur la coopération sont difficiles à mettre en œuvre, mais elles sont plus nécessaires que jamais.

M. Kamau (Kenya), Vice-Président, assume la présidence.

Nous ne sommes pas parfaits, et nous pouvons être meilleurs. Nous pouvons être plus sages, plus responsables, plus désireux de tirer des leçons de nos erreurs passées. Nous avons trop souvent été prisonniers de nos propres systèmes de pensée. Nous considérons la volonté de compromis comme une faiblesse, alors que c'est l'inverse qui est vrai : les compromis demandent du courage. Pour œuvrer à l'avenir, nous devons faire des compromis. Pour réussir, nous devons cesser de nous laisser bernier par des populistes manipulateurs. Nous devons nous affranchir des carcans usés du passé. Nous devons nous tourner vers l'avenir. Au lieu de tenir des débats interminables sur ce qui a été, nous devons nous employer à conclure des accords sur ce qui peut être. Nous devons interpréter plus justement les intérêts de ceux que nous représentons. Nous devons écouter les opinions des autres, même si elles sont très différentes des nôtres. Nous devons mieux nous comprendre et plus nous respecter.

Notre mission la plus importante pour l'avenir va consister à jeter des passerelles entre les cultures, les religions et les civilisations : des passerelles de confiance, de compréhension et de respect, pour aller au fond de problèmes dont nous commençons tout juste à comprendre la vraie nature. C'est un travail difficile qui nécessite une direction audacieuse. L'Organisation a traversé des épreuves difficiles, mais elle a toujours été le meilleur cadre pour construire ces passerelles. Il faut que nous préservions cela à mesure de notre progression.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la présidence de Bosnie-Herzégovine de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Bakir Izetbegović, Président de la présidence de Bosnie-Herzégovine, est escorté hors de la salle de

l'Assemblée générale.

**Allocution de M. Elbegdorj Tsakhia,
Président de la Mongolie**

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la Mongolie.

M. Elbegdorj Tsakhia, Président de la Mongolie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la Mongolie, S. E. M. Elbegdorj Tsakhia, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Tsakhia (parle en anglais) : L'année dernière, la Mongolie a fêté le cinquantième anniversaire de son adhésion à cet importante Organisation. C'est grâce au choix de notre peuple libre que le fils d'un berger peut se tenir ici aujourd'hui, heureux d'informer l'Assemblée des progrès accomplis par la Mongolie dans l'édification d'une société libre et forte.

Il y a plus de 20 ans, la Mongolie se trouvait à la croisée des chemins. L'étendard de la démocratie a été fermement planté dans notre riche sol chargé d'histoire lorsque, au cours du rigoureux hiver de 1989 et pendant le printemps de l'Année du cheval blanc de 1990, des décennies de régime où l'on se passait du consentement des administrés ont été balayées. Les droits et les libertés individuels l'ont emporté. Notre révolution n'a pas cassé la moindre fenêtre et pas une seule goutte de sang n'a été versée.

Plus de 20 ans après, la Mongolie est un modèle stable de gouvernance autonome, l'un des moteurs de l'Initiative de partenariat asiatique pour la démocratie et le Président actuel de la Communauté des démocraties. Nous sommes fiers de présider ce mouvement mondial en faveur de la liberté.

La Mongolie a fait la preuve de son ferme attachement à la transparence, au respect du principe de responsabilité et à l'état de droit. Nous avons reconnu que c'était la seule manière pour notre démocratie de fonctionner. Nous ne saurions donc tolérer la corruption publique à quelque niveau que ce soit, des plus hauts fonctionnaires aux citoyens ordinaires. La corruption est comme une maladie infectieuse qui couve dans le secret, rongé la confiance du public, effraie les investisseurs, prive le citoyen ordinaire de tous débouchés et s'en prend au système immunitaire vital d'une nation. Nous devons faire la lumière sur la corruption et l'attaquer de front.

En outre, les succès que nous avons enregistrés en matière d'élections libres et équitables et la passation pacifique du pouvoir d'un parti à un autre peuvent servir d'exemples à nos démocraties sœurs dans le monde. La Mongolie avance vers une démocratie plus directe et plus participative. Nous sommes en train de renforcer le pouvoir de notre peuple, pas du Gouvernement. La Mongolie est fière d'être l'ancrage démocratique de l'Est.

Aucune démocratie n'est jamais parfaite. Nous avons dû relever des défis semblables à ceux rencontrés par d'autres jeunes démocraties. La démocratie ne finit pas avec le dépôt d'un bulletin de vote. C'est juste le début.

La Mongolie a une position unique de nombreux égards, sur les plans démocratique, économique et géographique. Notre recherche de démocratie et de transparence et notre espoir de paix font de notre pays un acteur régional essentiel.

Sur le plan économique, nous avons la chance de bénéficier d'une croissance extraordinaire : elle a presque atteint 17 % l'année dernière. Maintenir ce taux élevé de croissance est un véritable défi que nous sommes prêts à relever directement. Nous sommes particulièrement déterminés à équilibrer deux objectifs : premièrement, partager avec tous les Mongols les débouchés créés par notre succès économique ; et deuxièmement, faire comprendre nettement et fermement que la Mongolie est ouverte au monde des affaires et qu'elle est un membre pleinement engagé de la communauté internationale.

Les besoins de notre pays sont importants : des infrastructures et des soins de santé améliorés et un enseignement de calibre mondial. Nous avons beaucoup à faire pour répondre aux besoins immédiats et à long terme de notre peuple. Notre peuple est la clef de notre succès. Nous devons investir dans son avenir. Nous devons investir tant dans l'infrastructure sociale que dans l'infrastructure économique. Nous sommes déterminés à faire les investissements nécessaires pour donner à nos enfants l'avenir radieux qu'ils méritent.

En sa qualité de nouveau pays en pointe au sein de la communauté mondiale, la Mongolie a également des priorités internationales importantes. Aucune n'est plus importante que la protection de notre environnement. Tous les pays doivent s'employer à préserver la planète car nos économies s'élargissent et mûrissent. J'ai été honoré et impressionné que le travail que nous accomplissons en Mongolie pour préserver notre précieux environnement ait été reconnu par le Programme des Nations Unies pour l'environnement. Nous sommes déterminés à faire encore plus.

Une autre priorité pour la Mongolie est l'expansion des droits de l'homme. La Mongolie a effectivement établi un moratoire sur la peine capitale. Notre objectif est d'abolir au plus vite et de manière permanente la peine de mort en Mongolie. Un gouvernement est créé par le peuple – aussi, aucun gouvernement n'a le droit de tuer ses créateurs. Je veux être bien clair : la peine de mort est un châtement barbare et inefficace.

La Mongolie se préoccupe au plus haut point de sauvegarder la paix mondiale. Nous devons préserver la planète en éliminant les armes nucléaires partout dans le monde. Nous sommes aussi fermement opposés au stockage de déchets nucléaires sur le sol de la Mongolie. Nous célébrons les 20 ans de notre statut d'État exempt d'armes nucléaires. Je suis reconnaissant du fait que le 17 septembre, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité – la République populaire de Chine, la France, la Fédération de Russie, le Royaume Uni et les États-Unis – aient signé une déclaration conjointe réaffirmant ce statut pour la Mongolie.

Le dialogue sur la Mongolie et sa zone exempte d'armes nucléaires, initié et mené par la Mongolie, a continué de progresser. Nous organiserons une manifestation en 2015 pour aller encore plus loin sur cette voie. Si l'énergie nucléaire reste pour certains une option énergétique viable, tout programme d'énergie nucléaire en cours d'élaboration doit se soumettre à la surveillance permanente de l'ONU et de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Tout pays cherchant à obtenir l'énergie nucléaire ne doit pas compromettre la paix et la sécurité de ses voisins indépendants. La solution à ces problèmes, c'est l'engagement, et non pas l'isolement. La solution, c'est davantage de diplomatie, de dialogue et d'action.

Aujourd'hui plus que jamais, il est clair que les paroles, seules, ne suffisent pas. Nous devons agir ensemble pour préserver la paix. Cet objectif est encore plus impératif au vu des conflits devenus de plus en plus tendus dans des régions comme le Moyen-Orient. J'ai été attristé par la mort de l'Ambassadeur des États-Unis et d'autres membres du personnel diplomatique en Libye. Les diplomates ont une mission de paix. Les attaques contre des bâtiments diplomatiques violent la lettre et l'esprit du droit international.

Aujourd'hui, je me joins aux alliés de la Mongolie pour condamner la violence inutile et les massacres en Syrie. L'année dernière, j'ai lancé un appel urgent à l'action. Les manifestations avaient commencé pacifiquement, mais le Gouvernement syrien a répondu par la violence. Avec chaque jour, chaque heure, voire chaque minute qui passe, la situation s'aggrave. Face à des crises comme celle que connaît la Syrie, nous ne devons pas oublier que ceux qui meurent ne sont pas

simplement des citoyens de ce pays, mais des citoyens du monde. Ils sont donc aussi nos frères et nos sœurs. Le monde doit agir ensemble et avec détermination pour faire cesser ces tueries avant qu'une autre vie ne soit inutilement perdue.

Les filles et les garçons doivent aller à l'école et étudier pour se bâtir un avenir, réaliser leurs rêves. Les filles et les garçons, tout comme leurs parents, ne devraient pas mourir dans la rue et vivre un cauchemar. Cette crise n'est pas un programme de télévision. Nous, membres de l'ONU, ne sommes pas des spectateurs. L'Organisation n'a pas été créée pour regarder une émission sur nos écrans de télévision. Nous devons agir, et agir vite.

Un trop grand nombre de mères souffrent lorsque leurs enfants luttent – que ce soit à cause de l'absence de droits de l'homme ou de perspectives économiques. Les mères veulent que leurs enfants soient libres. Elles veulent qu'ils aient un emploi. Elles veulent qu'ils aient une vie meilleure. Ma propre mère, qui a 92 ans, me rappelle tous les jours de servir et de respecter la population tout entière – en particulier les femmes, les enfants et les personnes âgées. Les femmes sont le pilier de la famille et le fondement d'une nation. Elles donnent la vie. Elles perçoivent les pleurs d'un bébé. Leurs instincts les portent à prendre soin des vieillards, des malades et des personnes dans le besoin. Nos mères, nos sœurs et nos filles ont en commun une valeur fondamentale : prendre soin d'autrui.

Il nous faut davantage de femmes dirigeantes. Les femmes ont souvent une vision globale des choses. Pour qu'une société progresse, il nous faut plus de femmes à tous les niveaux des services publics, du niveau local au niveau mondial. Elles apportent une perspective spécifique qui est souvent absente face aux défis mondiaux. Avez-vous jamais entendu parler d'une femme dictateur ou tyran assoiffée de sang? Je ne pense pas. Si plus de femmes étaient au pouvoir, nous aurions, je crois, un monde plus harmonieux et plus engagé, un monde où il y aurait moins de souffrances et de conflits. Je suis fier de signaler qu'au cours de nos dernières élections, nous avons multiplié par trois le nombre de femmes parlementaires.

Pour autonomiser les femmes, il faut veiller à ce que les filles aient les mêmes chances que les garçons en matière d'éducation. L'éducation est le plus fondamental des droits. C'est le fondement même du développement humain et d'une société libre. Nous devons ouvrir à nos enfants – à tous nos enfants – toutes les perspectives qu'offre une bonne éducation. Au lieu d'investir dans les armes, nous devrions investir davantage dans un système d'éducation qui libère le potentiel de chaque enfant. Le rendement d'un tel investissement sera plus élevé – tant pour les jeunes hommes

et les jeunes femmes de demain que pour le monde. Les nations éduquées sont plus solides sur le plan économique; elles respectent les droits de l'homme et jouissent d'une plus grande liberté politique.

Enfin, j'ai le plaisir de signaler les progrès incroyables réalisés par la Mongolie et de renouveler notre engagement en tant que membre de la communauté des nations. Nous acceptons les droits, tout autant que les responsabilités, qui accompagnent cet honneur.

Il y a 800 ans, notre grand roi, Gengis Khan, naissait. Il a bâti le plus grand empire terrestre de l'histoire du monde. Et pourtant, ce grand roi n'a pas érigé une seule statue de lui-même. Il est également célèbre pour avoir dit : « Il a été plus facile de conquérir le monde à cheval que d'en descendre et de gouverner. » Soyons honnêtes. Il n'est guère aisé d'être diplomate dans une époque troublée. Il n'est guère aisé de lutter en faveur de l'égalité des chances pour tous. Il n'est guère aisé de dénoncer la corruption. Il n'est guère aisé d'imposer l'état de droit. Il n'est guère aisé de bâtir une véritable démocratie.

Il est plus facile d'ériger des statues. Il est plus facile de détruire. Il est difficile de bien gouverner. Mais nous devons tous faire face à la réalité et gouverner – et gouverner bien. Ceci est crucial si nous voulons construire un monde où nos enfants se sentiront davantage en sécurité; un monde où nos familles seront plus fortes; un monde où toutes les nations pourront prospérer.

C'est le legs que de vrais dirigeants doivent construire – non pas des statues, mais des perspectives pour l'humanité tout entière. Bâtissons ensemble des perspectives pour tous.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la Mongolie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Elbegdorj Tsakhia, Président de la Mongolie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Moncef Marzouki, Président de la République tunisienne

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République tunisienne

M. Moncef Marzouki, Président de la République tunisienne, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la

bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République tunisienne, S. E. M. Moncef Marzouki, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Marzouki (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à féliciter chaleureusement la République amie de Serbie et, le Président Jeremić personnellement de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-septième session. Je tiens également à féliciter le Président de l'Assemblée à sa dernière session, M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser, ainsi que M. Ban Ki-moon des efforts qu'ils ont déployés pour réaliser les aspirations de tous les peuples du monde à la stabilité, à la paix, à la sécurité et au développement. Je prends la parole devant cette Assemblée au nom de mon peuple qui, grâce à la révolution du 17 décembre 2010, fait désormais partie du concert des nations libres et démocratiques, et pour en exprimer la position sur les grandes questions défis que notre monde contemporain doit relever dans cette conjoncture difficile.

Nous sommes témoins aujourd'hui de importants dégâts tout le mal que provoquent certains groupuscules propageant par le biais des médias opinions destructrices et désordre à grande échelle et qui sont eux-mêmes des produits du fossé énorme qu'engendrent les crises sociales, économiques, et psychologiques dans nos sociétés qui, malheureusement, exacerbent le phénomène de la violence et de l'extrémisme. Il faut prendre très au sérieux ces avertissements. La Première et la Deuxième Guerres mondiales n'ont pas commencé dans le vide : elles étaient l'aboutissement de déclarations et de politiques extrémistes qui ont débouché sur un carnage et fait des dizaines de millions de morts.

En Tunisie, nous pensons que nous devons travailler sous les auspices des Nations Unies pour établir la paix dans l'intérêt de l'humanité et pour éviter la confrontation entre les civilisations. La Tunisie a payé un prix très élevé pour pouvoir rejoindre le concert des nations libres et démocratiques. Nous avons eu des dizaines de milliers de prisonniers politiques, de personnes torturées et d'exilés avant la révolution : ce sont eux qui ont payé le prix fort. Pendant la révolution, plus de 300 de nos concitoyens sont morts et 2 000 ont été blessés.

Un an et demi après la révolution, la Tunisie ne cesse d'avancer. Nous sommes toutefois confrontés à de nombreux problèmes économiques et sociaux difficiles hérités d'un régime qui a vécu, pendant plus de deux décennies, qui a propagé la corruption, de la fraude et de la répression. Mais ce prix n'est rien comparé à celui qu'ont dû payer nos frères en Égypte, au Yémen, en Libye et, évidemment, en Syrie : plus de 25 000 morts et des dizaines de milliers de blessés, sans parler de la destruction de l'infrastructure du pays. Tout

cela laissera une empreinte indélébile sur le peuple syrien et pèsera sur son avenir pendant les décennies à venir.

Ce prix élevé nous devons tous nous en souvenir afin de faire face à toutes les difficultés qui entravent notre édification d'un système international permettant de monter à l'assaut des systèmes politiques qui ont été et resteront lesune malédiction pour les droits et les libertés des peuples et pour la paix entre les peuples. La République tunisienne, qui vient juste de sortir d'une dictature et qui connaît le prix à payer sous un tel régime, propose de créer un nouveau mécanisme pour lutter contre les dictatures, qui sont une maladie qui menace la sécurité, la stabilité et la paix. Non seulement elles attentent à la liberté des individus d'un pays donné, mais elles provoquent également les guerres et la haine entre les peuples.

L'Europe n'a pu profiter des fruits de la paix, de la stabilité et de la prospérité qu'après la chute des dictatures fascistes, nazies et communistes. Dans le domaine médical, l'Organisation mondiale de la Santé a pu mettre au point des méthodes permettant d'éradiquer la polio au XX^e siècle : cela aurait semblé une pure fiction à des médecins du XIX^e siècle. De même, parce que nous avons désormais l'une expérience politique accrue en matière de gestion des systèmes politiques et parce que les dictatures, plus encore que les maladies, représentent une grave menace pour la vie de centaines de millions de personnes, et puisque l'ONU, grâce à sa Charte et à ses institutions, dispose d'un arsenal juridique qui peut aider à garantir les libertés fondamentales et la paix entre les peuples, nous invitons l'Organisation à déclarer que la dictature est un fléau social et politique qui doit être éradiqué grâce aux efforts conjoints de tous les peuples du monde. Il nous appartient de mettre en œuvre un programme courageux et ambitieux pour éliminer la dictature de la même manière dont on a pu éliminer la polio et la variole.

La création de la Cour pénale internationale (CPI) témoigne du fait que nous avons entamé une marche historique avec la mise en place, encore incomplète, d'institutions internationales. Avec la CPI, nous avons franchi un nouveau pas dans la bonne direction, à savoir l'élimination complète de la dictature. Cependant, la Cour n'est saisie des crimes qu'une fois qu'ils ont été commis : nous avons besoin de mécanismes pour les prévenir de.

Les régimes de dictature contemporains sont fondés sur le recours excessif à la force et se donnent un air de légalité fallacieux en organisant des élections frauduleuses. Elles utilisent la forme de la démocratie pour saper la démocratie elle-même. La Tunisie a connu ce type d'élections en 1999, 2004 et 2009. Notre dictateur destitué était prêt à rester au pouvoir pour toujours. Il avait l'intention, pour les

élections de 2014, de modifier la Constitution pour pouvoir se représenter pour un troisième mandat. Chaque fois il imposait de nouveau le statu quo car il savait qu'il n'y avait aucun mécanisme national ou international pouvant légitimer ou invalider ce type d'élections fallacieuses, et encore moins imposer des sanctions en la matière.

Durant toute cette période, l'opposition démocratique tunisienne ou les mouvements de défense des droits aux niveaux national ou international ne pouvaient que constater amèrement l'échec ou la paralysie des lois et des mécanismes juridiques aux niveaux national et international. Il était tout simplement impossible pour eux de recourir à une cour constitutionnelle tunisienne ou à une cour internationale. S'il était normal qu'une telle cour constitutionnelle n'existe pas au sein d'un régime dictatorial comme le nôtre, il ne serait assurément pas normal qu'un pareil mécanisme n'existe pas au sein du système des Nations Unies car la Charte des Nations Unies et la Déclaration universelle des droits de l'homme, tout comme de nombreux autres conventions et instruments internationaux, outre les résolutions de l'Assemblée générale, sont des textes que l'on pourrait considérer comme la Constitution de l'humanité, et à laquelle il ne leur manque qu'un mécanisme juridique pour transformer la responsabilité morale en responsabilité juridique.

La République tunisienne propose, par conséquent, la création d'une cour constitutionnelle internationale sur le modèle de la CPI, qui serait saisie par la société civile nationale et internationale et les partis démocratiques des pays en cas de contestation portant sur une constitution ou des lois contraires au droit ou d'élections illégales ou ne respectant pas les règles de liberté. Une telle cour pourra rendre une décision obligeant à réviser les constitutions et les lois contestées et, dans des cas extrêmes, prononcer l'illégitimité d'élections truquées, de sorte que le régime en découlant n'aurait plus de légitimité pour l'ONU. Une telle autorité mettra tous les régimes, en particulier les régimes démocratiques, face à leurs devoirs, y compris celui de ne pas reconnaître un régime que la Cour constitutionnelle internationale n'aurait pas reconnu. À cela s'ajoute une autre fonction toute aussi importante. La Cour devra donner des avis lorsque chaque peuple établit sa constitution afin que celle-ci soit conforme au droit international. L'existence d'un tel organe sera un moyen de décourager la mise en place de tout régime autoritaire ou de mettre un tel régime au ban des États s'il se rendait coupable de trucage des élections, ce qui contribuera sans aucun doute à accélérer sa chute, et les efforts de la Cour permettront d'appuyer la résistance civile pacifique dans sa marche visant à imposer un changement pacifique. Autrement, il n'y aura pas d'autre choix que de

continuer de vivre sous l'oppression ou d'avoir recours à la violence, avec son coût sanglant effroyable.

La Tunisie appuie fermement les efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies pour préserver l'environnement afin de ne pas laisser aux générations futures un monde non viable.

La Tunisie apprécie l'action de l'Organisation visant à éteindre les flammes de la guerre en Afghanistan, au Mali, au Soudan et en République démocratique du Congo et à prévenir celles qui nous menacent tous au Proche-Orient et au Moyen-Orient. La Tunisie appelle à une intervention humanitaire urgente pour porter secours au peuple syrien héroïque, faire partir Bashar Al-Assad et mettre fin à son régime criminel et au déploiement d'une force de maintien de la paix arabe qui veille au bon déroulement de la phase de transition qui, nous l'espérons, aboutira à la création d'un État démocratique et d'une société pluraliste et vivant en symbiose.

La Tunisie réaffirme son appui au peuple palestinien et son droit à une paix juste, à la libération de milliers de détenus et à l'édification d'un État palestinien indépendant, avec Jérusalem pour capitale, siégeant de plein droit au sein de cette auguste Assemblée.

La Tunisie condamne avec la plus grande fermeté les violences faites aux femmes et aux enfants, toutes les manifestations de fanatisme religieux, de racisme, d'antisémitisme et d'islamophobie et demande instamment que les musulmans se trouvant en Birmanie et les chrétiens se trouvant dans les territoires musulmans jouissent du droit de pratiquer librement leur religion. La Tunisie appelle à la mise en place d'un nouvel ordre économique qui n'accepte pas qu'un milliard de personnes ait faim, que les richesses s'accumulent d'un côté et la pauvreté de l'autre et que le fossé entre les riches et les pauvres continue de se creuser, jour après jour.

La Tunisie souhaite le succès de la conférence qui doit se tenir cette année pour faire du Moyen-Orient une zone exempte d'armes nucléaires et autres armes de destruction massive.

La Tunisie avance chaque jour d'un pas ferme vers la mise en place de ses institutions démocratiques et, principalement, la rédaction de la constitution d'un État civil et d'une société pluraliste et tolérante.

La Tunisie, pays de la révolution pacifique démocratique qui a été le point de départ du Printemps arabe, demande officiellement à l'Assemblée générale d'invoquer l'Article 22 de la Charte des Nations Unies qui l'autorise

à créer les organes qu'elle juge nécessaires et d'inscrire la proposition de création d'une cour constitutionnelle internationale à l'ordre du jour de sa soixante-huitième session, en 2013, et de l'examiner en priorité. De même, la République tunisienne espère que cette proposition bénéficiera de l'appui du plus grand nombre possible d'États démocratiques et d'organisations de la société civile, qui ont joué un rôle majeur dans la création de la Cour pénale internationale. Ils peuvent faire de même pour que la Cour constitutionnelle internationale fasse partie intégrante d'un système global qui protège dans la mesure du possible nos populations et les générations futures d'un nouveau fléau comme celui qui a fait couler tant de sang et de larmes.

Le Président par intérim (*parle en anglais*): Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République tunisienne de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Moncef Marzouki, Président de la République tunisienne, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*): L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Guyana.

M. Donald Rabindranauth Ramotar, Président de la République du Guyana, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*): Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Donald Rabindranauth Ramotar, Président de la République du Guyana, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Ramotar (*parle en anglais*): C'est pour moi un grand honneur de prendre aujourd'hui pour la première fois la parole dans le cadre du débat général de l'Assemblée générale à sa soixante-septième session, en tant que Président de la République du Guyana.

Au Président de l'Assemblée à sa soixante-septième session, j'adresse les sincères félicitations de ma délégation pour son élection. Je tiens également à rendre hommage à son prédécesseur, S. E. M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser, qui a présidé l'Assemblée à sa soixante-sixième session de façon remarquable durant une période difficile pour cet organe. Nous devons saluer le dévouement sans faille du Secrétaire général pour l'ONU et continuer de lui fournir notre appui au moment où notre Organisation s'emploie à régler les nombreux problèmes auxquels notre monde est confronté.

Le système international actuel est marqué par le changement et des crises. Une vague de changements est visible à tous les niveaux, tant local que mondial, et soit ces changements se précipitent, soit ils s'accompagnent de nombreuses crises au sein de la communauté mondiale.

Dans la sphère économique, des conditions toujours défavorables entravent les efforts mondiaux visant à atteindre les objectifs de développement convenus sur le plan international. La sortie de la crise financière mondiale n'en est, au mieux, qu'à ses débuts et se fait lentement. Plusieurs des États qui contribuent le plus à la production mondiale ne parviennent pas à équilibrer leur balance budgétaire, ce qui entrave leur capacité à favoriser une reprise durable. Les problèmes que ces économies rencontrent continuent de freiner la croissance mondiale. À ces difficultés s'ajoute le ralentissement de la production des grandes économies émergentes. Tout cela a naturellement eu de graves effets néfastes sur les pays en développement.

Bien qu'ils résistent mieux qu'avant, les pays en développement paient un lourd tribut aux difficultés économiques mondiales actuelles. Ainsi leur croissance est de manière générale plus faible qu'avant la crise. Alors qu'ils doivent déjà faire face à des accords commerciaux qui leur sont défavorables et aux conséquences d'un Cycle de négociations de Doha pour le développement infructueux et décevant, les pays en développement voient leur situation aggravée par la récession mondiale qui perdure. Nombre des gains acquis avant 2008 ont été annulés à cause des difficultés que continue de connaître l'économie mondiale. Les petites économies vulnérables des Caraïbes se heurtent à des problèmes particuliers, aggravés par des taux d'endettement en général élevés et une chute des recettes d'exportation.

C'est dans ce contexte international défavorable que nous devons évaluer nos propres réalisations. Le Guyana a dû faire face à de nombreux défis graves. Cependant, nous avons travaillé sans relâche pour construire une économie et un pays plus résilients. Nous avons pu prévenir les pires conséquences de la crise économique internationale. Au cours des six dernières années, nous avons atteint un taux de croissance économique d'environ 5% par an. À mon avis, ce taux de croissance est le résultat des investissements que nous avons faits dans nos populations. Plus de 30% de notre budget est consacré à l'éducation, à la santé, au logement, aux services d'approvisionnement en eau et aux programmes sociaux pour aider les plus vulnérables.

Aujourd'hui, le Guyana a atteint l'objectif de l'enseignement primaire universel, et nous avons accompli des progrès considérables vers la réalisation de l'objectif de l'enseignement secondaire universel. Cependant, nous nous

heurtons toujours à des graves difficultés pour atteindre les populations des zones éloignées de notre pays. Si nous voulons encourager nos jeunes à devenir des citoyens responsables et les préparer à assumer leur rôle de dirigeants de demain, nous devons veiller à ce que nos systèmes éducatifs leur permettent de développer pleinement leur potentiel.

C'est pourquoi j'ai l'honneur de me joindre au Secrétaire général pour promouvoir l'initiative « l'éducation avant tout ». Nous sommes néanmoins conscients que notre croissance comme celle d'autres pays en développement ne pourra être durable si les faiblesses de l'économie internationale persistent.

Par conséquent, le Guyana continue de plaider en faveur d'une réforme des politiques d'admission au retrait de la liste des pays les moins avancés et des critères d'allocation de l'aide des institutions financières internationales afin de tenir compte de la vulnérabilité structurelle et du niveau de résilience économique des petits États, de mesures visant à alléger le fardeau de la dette, du renouvellement de l'accès à des prêts à des conditions de faveur pour les pays à revenu intermédiaire très endettés et du renforcement de la réglementation financière.

La crise économique internationale a également exacerbé les problèmes sociaux. En dépit des efforts considérables consentis par de nombreux pays, la lutte contre le trafic de drogues est loin d'être terminée. Ce fléau touche tous les pays. Il a également directement et indirectement provoqué l'expansion des activités criminelles dans notre région. La disponibilité des armes à feu dans de nombreuses sociétés – je tiens à souligner que nous ne fabriquons pas ces armes –, dont la plupart sont une conséquence du trafic de drogue, a contribué à l'augmentation des crimes à main armée et de meurtres dans la région et au-delà. Pour résoudre ce problème, le Guyana est prêt à coopérer pleinement avec la communauté internationale afin de traduire les criminels en justice et libérer notre peuple des dangers multiples qui découlent du trafic de drogue.

Alors que nos sociétés progressent, les problèmes auxquels nous sommes confrontés semblent souvent se multiplier. Au cours de ces dix dernières années, le problème de la traite des personnes est devenu une grande source de préoccupation. Nous nous joignons à tous les peuples démocratiques et respectables du monde pour condamner ce crime. Une fois de plus, il s'agit d'une campagne qui exige un niveau élevé de coopération. Nous sommes prêts à jouer notre rôle.

Tout comme le règlement de ces problèmes collectifs nécessite une plus grande volonté, d'autres problèmes

transnationaux tels que la crise climatique exigent des mesures urgentes, immédiates et décisives. Notre inaction dans ce domaine risque de causer des dommages irréparables pour l'humanité.

En dépit des solides arguments scientifiques et économiques en faveur d'une action, la réaction mondiale face à la crise climatique n'est pas adaptée à ce qu'exige la situation en termes d'ampleur et d'urgence. La réduction des émissions de gaz à effet de serre a été fixée à un niveau beaucoup trop faible. Les scientifiques nous ont mis en garde contre les conséquences catastrophiques qui s'ensuivront s'il n'est pas mis un terme à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre. Certains États sont déjà menacés d'une extinction imminente.

Comme si cela ne suffisait pas, les promesses de financement d'un fonds pour le démarrage rapide de projets de lutte contre les changements climatiques faites à Copenhague il y a quelques années ne se sont pas concrétisées. En conséquence, les populations les plus à risque sont privées des moyens de s'adapter à cette menace existentielle. Nous ne pouvons pas continuer à faire preuve d'une telle désinvolture face à des problèmes qui menacent la survie de la planète.

Le Guyana, qui est un État côtier de faible altitude, est conscient des dangers posés par les changements climatiques. Nous avons été parmi les premiers à lancer des appels à la communauté internationale pour qu'elle prenne des mesures concrètes en rapport avec ses préoccupations. Il est clair que certains pays prennent ce problème au sérieux. La Norvège a ouvert la voie en appuyant concrètement la lutte contre les changements climatiques. Le Guyana, pour sa part, a choisi de mettre en œuvre une stratégie de développement à faible émission de carbone afin de garantir la croissance économique, les progrès sociaux et un environnement viable à nos générations actuelles et futures.

Toutefois, comme notre expérience l'a clairement montré, c'est un chemin semé d'embûches. Il y a à peine trois mois, à Rio de Janeiro, nous avons renouvelé notre engagement collectif en faveur du développement durable et de la promotion d'un avenir économiquement, socialement et écologiquement viable pour la planète. Nous avons également convenu que l'élimination de la pauvreté était le plus grand défi auquel le monde est confronté aujourd'hui, et nous nous sommes de nouveau engagés à libérer sans tarder l'humanité de la pauvreté et de la faim.

Par conséquent, nous devons d'urgence remédier à la situation de plus d'un milliard de nos concitoyens qui souffrent de la faim au quotidien. On les retrouve sur tous

les continents, dans toutes les villes et dans les communautés rurales partout dans le monde .

Leur situation ne cesse de s'aggraver. Les prix des denrées alimentaires ont de nouveau fortement augmenté, et risquent d'augmenter encore plus en ce moment où de graves sécheresses anéantissent les récoltes. Ceux qui souffrent de faim chronique aujourd'hui ne peuvent pas attendre que la communauté internationale adopte un programme de développement pour l'après 2015. Ils ne peuvent pas attendre que nous ayons élaboré de nouveaux objectifs de développement durable. Ils veulent que nous agissions maintenant.

Il faut rapidement mettre fin à des décennies de sous-investissements dans l'agriculture et le développement rural si nous voulons garantir la sécurité alimentaire à long terme.

Conformément aux Cinq Principes de Rome pour une sécurité alimentaire mondiale durable, le Guyana préconise une accélération de la mise en œuvre de la double approche pour renforcer une action directe visant à remédier immédiatement à la faim dont souffrent les plus vulnérables et promouvoir à moyen et long terme la viabilité de l'agriculture et du développement rural. Dans ce contexte, un appui international accru au développement de l'infrastructure rurale est essentiel.

M^{me} Flores (Honduras), Vice-Présidente, assume la présidence.

Si nous voulons préserver notre crédibilité, nous ne devons pas rester indécis face aux problèmes qui touchent l'humanité. Nous sommes seulement à trois ans de 2015, année butoir que nous avons fixée pour atteindre des objectifs importants s'agissant de renforcer la sécurité de la planète et d'améliorer la qualité de vie pour tous. Nous devons faire ce que nous avons promis de faire et nous devons le faire sans tarder.

Nous devons également agir plus rapidement dans le domaine politique, étant donné que les tensions et les troubles qui règnent dans de nombreuses régions du monde risquent de compromettre la paix et la sécurité internationales.

La vague de changement démocratique qui a déferlé sur la planète et fait naître chez les peuples des espoirs de progrès social et de meilleures conditions de vie dans un environnement empreint de plus grandes libertés est en train de se retirer. Ces aspirations légitimes doivent être respectées et encouragées par les gouvernements concernés et appuyées par la communauté internationale. Aucun peuple ne devrait se voir dénier le droit de vivre dans la dignité ou à l'abri de la peur et du besoin. Dans le même temps, nous devons

veiller à nous prémunir contre la superposition d'objectifs secrets sans rapport avec ces nobles aspirations. Si nous exprimons notre solidarité et accordons notre soutien en cas de besoin, n'oublions pas toutefois que cet organisation a forgé l'important principe de l'autodétermination.

Les droits de l'homme et les libertés fondamentales sont mieux préservés dans un climat de paix et de sécurité. Le respect de l'état de droit et la tolérance à l'égard des diverses religions et croyances de l'humanité doivent rester les principes directeurs permettant de bâtir des sociétés harmonieuses. Bien que nous condamnions les attaques et les insultes dirigés contre l'islam dans le film récent, nous estimons que rien de la sorte ne peut justifier l'assassinat de diplomates et la violence dont nous avons été témoins. Nous exprimons notre sympathie au peuple et au Gouvernement des États-Unis pour le meurtre de l'Ambassadeur Christopher Stevens et d'autres personnes en Libye. Il nous semble que le meilleur hommage que nous puissions rendre à leur mémoire est d'œuvrer avec encore plus d'acharnement à la réalisation d'un monde juste, pacifique et tolérant.

Dans le droit fil du thème proposé pour ce débat, l'ONU doit continuer de rechercher des solutions pacifiques aux conflits politiques, aussi lent et laborieux que puisse être ce processus.

Mon pays espère sincèrement que le peuple syrien connaîtra bientôt la paix. Le Guyana appelle au renouvellement des efforts destinés à amener les belligérants à la table de négociation. La communauté internationale doit contribuer à la paix et non à l'exacerbation des luttes et des conflits. Abandonner son rôle dans le rétablissement de la paix en Syrie, reviendra à accroître les souffrances dans ce pays et affaiblir la sécurité dans cette région du monde. L'ONU doit donc persévérer dans la recherche d'une issue pacifique au conflit. C'est pourquoi nous appuyons les efforts déployés par le Représentant spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue des États arabes pour tenter de mettre fin au conflit en Syrie de manière pacifique.

Je tiens également à souligner que le Guyana appuie fermement le règlement pacifique du conflit israélo-palestinien. Nous sommes d'avis que la résolution de ce conflit, qui dure depuis trop longtemps, est essentielle à une paix durable au Moyen-Orient. Le Guyana reconnaît l'État de Palestine sur la base de ses frontières de 1967, et soutient son aspiration à devenir membre à part entière de l'Organisation des Nations Unies. Le peuple palestinien mérite les mêmes droits que les peuples du monde entier, à savoir vivre dans la dignité et en toute sécurité, liberté et indépendance, en paix avec tous leurs voisins et jouir du droit de se déplacer librement à l'intérieur de leur propre pays.

Le Guyana se réjouit des efforts que continuent de faire la République du Soudan et la République du Soudan du Sud pour régler leurs différends par la négociation. Nous espérons également que les Maliens seront en mesure de surmonter la crise qu'ils traversent actuellement et de rétablir le célèbre héritage de Tombouctou.

Compte tenu du principe de la souveraineté des États énoncé dans la Charte des Nations Unies, le Guyana tient à exprimer une fois de plus sa ferme opposition à l'embargo économique, commercial et financier imposé contre l'État caribéen frère de Cuba. Nous demandons qu'il y soit mis immédiatement fin. Cuba a grandement contribué au développement social de nombreux pays en développement. La levée du blocus pourrait lui permettre de faire encore davantage.

Les multiples défis auxquels est confronté notre monde actuel constituent une redoutable mise à l'épreuve pour le système multilatéral qui incarne nos aspirations collectives à la paix et au développement. Ces problèmes amoindrissent notre détermination collective à agir dans l'intérêt supérieur de l'humanité.

L'ONU a été créée à une époque où la grande majorité des membres de la famille humaine n'était pas représentés dans ses conseils et où la plupart des nations ne pouvait pas parler en leur nom propre. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. La représentativité quasi universelle de sa composition octroie à l'ONU une légitimité hors pair au sein des institutions mondiales. L'Organisation doit engager une réforme importante de sa gouvernance si elle veut refléter les réalités actuelles et exprimer pleinement les aspirations des peuples du monde. Pour le Conseil de sécurité, cette réforme est impérative et particulièrement urgente. Je réitère l'appui indéfectible du Guyana à une réforme rapide du Conseil par un élargissement de sa composition dans les deux catégories de membres, permanents et non permanents, en accordant une attention particulière à la représentation des pays en développement.

L'Organisation des Nations Unies doit également être réformée d'une manière qui renforce sa contribution à la gouvernance économique mondiale, conformément aux buts énoncés dans la Charte. L'ONU a un rôle important à jouer pour combler le déficit démocratique de la prise de décision sur ces questions, qui ont souvent de profondes implications, en particulier pour les petits États. Une réforme de l'ONU en ce sens lui donnera une plus grande légitimité, qui est un facteur clef de son efficacité aux yeux du monde. Cette légitimité sera renforcée par l'obtention de résultats qui répondent aux attentes des citoyens du monde entier dans les domaines où il est le plus nécessaire d'agir.

Pour finir, je voudrais saluer le rôle important joué par cet organisation au fil des ans dans la promotion de la paix mondiale. Elle a fait beaucoup pour endiguer et résoudre les conflits régionaux et locaux. À notre époque, l'ONU est devenue indispensable pour venir à bout des problèmes mondiaux urgents. Nous devons donc tous travailler de concert pour consolider l'Organisation afin de la rendre plus efficace face aux nombreux défis qui nous attendent.

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Guyana de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Donald Ramotar Rabindranauth, Président de la République du Guyana, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Thein Sein, Président de la République de l'Union du Myanmar

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de l'Union du Myanmar.

M. Thein Sein, Président de la République de l'Union du Myanmar, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Thein Sein, Président de la République de l'Union du Myanmar, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Sein (*parle en birman; texte anglais fourni par la délégation*) : Je tiens tout d'abord à féliciter M. Jeremić de son élection méritée aux fonctions de Président de l'Assemblée générale à sa soixante-septième session. Son pays, la Serbie, et le Myanmar, ont toujours entretenu des liens étroits d'amitié et de coopération. Sous sa direction avisée, l'Assemblée générale va examiner les mesures à prendre pour régler les problèmes auxquels est confronté le monde aujourd'hui. Je suis certain que grâce à sa grande sagesse, sa riche expérience et ses grandes compétences diplomatiques, nos délibérations aboutiront aux résultats souhaités.

Je saisis également cette occasion pour exprimer nos sincères remerciements à son prédécesseur, S. E. M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser, pour le travail remarquable qu'il a accompli durant la soixante-sixième session.

Le Myanmar mène avec constance une politique étrangère indépendante et active, dont l'un des éléments fondamentaux est sa contribution active au maintien de la paix et de la sécurité internationales. Ainsi, nous encourageons les

initiatives visant à régler les différends entre pays par des moyens pacifiques et amicaux. Notre position est conforme au thème de la session en cours, à savoir « Réaliser, par des moyens pacifiques, l'ajustement ou le règlement de différends ou de situations de caractère international ».

Il existe différentes opinions et évaluations concernant le résultat de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, qui s'est tenue au Brésil en juin. Un certain nombre de décisions importantes ont été prises sur plusieurs questions, notamment le renouvellement des engagements, le lien entre le développement durable et les objectifs du Millénaire pour le développement, les énergies renouvelables et la mise en place d'arrangements en vue d'améliorer la coordination dans le domaine du développement durable. Les États Membres doivent traduire ces décisions en actions concrètes afin de léguer aux générations futures un environnement sûr et durable.

Depuis qu'il est devenu Membre de l'ONU, le Myanmar a toujours adhéré aux principes fondateurs de l'Organisation. Notre participation à l'Assemblée générale, ici, à New York, démontre amplement notre volonté de participer activement aux travaux de l'Organisation et de les appuyer.

Le monde d'aujourd'hui regorge de nouveaux défis et de nouvelles possibilités. L'urbanisation et l'industrialisation s'implantent dans les pays en développement à une échelle sans précédent. La rapidité des progrès dans le domaine de la technologie de l'information donne l'impression que notre monde se rétrécit. Dans le même temps, l'environnement naturel et le climat sont confrontés à de nouvelles menaces et de nouveaux problèmes. En bref, le monde n'a jamais connu autant de changements. Il sera également opportun et pertinent de se pencher, durant la session en cours, sur des questions telles que le programme de développement après 2015 et l'état de droit.

Le Myanmar avance sur la voie de la démocratie, mais ce n'est pas tâche facile. Je saisis donc cette occasion pour faire part de nos expériences dans ce domaine. Dans le cadre du processus de réforme en cours, nous devons à la fois surmonter des difficultés et saisir les occasions qui s'offrent à nous. En peu de temps, le peuple du Myanmar a été à l'origine de changements remarquables. C'est pour moi un grand privilège et un honneur que de servir consciencieusement mon peuple en tant que Président en cette période cruciale de l'histoire de notre nation. Je considère sincèrement mon peuple comme mes propres parents et les anciens que je dois écouter.

Depuis ma prise de fonctions il y a environ 18 mois, le Parlement, le secteur judiciaire, les forces armées, les groupes ethniques, les partis politiques, la société civile et la population dans son ensemble ont pris des mesures tangibles et irréversibles pour faire avancer le processus de transition démocratique et de réforme. Laisant derrière nous un système de gouvernance autoritaire, au sein duquel les pouvoirs administratif, législatif et judiciaire étaient centralisés, nous avons établi un gouvernement démocratique et un parlement solide et viable qui observe le principe de l'équilibre des pouvoirs.

En dépit des problèmes que nous rencontrons, nous constatons à présent des progrès encourageants et des changements importants dans le pays. Je pense notamment à l'amnistie accordée aux prisonniers; au retour dans la dignité des forces politiques exilées; à l'organisation réussie d'élections partielles libres, régulières et transparentes en 2012; à l'abolition de la censure des médias; à la liberté d'accès à Internet; à la création d'organisations de travailleurs et d'employeurs; et à la participation accrue de la population au processus politique.

Au stade où se trouve actuellement le processus politique, nous voyons apparaître des traits démocratiques tels que la participation croissante de diverses forces politiques ainsi que leur tolérance et leur magnanimité mutuelles, la portée élargie de la participation, de la représentation et de la responsabilité politiques. Notre gouvernement et d'autres acteurs ont favorisé une nouvelle culture politique de tolérance et de dialogue.

L'ancienne figure principale de l'opposition, Daw Aung San Suu Kyi, lauréate du Prix Nobel, participe maintenant aux travaux du Parlement, non seulement en tant que membre, mais également en sa qualité de Présidente du Comité parlementaire pour l'état de droit et la stabilité. Elle se trouve également à New York cette semaine. En tant que citoyen du Myanmar, je tiens à la féliciter pour l'honneur qui lui a été rendu dans ce pays en reconnaissance de son action en faveur de la démocratie.

Les progrès accomplis par notre pays dans le domaine politique renforcent sa légitimité politique, ce qui favorise l'instauration d'une stabilité politique de base et ouvre ainsi la voie à la transformation économique et sociale indispensable à l'amélioration du niveau de vie de la population.

L'organe législatif a également bien évolué, et il se montre de plus en plus efficace. Le Parlement a adopté des lois historiques en suivant des pratiques démocratiques. Nous promulguons des lois et des règlements en tenant compte du fait que le développement économique ne doit

pas élargir le fossé entre riches et pauvres. Les droits des citoyens doivent être protégés. L'environnement naturel doit être préservé. Nos travailleurs doivent jouir de droits conformément aux normes internationales. Nous prêtons une attention particulière aux investissements dans les secteurs des industries extractives, notamment le secteur énergétique, pour garantir la transparence et l'impartialité.

Nous estimons que la cessation de tous les conflits armés est une condition préalable de l'édification d'une véritable démocratie. Nous tenons donc en priorité à instaurer une paix durable dans le pays. Suivant notre devise, « De la guerre à la paix », nous nous efforçons de mettre fin aux problèmes persistants dans les régions habitées par nos groupes ethniques. À ce jour, nous avons conclu des accords de cessez-le-feu avec 10 groupes armés. Nous poursuivrons les pourparlers de paix tout en renforçant encore les mesures de confiance. Les négociations de paix au niveau national se poursuivront jusqu'à la signature d'un accord de paix final, lequel mettrait un terme définitif aux hostilités armées.

Pour redresser la situation dans le nord du Myanmar, les dirigeants de l'Union Peace-making Work Committee et du groupe armé kachin tiennent actuellement des consultations informelles et s'emploient à renforcer encore les mesures de confiance. Nous considérons toute perte de vie ou de bien par l'une ou l'autre des parties au conflit armé comme des pertes pour le pays tout entier.

Alors que le Gouvernement procède résolument à des réformes politiques, sociales et économiques, des problèmes regrettables et inattendus sont survenus. Les récentes violences intercommunautaires dans l'État d'Arakan en sont un exemple représentatif. À cet égard, je tiens tout d'abord à souligner que les personnes qui vivent dans notre pays, quelle que soit leur race, leur religion et leur sexe, ont le droit de vivre en paix et en sécurité.

Comme les membres le savent, une commission d'enquête indépendante a été établie au niveau national pour examiner la question. Afin de garantir son impartialité, la commission est composée de représentants de toutes les couches de la société, y compris de personnalités éminentes de confessions bouddhiste, musulmane, chrétienne et hindoue. Une fois sa tâche achevée, la commission me présentera ses conclusions et recommandations.

Déterminés à résoudre le problème d'une manière transparente, nous avons facilité les visites dans l'État d'Arakan de représentants de l'Organisation de la coopération islamique, de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est, d'organismes des Nations Unies, des États-Unis et des diplomates étrangers en résidence au Myanmar. L'accès est

facilité aux organisations qui sont disposées à fournir des secours aux deux communautés, sans distinction.

La question à l'étude ne peut être résolue du jour au lendemain. Il faudra pour cela prendre des mesures à court et à long terme dans le cadre d'une approche multiforme, en tenant compte des aspects politiques, économiques et sociaux. Je crois sincèrement qu'en tant qu'État indépendant et souverain, le Myanmar a fait ce qu'il fallait pour sécuriser ses frontières et protéger sa souveraineté. Nous ferons notre possible pour résoudre le problème conformément aux normes internationales.

Je suis conscient que le processus de transformation démocratique du Myanmar sera complexe et délicat et qu'il nécessitera de la patience. Pour mener le processus à terme, il ne fait aucun doute que nous avons besoin de la compréhension et de l'appui de l'ONU et de ses États Membres, de la communauté internationale dans son ensemble et, enfin et surtout, du peuple du Myanmar. D'autre part, il est tout aussi important que le Myanmar soit envisagé dans une optique différente et nouvelle. Il est également nécessaire que nous puissions travailler dans un environnement plus favorable qu'auparavant.

Le Myanmar entre dans une nouvelle ère. En tant que membre de la famille des nations, le Myanmar participera plus activement aux activités de l'ONU dans divers domaines. En tant que nation respectable et responsable sur la scène internationale, nous relèverons les défis du XXI^e siècle avec audace et détermination.

Je saisis également cette occasion pour féliciter M. Ban Ki-moon de sa nomination pour un second mandat en tant que Secrétaire général et pour les résultats qu'il a obtenus jusqu'à présent.

Avant de terminer, je voudrais évoquer rapidement une personnalité éminente, à savoir, U Thant, un fils brillant du Myanmar qui a été le troisième Secrétaire général de l'ONU. Déjà à cette époque, U Thant avait la vision d'un monde unique. Il imaginait une société mondiale, guidée par l'esprit d'un monde unique, un monde sans danger pour la diversité et un lieu de coexistence pacifique où les citoyens du monde pourraient pratiquer les vertus de la tolérance, de la coopération, de la compréhension et de la compassion. Nous sommes convaincus que si nous faisons de sa vision une réalité, nous créerons rapidement un monde plus pacifique et prospère. Les efforts inlassables déployés par U Thant en faveur de la paix et les résultats qu'il a obtenus durant son mandat en tant que Secrétaire général de l'ONU ne seront jamais oubliés. Le peuple du Myanmar sera toujours fier d'U Thant, qui restera à jamais un grand fils du Myanmar.

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de l'Union du Myanmar de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Thein Sein, Président de la République de l'Union du Myanmar, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Gjorge Ivanov, Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution du président de l'ex-République yougoslave de Macédoine.

M. Gjorge Ivanov, Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies de S.E.M. Gjorge Ivanov, Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Ivanov (*parle en macédonien, texte en anglais fourni par la délégation*) : C'est pour moi un honneur et un privilège de m'exprimer aujourd'hui dans cette salle et de faire connaître les vues de la République de Macédoine sur un certain nombre de questions préoccupantes pour nous tous.

Je tiens tout d'abord à adresser nos félicitations à M. Vuk Jeremić pour son élection aux fonctions prestigieuses de Président de l'Assemblée générale à sa soixante-septième session. Je suis convaincu que M. Jeremić saura faire face à tous les défis et toutes les tâches qui l'attendent, et je tiens à l'assurer de notre entière coopération. Je tiens aussi à remercier et à féliciter l'ancien Président de l'Assemblée, M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser, qui s'est acquitté avec succès de sa tâche à la soixante-sixième session.

Je voudrais saisir cette occasion pour saluer le travail et les efforts du Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, qui a incontestablement contribué à renforcer le rôle et la réputation de cette Organisation mondiale. Cela a été un véritable honneur pour moi et pour les citoyens de Macédoine de l'accueillir. La République de Macédoine attache une grande valeur aux efforts du Secrétaire général et les soutient; il peut compter sur notre plein appui.

Maintenant, plus que jamais dans l'histoire de l'humanité, les nations du monde sont confrontées aux mêmes défis, subissent les mêmes menaces et partagent la même

aspiration à un avenir meilleur. Un multilatéralisme efficace est essentiel pour mettre en place une action collective en vue de répondre aux défis communs. L'ONU est une organisation dont la légitimité pour s'attaquer aux problèmes mondiaux par des actions mondiales est universellement acceptée et est incontestable. L'appui fourni par les États Membres est d'une importance cruciale. Je tiens à assurer à l'Assemblée que la République de Macédoine continuera de contribuer activement au renforcement et à l'amélioration de l'efficacité du système.

Ce monde diversifié a besoin d'un dénominateur commun, un lien qui unirait tous les individus, les peuples et les pays indépendamment des différences de culture, de langue et de religion. Ce lien c'est la Charte des Nations Unies, avec ses principes et ses valeurs fondamentales. La République de Macédoine est fermement attachée au respect de la Charte, qui constitue la base de sa politique étrangère. Depuis notre déclaration d'indépendance et après être devenu membre de l'ONU, le règlement pacifique des conflits internationaux a été l'un des principes majeurs qui a orienté notre comportement en tant que membre responsable de la communauté internationale. Par conséquent, je me félicite de la recommandation de l'Assemblée générale tendant à faire de cette question un thème de débat cette année.

Il vaut mieux prévenir que guérir. Quand on parle de conflits internationaux, on doit inévitablement penser aux activités de prévention qui font partie des mécanismes permettant de les régler.

Aujourd'hui, la diplomatie préventive a encore une fois prouvé toute sa pertinence. Au tout début de son indépendance, la République de Macédoine a accueilli la Force de déploiement préventif des Nations Unies, un mécanisme unique en son genre à l'époque, pour l'ONU. L'expérience a été positive pour la Macédoine, pour l'ONU et pour les États Membres qui y ont participé. Nous constatons que l'évolution des relations internationales et la complexité croissante des défis à l'heure de la mondialisation confirment la nécessité de mettre au point des mécanismes pertinents et de recourir aux bons offices.

À ce stade, je voudrais féliciter le Secrétaire général d'avoir préconisé une analyse plus approfondie de cette question dans son rapport sur le renforcement du rôle de la médiation dans le règlement pacifique des différends et la prévention et le règlement des conflits (A/66/811), dans lequel sont proposées des solutions adaptées et opérationnelles pour améliorer la capacité de l'ONU dans ce domaine. J'estime que nous pouvons et que nous devons envisager de nouvelles

manières et options de renforcer le rôle du Secrétaire général dans le règlement des différends internationaux.

À l'heure où sévit une crise économique mondiale, il est compréhensible que l'ONU accorde la priorité à la prévention des conflits et aux activités de diplomatie préventive. La République de Macédoine estime qu'il est judicieux de privilégier une utilisation efficace et efficiente des ressources – qui ne cessent de diminuer – et c'est pourquoi nous suivons avec beaucoup d'attention toutes les activités liées au rapport du Secrétaire général sur les moyens civils à mobiliser dans les situations postérieures à un conflit (A/66/311) et à la mise en œuvre des recommandations du Groupe consultatif de haut niveau qui y figurent. Il est essentiel que la communauté internationale parvienne à prévenir de nouveaux conflits et à éviter la résurgence d'anciens conflits dans des pays vulnérables.

La République de Macédoine ne demande qu'à partager l'expérience qu'elle acquise dans le domaine de la construction d'institutions démocratiques, sur la base du modèle démocratique et sans exclusive d'intégration sans assimilation appliqué par la Macédoine. À cet égard, je voudrais évoquer la récente Réunion de haut niveau sur l'état de droit aux niveaux national et international. La République de Macédoine attache une grande importance à cette question, qui est indéniablement à la base de toutes les sociétés démocratiques, et le rapport du Secrétaire général sur l'état de droit (A/66/749) incite à la réflexion et à l'introduction de nouvelles mesures. La République de Macédoine estime que l'inclusivité est un principe important qui doit être appliqué dès lors que l'état de droit est concerné. L'état de droit est multiforme et doit s'étendre à toutes les parties prenantes, notamment à la société civile.

L'état de droit ne saurait être exhaustif – et est d'ailleurs impossible à réaliser – sans respect des droits de l'homme. Comme l'a déclaré le Secrétaire général dans son allocution à l'ouverture du débat général de la présente session, « tant la paix que le développement seront inaccessibles si les droits de l'homme et la primauté du droit ne sont pas respectés » (voir A/67/PV.6). En tant que pays qui s'emploie à bâtir un modèle de démocratie inclusive, la République de Macédoine attache une importance particulière au développement, à la promotion et à la défense des droits de l'homme. Chaque pays a le droit et le devoir de préserver et de promouvoir les droits de ses citoyens. Les droits de l'homme doivent renforcer et réaffirmer la souveraineté nationale. C'est alors la meilleure garantie que, en principe, la responsabilité de protéger restera le pilier primordial souhaité. La République de Macédoine va poursuivre ses efforts pour préserver et défendre les droits de l'homme – pour promouvoir la démocratie et l'état de droit,

l'égalité des sexes et l'amélioration du rôle des femmes, et pour protéger les groupes vulnérables et marginalisés.

Nous appuyons également énergiquement la participation active des États Membres à l'examen périodique universel, mécanisme visant à promouvoir l'efficacité du Conseil des droits de l'homme. À cet égard, je voudrais rappeler à l'Assemblée que la République de Macédoine a présenté sa candidature à un siège au Conseil des droits de l'homme pour la période 2014-2016. Nous sommes convaincus que notre expérience dans ce domaine, ainsi que nos accomplissements notables et notre ambition à promouvoir ce champ particulier de la gouvernance mondiale nous permettront de contribuer pleinement à ce que les droits de l'homme soient davantage renforcés et réaffirmés pendant les années suivantes.

Une fois encore cette année, toutes les priorités sont axées sur les trois piliers les plus importants de notre Organisation mondiale : paix et sécurité, développement durable et droits de l'homme. Ces trois piliers sont interdépendants. Il ne saurait y avoir de développement durable en l'absence de paix et de sécurité, ni paix durable en l'absence de développement et de réduction de la pauvreté. Les objectifs du Millénaire pour le développement restent les paramètres à l'aune desquels nous pouvons évaluer notre réussite.

La République de Macédoine aspire à intégrer l'Union européenne, ce qui nous a insufflé la dynamique nécessaire pour lancer des réformes politiques, économiques et sociales. La promotion d'un développement équitable et complet, reposant sur les droits de l'homme, a constitué une base solide pour le programme national de développement. Le Gouvernement de la République de Macédoine a donc élaboré un programme qui accorde la priorité au développement économique, à l'amélioration des conditions de vie de nos concitoyens, à la création d'emplois, à la lutte contre la corruption, à l'augmentation des possibilités en matière d'éducation, et à la promotion de la démocratie et des relations interethniques.

Un développement équilibré et durable est un investissement primordial dans l'avenir, et dans l'intérêt du bien-être collectif, chacun doit y participer. Le document final de la Conférence Rio+20 – la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (résolution 66/288, annexe) – doit être considéré comme une incitation supplémentaire au recours à d'autres options pour parvenir au développement durable. La République de Macédoine, en coordination avec les politiques de ses partenaires européens, encouragera l'expansion de ces options.

Le développement durable est intimement lié à la réduction des risques de catastrophe et aux mesures d'adaptation aux changements climatiques. En prenant acte de cette interdépendance, la République de Macédoine appuie une approche intégrée de la mise en œuvre de ces objectifs dans des stratégies, politiques et plans nationaux, régionaux et mondiaux.

Nous avons fait la preuve de notre attachement à la région de l'Europe du Sud-Ouest et à la coopération régionale lorsque nous avons assumé la présidence du Processus de coopération d'Europe du Sud-Est. La région n'est pas immunisée contre les menaces et les difficultés mondiales, et ces menaces ne peuvent être éliminées qu'en honorant nos obligations, ainsi que les nombreux engagements que nous avons tous pris. Je suis convaincu qu'une coopération régionale étroite dans ce domaine nous aidera à édifier une région plus résistante aux catastrophes naturelles. Nous tenons, pendant notre présidence, à donner la priorité à la satisfaction des besoins quotidiens et concrets de nos concitoyens – à savoir la paix, la sécurité et le développement – lesquels besoins résultent de menaces mondiales qui ne tiennent compte ni des barrières politiques ou ethniques, ni des groupes religieux. Parmi les priorités de la présidence macédonnienne la coopération s'inscrira en bonne place, s'agissant des questions économiques et agricoles, de la culture et du tourisme, de la science et de l'éducation, des préoccupations transfrontières et de la protection de l'environnement. Nos principes reposent sur la résolution des problèmes de nos concitoyens quelle que soit leur affiliation ethnique, religieuse ou autre. Je ne vois pas d'autre moyen d'y parvenir qu'une coopération régionale étroite.

Nous voulons nouer des relations de bon voisinage, ancrées dans la solidarité. En échange, nous espérons que nos voisins feront la preuve concrète de leur solidarité, pour améliorer la sécurité de la région. Nous pouvons, nous devons être prêts à relever les défis futurs, afin d'offrir un avenir meilleur aux générations futures. À défaut, nos jeunes nous en tiendraient rigueur. Ils attendent de notre génération un comportement responsable. Ils vivent à une époque où les nouvelles technologies sont en plein essor, et ils sont très vite au fait de ce qu'il se passe dans le monde. Je suis fermement convaincu que nous devrions axer tous nos efforts sur les jeunes, afin de préparer notre jeunesse pour l'avenir et de préparer un avenir pour notre jeunesse, dans un esprit de dialogue, de tolérance et de respect de la diversité. C'est pourquoi, parallèlement au sommet du Processus de coopération d'Europe du Sud-Est, nous accueillerons également le onzième Forum du dialogue entre les civilisations, organisé en coopération avec l'UNESCO et

le Conseil de l'Europe, et qui se penchera en priorité sur la jeunesse.

En tant que Président de la République de Macédoine, je voudrais dire que nous nous réjouissons vivement à l'idée de célébrer le dixième anniversaire de la première rencontre régionale du dialogue entre les civilisations, que nous préparons conjointement avec l'UNESCO. C'est ici, du haut de cette tribune, que mon prédécesseur le Président Boris Trajkovski, avec l'appui fort de l'ONU et de l'UNESCO, avait présenté cette initiative, un rêve qui fut exaucé à Ohrid en 2003 alors que les plaies du conflit sanglant en ex-Yougoslavie étaient encore béantes. Les mots du message d'Ohrid évoquaient la vocation incontestable et immense de la République de Macédoine à devenir le socle fonctionnel, pluriethnique, multilingue et multireligieux des Balkans européens et des Balkans en Europe.

L'année prochaine nous accueillerons la troisième Conférence mondiale sur le dialogue entre religions et civilisations. La République de Macédoine a toujours estimé que ce dialogue est irremplaçable et elle a toujours agi en conséquence. Nous condamnons la violence sous toutes ses formes. Nul ne doit être victime de la violence – aucun individu, aucun peuple, aucun État ou représentant officiel de l'État. De la même manière qu'il faut observer un minimum de décence dans les espaces publics, la violence ne peut jamais être la bonne réponse.

L'état de droit et les droits de l'homme sont des principes fondamentaux et ne peuvent faire l'objet de compromis. Je suis tout à fait d'accord avec la position que le Secrétaire général a exprimée au cours de la visite qu'il a effectuée en Macédoine en juillet : il ne faut jamais faire de compromis s'agissant des principes universellement admis. Il est du devoir de l'ONU et de chacun de nous de ne jamais accepter de concession s'agissant de l'état de droit et des droits de l'homme. J'ai donc demandé au Secrétaire général d'attirer de nouveau l'attention sur le rapport de 2008 de l'experte indépendante sur les questions relatives aux minorités, M^{me} Gay McDougall, intitulé « Promotion et protection de tous les droits de l'homme, civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, y compris le droit au développement » (A/HRC/7/23).

Je voudrais aussi rappeler la recommandation contenue dans ce rapport concernant notre voisin du sud qui doit s'abstenir de contester l'existence d'une minorité macédonienne et s'employer plutôt à protéger le droit à l'auto-identification, la liberté d'expression et la liberté d'association de cette communauté. Dans cette recommandation, notre voisin est prié de respecter l'arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme, selon lequel

il doit être permis au pays d'utiliser le terme "macédonien" pour nom et d'exprimer librement son identité ethnique. Le rapport conclut que le droit de protection doit être respecté, tel qu'énoncé dans la Déclaration de 1992 sur les minorités et dans les grandes conventions internationales relatives aux droits de l'homme.

J'ai dit au Secrétaire général que je comptais sur lui pour user de son autorité et s'impliquer personnellement afin que les pourparlers qui se tiennent sous son égide concernant le nom de mon pays sortent de l'impasse actuelle. Le respect de l'arrêt rendu par la Cour internationale de Justice signifiera que le droit international et l'état de droit sont bien respectés dans la pratique. Je crois en ce processus. Je suis convaincu qu'il peut mener à un règlement, mais nous ne pouvons pas attendre 19 ans encore pour que cela advienne.

Aujourd'hui, au XXI^e siècle, il semble assez absurde d'être appelé « un ancien pays » ou « une ex-colonie ». Au nom de la dignité de mon peuple, je saisis cette occasion pour remercier publiquement les 134 États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui ont reconnu le nom constitutionnel de mon pays, qui est la République de Macédoine. Et voilà ce que je demande à tous ici présents : adressez-vous à nous sous l'angle de l'avenir.

Je souscris pleinement à ce qu'a dit le Président des États-Unis, M. Barack Obama, il y a quelques jours à peine dans cette salle. Nous croyons que la liberté et l'autodétermination ne sont pas l'apanage d'une seule culture. Ce ne sont pas simplement des valeurs américaines ou des valeurs occidentales – ce sont des valeurs universelles.

Il est arrivé dans l'histoire des Nations Unies qu'un pays se voie demander de remplir des conditions supplémentaires pour devenir Membre, mais il est dit clairement dans l'avis consultatif rendu en 1948 par la Cour internationale de Justice qu'une telle exigence est infondée et contraire aux dispositions de la Charte des Nations Unies. À l'exception d'un seul cas, aucun pays n'a jusqu'à présent été privé de son droit à l'auto-identification. La Macédoine doit avoir ce qui lui revient de droit; quelque chose que tous les États Membres représentés ici ont et dont ils jouissent déjà. Sans le droit à l'auto-identification, on empêche la Macédoine d'être l'égale de tous les États Membres.

Nous parlons ici du droit international. Nous parlons de l'état de droit. Voilà l'arrêt que la Cour internationale de Justice a rendu, il y a de cela 10 mois, en faveur de la République de Macédoine. Nous demandons que cet arrêt rendu par un organe de l'ONU soit respecté. Nous le demandons parce qu'on nous empêche d'utiliser notre nom constitutionnel à cette tribune même. La Cour internationale

de Justice, au paragraphe 95 de son arrêt, indique clairement que la Macédoine a le droit de se désigner elle-même comme la République de Macédoine dans ses relations avec l'autre partie et dans les organisations internationales.

Au nom des relations de bon voisinage, et parce que nous sommes fermement résolus à surmonter et régler les questions en suspens, je saisis cette occasion pour appeler notre voisin à coopérer avec nous dans ce sens. De cette tribune au cœur de l'Organisation des Nations Unies, je l'exhorte à respecter l'arrêt de la Cour internationale de Justice et les obligations internationales auxquelles il a souscrit. Nous sommes voisins, mais nous désirons être plus que des voisins. Nous désirons être des partenaires, des alliés et des amis, et être en mesure de construire ensemble le présent et l'avenir de nos peuples, de nos pays et de notre région. Nous souhaitons œuvrer avec lui à l'avènement d'un monde sûr et libre pour nos enfants.

La lenteur de la réforme du Conseil de sécurité et de la revitalisation de l'Assemblée générale, ainsi que du processus global de renforcement de la cohérence et de l'efficacité du système des Nations Unies ne doit pas nous décourager. Bien au contraire, elle devrait nous inciter à une plus grande mobilisation.

Seule l'ONU est capable de produire des solutions intégrées aux questions interdépendantes telles que le développement, la paix et la sécurité, les droits de l'homme et l'action humanitaire.

En conclusion, j'invite les États Membres à se rappeler des paroles de Jean Monnet, père de l'Europe moderne. Parlant de l'utilisation du veto et du peu de pouvoir du dialogue dans l'histoire de l'Europe moderne, il a affirmé que « le veto est à la fois la cause profonde et le symbole de l'impuissance à dépasser les égoïsmes nationaux ». Construisons ensemble un monde prospère pour nos générations futures.

Nous espérons que notre voisin trouvera le moyen de sortir de la crise dès que possible. Nous avons proposé une série de mesures concrètes pour approfondir notre coopération économique et nos relations de bon voisinage, qui prévoient notamment un accord bilatéral pour éviter la double imposition. La fiscalité macédonienne est avantageuse pour les entrepreneurs venus de notre voisin et, comme toujours, les portes de la République de Macédoine leur sont grandes ouvertes.

La République de Macédoine est profondément convaincue que l'Organisation des Nations Unies demeure le centre du multilatéralisme et de la gouvernance mondiale. L'Organisation favorise le dialogue universel qui, dans la plupart des cas, aboutit à des solutions conjointes pour

faire face aux problèmes mondiaux et parvenir à une vision commune de l'avenir du système international.

La Présidente par intérim (parle en espagnol) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Gjorge Ivanov, Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale

La Présidente par intérim (parle en espagnol) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Guinée équatoriale.

M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (parle en espagnol) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Obiang Nguema Mbasogo (parle en espagnol) : Je tiens pour commencer à transmettre les félicitations de mon gouvernement à S. E. M. Vuk Jeremić, Président de la soixante-septième session de l'Assemblée générale et ancien Ministre des affaires étrangères de la Serbie. Nous sommes très heureux de son accession à la présidence parce que son pays continue de jouer un rôle actif en faveur de l'apaisement des tensions, de l'élimination des inégalités et du renforcement de l'état de droit dans les relations internationales. Nous sommes convaincus que pendant son mandat, l'Assemblée générale mènera ses travaux dans un climat de consensus et de solidarité entre ses membres.

La présente session de l'Assemblée générale se tient à un moment où notre monde est secoué par divers troubles, où de nombreux États connaissent des tensions intérieures, où une crise économique aiguë est en train de sévir, où les pays en développement se heurtent à des difficultés pour parvenir à l'émergence économique, où l'environnement et l'espace atmosphérique se dégradent et où de graves catastrophes naturelles causent la perte de millions de vies humaines et la destruction d'infrastructures vitales pour l'humanité.

Les efforts considérables déployés par le Secrétaire général, par l'intermédiaire du système des Nations Unies,

n'ont pas suffi à changer radicalement les choses. Il faut que tous les États fassent preuve d'une volonté plus forte, mènent une action solidaire et adoptent une démarche homogène pour lutter avec détermination contre les problèmes qui nous préoccupent tous aujourd'hui. De fait, le Secrétariat a mis en avant, dans les grandes lignes, les questions qui constituent le programme de la présente session, notamment le besoin de développement économique des pays en développement, le maintien de la paix et de la sécurité internationales, le développement du continent africain, la promotion des droits de l'homme et la fourniture d'une aide humanitaire, la promotion de la justice et du droit international, le désarmement et la lutte contre le trafic de stupéfiants, le terrorisme, l'emploi de mercenaires, la piraterie et d'autres crimes.

La République de Guinée équatoriale tient à souligner que de tous les problèmes précités, le sous-développement est celui qui cause le plus de ravages dans le monde et que l'ONU ne doit donc pas le traiter avec indifférence. De fait, chaque année, les victimes de la faim et des maladies – et dont le monde en développement a l'apanage – sont plus nombreuses que les victimes causées par les guerres recensées aux quatre coins de notre planète. Les effets néfastes de l'analphabétisme, du manque de logement et de la malnutrition dans les pays en développement sont plus grands que ceux causés par les catastrophes naturelles. Globalement, de nos jours, l'ignorance et le manque de connaissances techniques et scientifiques, conséquences du sous-développement, ont des répercussions sur les personnes pires que le terrorisme ou la toxicomanie. À la lumière de ces éléments défavorables, nous proposons que le Conseil économique et social adopte des programmes spéciaux en faveur des pays les moins avancés afin de remédier à l'absence des infrastructures élémentaires indispensables pour le développement. Les pays développés doivent s'engager à appuyer ces programmes, qui pourraient servir de socle à une coopération mutuellement bénéfique entre tous les pays concernés.

On ne peut imaginer promouvoir les droits de l'homme dans une société assujettie aux entraves du sous-développement. De la dignité humaine, qui est absolument fondamentale, aux autres droits complémentaires permettant à l'individu de mener une vie digne et garantissant son intégrité physique et morale, sa liberté et en définitive son bien-être, tous ces éléments sont essentiels pour que l'être humain exerce la plénitude de tous les droits universellement reconnus. La question n'est pas de savoir ce qui doit primer : les droits de l'homme ou le développement économique. Ce qu'il nous faut, c'est reconnaître que les droits de l'homme

ne sont pas accessibles dans leur intégralité aux personnes qui sont emprisonnées dans le sous-développement.

En ce qui concerne la lutte contre le sous-développement, nous nous félicitons de ce que, malgré les multiples obstacles qui compliquent sa marche en avant et perpétuent les intérêts néocolonialistes sur le continent, l'Afrique ait déjà commencé à promouvoir des programmes de développement économique et des systèmes démocratiques modernes qui affranchissent ses habitants du sous-développement. La plupart des conflits intérieurs en Afrique sont alimentés par des intérêts étrangers qui veulent asseoir leur continuité sur le continent. Comme le dit le proverbe, « Quand un rivièrre coule vers sa source, les pêcheurs en profitent ».

La Guinée équatoriale est particulièrement satisfaite des progrès réalisés dans le cadre de son programme de développement économique, dont le but est de faire de notre pays une économie émergente d'ici à 2020 grâce à l'utilisation des recettes issues de l'exploitation du pétrole et du gaz naturel. Grâce à ces ressources, nous répondons à la plupart de nos besoins en matière d'infrastructures – routes, hôpitaux, écoles, centres de formation professionnelle et centres universitaires, ports, aéroports, approvisionnement en eau potable, téléphonie, transports aériens, maritimes et terrestres, développement urbain, logements sociaux, électricité, etc. Parallèlement à ce programme, nous avons adopté d'importantes réformes politiques adaptées à l'évolution rapide que connaît le pays afin de garantir le fonctionnement intégral des mécanismes de contrôle de l'action du Gouvernement, d'accorder de plus grandes libertés au peuple et de protéger au maximum les droits de l'homme. Dans le cadre de ces réformes, un dirigeant ne peut pas rester au pouvoir plus de deux mandats. Le Parlement est en train d'être élargi afin que la représentativité du peuple soit plus universelle. Les décisions économiques et sociales reposent sur des critères techniques et prennent en compte les intérêts de la société. Le Président de la République doit obligatoirement être assisté par un organe consultatif. L'indépendance des pouvoirs judiciaire et législatif est renforcée. Un organe de contrôle et d'audit des activités économiques publiques et privées est en cours d'établissement. Enfin, une autorité est mise en place pour assurer la défense et la surveillance des droits de l'homme. Un Gouvernement de transition a été constitué pour appliquer ces réformes dans un délai de huit mois.

Mon gouvernement a toujours été très sensible à la question de l'assistance humanitaire. À cet égard, la Guinée équatoriale propose la création d'un fonds fiduciaire de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et

l'agriculture (FAO) pour la sécurité alimentaire en Afrique, fonds qui sera ouvert aux pays les moins avancés. Depuis cette tribune, nous annonçons une contribution initiale de 30 millions de dollars. Nous invitons les pays africains et autres donateurs à contribuer à cette initiative.

Dans un esprit humanitaire, mon gouvernement a toujours aspiré à prendre des initiatives propices au développement de l'humanité. C'est pourquoi la Guinée équatoriale a créé le prix UNESCO-Guinée équatoriale en vue d'encourager la communauté scientifique à trouver des remèdes pour sauver la vie aux personnes qui souffrent de maladies et fléaux tels que le sida, le paludisme et la tuberculose. Le Directeur général de la FAO a accepté cette initiative pour la création de ce fonds.

S'agissant des autres points importants de notre ordre du jour, nous sommes d'avis que la paix et la sécurité internationales dépendent fondamentalement du respect des principes du droit international, du respect de l'indépendance, de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale de chaque État, du respect de l'égalité souveraine des pays et de la non-ingérence dans les affaires internes des autres États, du respect et de la réalisation des engagements internationaux, et de la promotion de liens d'amitié et de coopération d'intérêts mutuels et équitables.

Ces règles forment la base de la promotion de la justice et du droit dans les relations internationales, et aucun État ou groupe d'États ne devrait s'ériger en une police chargée de leur application, ce qui constitue une usurpation de l'autorité de l'ONU et sape son efficacité. L'ONU doit imposer son autorité sur la scène internationale, en évitant de subir les manipulations éventuelles émanant des pressions externes exercées par ceux qui violent l'esprit de ses principes.

Par ailleurs, la Guinée équatoriale fait siens les vœux du continent africain tout entier d'obtenir une réponse à l'une de ses revendications légitimes, présentées à plusieurs reprises, sur la réforme du Conseil de sécurité, sur l'élargissement de sa composition dans les deux catégories et sur l'octroi à la région de l'Afrique de deux sièges dans la catégorie des membres permanents et de cinq sièges dans la catégorie des membres non permanents. L'ONU préconise les principes de la démocratie et du droit. L'Afrique réclame donc ses droits, y compris au Conseil de sécurité. L'Afrique souhaite participer à la prise des décisions qui ont un impact sur son avenir.

Avec l'aide de tous, nous pourrions prendre les mesures propres à réduire la tendance à l'unilatéralisme et à l'hégémonie dans les relations internationales, à tempérer les politiques qui menacent la paix et la souveraineté des États

et qui entravent le développement économique et social des peuples, violant de ce fait considérablement les principes du droit international.

Pour ce qui est du désarmement, que la Guinée équatoriale appuie sans réserve bien qu'elle ne soit ni producteur ni acheteur d'armes de destruction massive sophistiquées, nous croyons qu'il ne devrait y avoir aucune ambiguïté en la matière. On ne peut dire une chose et faire son contraire.

Nous ne croyons pas qu'il existe une menace émanant d'autres planètes du système solaire ni d'autres planètes de l'espace extraterrestre. La possession d'armes nucléaires ou d'armes de destruction massive est une honte pour l'humanité contemporaine qui prépare sa propre destruction. Alors, qui devrait s'armer et qui devrait-on désarmer? La fin de la guerre froide était censée mettre fin à la course aux armements. Le moment est venu pour l'humanité de construire son propre avenir au lieu de gaspiller ses ressources dans des plans d'extermination.

Les mesures d'embargo adoptées contre certains gouvernements ne doivent pas faire oublier les répercussions qu'elles entraînent et les souffrances qu'elles causent aux populations, en particulier les couches les plus vulnérables. Ces mesures sont contraires aux objectifs du Millénaire pour le développement adoptés par l'ONU. Les sanctions et les embargos, quelle que soit leur véritable nature, doivent toujours tenir compte de l'impact humanitaire sur les populations auxquelles ils sont imposés. C'est pour cette raison que nous proposons de faire prévaloir les droits de l'homme lorsque des mesures de sanction sont adoptées. En conséquence, nous demandons la levée de l'embargo contre Cuba.

Pour terminer, nous allons rentrer en Guinée équatoriale avec le vif espoir que cette soixante-septième session de l'Assemblée générale marque une étape importante dans le processus d'humanisation des relations internationales.

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Guinée équatoriale de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

**Allocution de M. Ikililou Dhoinine,
Président de l'Union des Comores**

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de l'Union des Comores.

M. Ikililou Dhoinine, Président de l'Union des Comores, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Ikililou Dhoinine, Président de l'Union des Comores, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Dhoinine : Qu'il me soit permis, tout d'abord, d'adresser mes chaleureuses félicitations à S. E. M. Vuk Jeremić, Ministre des affaires étrangères de la Serbie, pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale. Je voudrais lui dire tout le plaisir de l'Union des Comores de le voir présider nos travaux et l'assurer du soutien entier de la délégation comorienne dans l'accomplissement de son noble mandat.

Je rends également un vibrant hommage à M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser, ancien Représentant permanent du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies, qui a précédemment assuré cette présidence avec sagesse, compétence et détermination, et qui a su œuvrer en faveur du renforcement du rôle de l'Assemblée générale.

Je voudrais, enfin, féliciter le Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, pour la clairvoyance avec laquelle il conduit l'Organisation et pour les initiatives louables qu'il déploie, en permanence, en faveur du respect des principes et des idéaux de la Charte et, notamment la consolidation de la paix et de la stabilité pour plus de développement.

Comme ce fut le cas l'année dernière, la présente session de l'Assemblée générale se tient, cette fois encore, dans un contexte mondial global incertain. Ce climat est marqué par des crises multiformes qui sont autant de défis énormes lancés à notre institution. En effet, elle se déroule à un moment où l'un des membres de notre famille, la Syrie, est déchiré par une guerre fratricide qui ne cesse de s'aggraver, faisant ainsi planer une sérieuse menace sur la paix, aussi bien pour la région que pour le monde, en raison de la position géopolitique stratégique de ce pays. La démission de l'Envoyé spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue des États arabes en Syrie, l'ancien Secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan, confirme, si besoin était, la complexité de la gestion de ce conflit syrien. Aussi, faut-il agir sans plus tarder pour mettre fin à la terrible souffrance du peuple frère syrien et sauver ce qui reste de ses infrastructures diverses.

La cause palestinienne, elle aussi, nous interpelle tout autant. En effet, depuis des décennies, elle attend une solution juste et durable, dans notre volonté partagée d'asseoir ensemble les bases solides d'un monde de paix et de prospérité. Ainsi, l'Union des Comores réitère ici son soutien, plein et entier, au peuple palestinien et fait sienne la formule d'un État palestinien membre à part entière du concert des nations, vivant côte à côte et en parfaite sécurité avec l'État d'Israël.

La situation qui prévaut dans le nord du Mali reste également très préoccupante. Les attaques perpétrées contre les populations civiles de cette région, les atteintes graves aux droits de l'homme, les obstacles dressés à l'accès humanitaire, la destruction et le pillage des lieux saints et des sites religieux, historiques, culturels sont des actes barbares contraires aux principes de l'islam. C'est pourquoi, mon pays soutient l'engagement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, en relation avec l'Union africaine et l'ONU, pour mettre fin à ces exactions qui n'ont que trop duré.

Il ne faudrait toutefois pas perdre de vue que pendant que certains prônent le fanatisme et l'extrémisme, l'islamophobie prend, elle aussi, une ampleur inquiétante. En effet, la diffusion du film *L'innocence des musulmans* a suscité dans le monde des vagues d'indignation et de nombreuses manifestations. Plusieurs millions de croyants se sont sentis insultés et blessés dans leur foi.

Cependant, ces protestations contre les insultes inqualifiables dont l'islam, les musulmans et le prophète Mahomet – paix et salut sur lui – sont l'objet ne peuvent justifier la violence dirigée contre les chancelleries occidentales dans de nombreux pays. Ainsi, mon pays condamne les attaques terroristes qui, à Benghazi, en Libye, ont causé la perte de l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique, Chris Stevens, et de plusieurs de ses collaborateurs. Je saisis cette occasion pour renouveler au peuple américain et aux familles éprouvées les sincères condoléances du peuple et du Gouvernement comoriens.

Les nombreux foyers de tension encore actifs partout dans le monde, la violation des droits humains fondamentaux, le développement de la piraterie et la montée du terrorisme militent pour une réforme, en urgence et en profondeur, du Conseil de sécurité. Ainsi, mon pays réitère son soutien à la position de l'Union africaine sur la nécessité d'une réforme du Conseil de sécurité pour une meilleure représentativité de la communauté internationale et pour plus d'efficacité dans le règlement et la gestion des conflits.

Voilà une dizaine d'années que mon pays s'est résolument engagé dans la voie de la démocratie et souhaite apporter sa contribution aux efforts de promotion d'un monde de paix, de sécurité, de justice et d'équité. Voilà pourquoi, je me suis engagé depuis mon accession à la magistrature suprême à ne ménager aucun effort, en vue de promouvoir l'état de droit et la bonne gouvernance en Union des Comores. Aussi, outre la mise en place de toutes les institutions prévues par notre Constitution, notamment la Cour suprême, j'ai accordé une priorité majeure à la lutte contre la corruption.

De même, une loi anticorruption est d'ores et déjà promulguée et une commission nationale de lutte et de prévention contre la corruption est actuellement en place et à pied d'œuvre. Dans ce registre, je remercie l'Union européenne qui, par son assistance et son expertise, nous a permis d'élaborer le document de stratégie nationale de lutte contre la corruption.

Cette année encore, la crise économique et financière mondiale est au cœur du débat général de notre session. Cette crise est venue mettre en évidence la nécessité urgente d'une gouvernance économique mondiale fondée sur les valeurs de responsabilité, d'équité et de solidarité. Cette crise a révélé aux yeux du monde l'urgence d'une réforme en profondeur des institutions financières internationales.

Les répercussions de cette crise se font de plus en plus sentir, surtout dans les pays en développement où la hausse des prix des produits de première nécessité menace la paix et la stabilité. Cette crise est aussi venue accentuer les problèmes liés à l'énergie, moteur de tout développement socioéconomique, limitant notre capacité de promouvoir le développement à travers les investissements.

Un autre défi majeur auquel nos pays sont confrontés reste la question des changements climatiques. Nous devons réagir efficacement face à ce phénomène qui affecte la planète entière et, tout particulièrement, les petits États insulaires, comme l'Union des Comores.

Je me permets de souligner ici que mon pays a connu, en avril dernier, des pluies torrentielles d'une rare violence qui se sont, deux semaines durant, abattues sur nos îles, causant ainsi des dégâts aux conséquences désastreuses pour la population et l'économie nationale. En effet, 10% de la population a été affectée, ce qui est considérable pour un pays peu peuplé comme les Comores. Je voudrais, donc, au nom de l'ensemble du peuple comorien et de mon gouvernement, remercier tous les partenaires et amis qui ont bien voulu nous apporter une aide humanitaire, en urgence, pour nous aider à faire face à cette situation dramatique.

Ces intempéries sans précédent ont conduit mon gouvernement à procéder, avec l'appui et le soutien de la communauté internationale, à l'élaboration d'un plan de relèvement rapide. Ce plan permettra de mieux venir en aide aux personnes sinistrées et de remettre en état les infrastructures dévastées, sur l'étendue du territoire national. Ce plan, qui présente les interventions destinées à rétablir la situation sur une période de 6 à 12 mois, a été lancé lors d'une table ronde tenue le 5 septembre 2012 à Pretoria (Afrique du Sud), avec l'appui fraternel de la République d'Afrique du Sud, pays frère et ami des Comores. Ainsi, je voudrais faire appel à tous nos amis ici présents pour qu'ils nous apportent leur assistance dans le financement de ce plan de relèvement rapide évalué à près de 18 millions de dollars. Cela permettra à mon pays de mieux faire face à la situation présente et de mieux se préparer pour l'avenir.

Le temps est venu de relancer avec plus de détermination plusieurs dossiers en suspens au niveau international, notamment en favorisant les mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques et en rendant opérationnel le Fonds vert de Copenhague pour le climat. Nous devons honorer les engagements pris en faveur des pays du Sud en mettant en œuvre, entre autres, les accords sur les émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts ainsi qu'un accord global sur les changements climatiques. De même, il nous faut respecter le Protocole de Kyoto sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et, enfin, tout mettre en œuvre pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

Aussi, face à tous ces défis, les uns tout aussi importants que les autres, je lance un appel pressant à l'endroit des pays les plus développés pour que les mécanismes mis en place pour résorber la crise en Europe, notamment, s'appliquent aussi aux pays les plus fragiles pour prévenir des conséquences plus fâcheuses, sachant notamment que nos pays dépendent des apports financiers de nos diasporas. Dans cette perspective, mon pays qui, actuellement, bénéficie du Programme de facilité élargie de crédit du Fonds monétaire international, espère parvenir en décembre de cette année 2012 au point d'achèvement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. C'est dire que le nouvel ordre économique mondial, basé sur des principes partagés d'équité, de transparence et de prospérité, que nous appelons de nos vœux s'impose pour une résorption réelle et dynamique de la crise qui frappe le monde. L'Afrique attend avec impatience l'avènement de ce nouvel ordre pour concrétiser l'intégration économique et sociale et s'inscrire résolument sur la voie du développement durable.

Pour conclure et pour ce qui a trait à la stabilité de mon pays, je lance, une fois encore, devant l'Assemblée, un appel à la France, pour qu'un dialogue franc et sincère soit enfin instauré entre nos deux pays, à tous égards liés, sur la question de l'île comorienne de Mayotte. Il est de plus en plus évident que le fait que Mayotte soit restée sous administration française constitue une menace pour la paix et la stabilité des trois autres îles comoriennes, cette paix qui reste le socle de la liberté et de la prospérité.

Il est vrai, et ce n'est un secret pour personne, que cette île a toujours servi de base arrière aux détracteurs des Comores qui ne souhaitent pas voir notre pays aller de l'avant en dépit de ses énormes potentialités. Par ailleurs, cette année 2012 finissant a été pour mon peuple l'une des plus dramatiques. Des hommes, des femmes et des enfants, à bord d'embarcations de fortune appelées « kwassa kwassa », ont péri dans le bras de mer séparant les îles comoriennes d'Anjouan et de Mayotte, en raison du visa que la France a imposé aux Comoriens des autres îles. Cette situation douloureuse et inacceptable qui dure depuis des décennies ne peut laisser indifférente cette Assemblée planétaire qui a choisi pour thème cette année le règlement des conflits par des moyens pacifiques et le respect de l'état de droit à l'échelle nationale et internationale.

J'espère, par conséquent, que la France saura honorer ses engagements de pays respectueux du droit international. J'espère, enfin, qu'elle répondra positivement à notre appel pressant pour qu'ensemble nous trouvions une solution propice au retour de Mayotte dans son giron naturel, qui reste l'Union des Comores. C'est ainsi qu'on mettra fin au drame humanitaire et qu'on pourra garantir une stabilité durable à mon pays. C'est par la résolution définitive de ce contentieux qui n'a que trop duré que la France pourra contribuer aux efforts en cours en vue de favoriser l'intégration régionale et sauvegarder ainsi les intérêts de cette région de l'océan Indien que nous voulons bâtir ensemble, dans la stabilité et la paix.

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de l'Union des Comores de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Ikililou Dhoinine, Président de l'Union des Comores, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Allocution de S. A. R. le Prince Haji Al-Muhtadee, Prince héritier du Brunéi Darussalam

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Prince héritier du Brunéi Darussalam.

S. A. R. le Prince Haji Al-Muhtadee, Prince héritier du Brunéi Darussalam, est escorté à la tribune.

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. A. R. le Prince Haji Al-Muhtadee, Prince héritier du Brunéi Darussalam, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Prince Haji Al-Muhtadee (Brunéi Darussalam) (*parle en anglais*) : Au nom de Sa Majesté le Sultan et du peuple du Brunéi Darussalam, je voudrais féliciter le nouveau Président de l'Assemblée générale, S. E. M. Vuk Jeremić, pour son élection et lui souhaiter plein succès pour l'année à venir. Nous voudrions également remercier son prédécesseur, S. E. M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser, de son dévouement aux travaux de l'Organisation. Nous le remercions tout particulièrement des efforts qu'il a consentis pour nous encourager tous à relever les grands défis du XXI^e siècle.

Dans le même temps, nous tenons à remercier le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, de sa détermination à appliquer les valeurs fondamentales de l'ONU chaque fois qu'il est appelé à agir en notre nom. Nous saluons en particulier son Programme d'action pour les cinq prochaines années et la vision commune que celui-ci nous offre. Cette vision est essentiellement celle de la tolérance, du respect et de la compréhension entre les nations.

Malheureusement, au cours des deux dernières semaines, nous avons assisté à des événements qui témoignent d'une vision toute différente. Après les avoir analysés, le Brunéi Darussalam a condamné sans réserve la cause de ces événements. Nous avons également indiqué à tous nos citoyens que notre gouvernement rejetait catégoriquement la violence et l'extrémisme qui en ont résulté. Ici, aux Nations Unies, nous félicitons le Secrétaire général de la déclaration qu'il a faite à ce sujet. Ce faisant, nous réaffirmons notre attachement aux valeurs universelles de tolérance et de respect. De même, nous soutenons les institutions, les structures et le respect de la légalité dans la conduite des affaires internationales qu'incarne cette noble Organisation.

Je voudrais passer maintenant au thème du débat général de cette année « Réaliser, par des moyens pacifiques, l'ajustement ou le règlement de différends ou de situations de caractère international ». Pour moi, le mot clef est « ajustement ». Je pense que ce terme est bien choisi. Il

sous-entend un changement qui se fait avec précaution et progressivement. Il n'invite pas à l'affrontement. Pour nous, au Brunéi Darussalam, ce terme correspond à l'objectif principal de cette réunion annuelle. Nous voyons cela comme une occasion d'exprimer notre satisfaction et nos préoccupations quant à la façon dont l'ONU gère le processus de mondialisation que nous avons adopté au niveau national.

En d'autres mots, sommes-nous satisfaits de la situation actuelle, ou pensons-nous qu'il faut procéder à quelques ajustements? Pour répondre à cette question, nous voudrions tout d'abord exprimer notre profonde satisfaction relativement à de nombreux aspects de l'activité de l'Organisation. Les soi-disant défauts, échecs et revers de l'ONU font souvent les gros titres des journaux. Mais derrière tout cela, nous sommes conscients de l'énorme contribution de l'ONU au bien-être des générations futures. Je tiens donc à exprimer notre profonde satisfaction pour le travail réalisé par les organismes des Nations Unies et les instances internationales. Nous estimons qu'ils nous offrent la possibilité de sortir de la logique du colonialisme du XIX^e siècle et des intérêts nationaux du XX^e siècle. Dans l'esprit du thème à l'examen, ils nous aident à nous adapter au régionalisme du XXI^e siècle et, par la suite, nous l'espérons, à une mondialisation réussie.

C'est pourquoi je voudrais évoquer trois domaines qui nous semblent particulièrement importants. Dans chacun de ces domaines, nous estimons que l'ONU contribue à créer un monde dans lequel les populations qu'elle représente peuvent espérer un avenir meilleur – un avenir d'espoir plutôt que d'angoisse, d'assurance plutôt que de peur, et de confiance plutôt que de désespoir.

Le premier domaine est celui du travail difficile à long terme visant à assurer le développement durable. Nous avons été impressionnés par les résultats de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, qui s'est tenue à Rio de Janeiro en juin et a fait fond sur 20 ans d'efforts. Le développement durable est désormais bien plus qu'un sujet académique, il fait partie intégrante du programme des Nations Unies pour le développement à long terme. On est passé de la théorie à de nombreuses idées, projets et activités concrets.

Le deuxième domaine est couvert dans le *Rapport de 2012 sur les objectifs du Millénaire pour le développement*. En particulier, nous avons pris acte des affirmations faites par le Secrétaire général dans son avant-propos La cible relative à la réduction de moitié de la pauvreté extrême a été atteinte cinq ans avant l'échéance de 2015, et il en est de même de la cible relative à la réduction de moitié de la proportion de personnes qui n'ont pas d'accès disponible à des sources

d'eau potable améliorées. Les conditions de vie de plus de 200 millions de personnes vivant dans des bidonvilles ont été améliorées; c'est le double de la cible 2020. Le taux d'inscription des filles à l'école est équivalent à celui des garçons, et nous avons enregistré un progrès accéléré dans la réduction de la mortalité infantile et maternelle. Nous sommes particulièrement encouragés par sa conclusion selon laquelle réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015 est un défi qu'il est possible de relever.

Le troisième domaine concerne tous les efforts consentis par les organismes des Nations Unies tels que le Programme des Nations Unies pour le développement, l'UNICEF et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, qui interviennent dans près de 150 pays. Ils mènent des travaux de grande portée et en même temps spécifiques qui mettent l'accent sur les éléments fondamentaux de la vie quotidienne des populations que nous représentons.

Si nous réussissons dans ces trois domaines, alors nos enfants et nos petits-enfants vivront dans un monde où les gens ordinaires et leurs familles ont une chance réelle de vivre ensemble dans l'espoir et la confiance. C'est pour cela que nous sommes satisfaits du travail réalisé par l'ONU en tant qu'organisation mondiale. En d'autres termes, en ce qui concerne le rôle fondamental de l'ONU, nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire de procéder à ce que notre thème d'aujourd'hui décrit comme ajustement.

C'est plutôt dans la structure de l'Organisation que nous pensons qu'il faut procéder à certains ajustements. Pour la plupart de nos petits États sur le plan physique et politique, la raison en est évidente. Trop souvent, la structure actuelle semble être la cause profonde des gros titres des journaux dont j'ai parlé. Pour nous, il s'agit d'une structure du XX^e siècle conçue pour faire face aux réalités du XX^e siècle. Cela s'illustre par les 64 années de souffrance des citoyens ordinaires de la Palestine, et par toutes les autres situations désespérées où les causes profondes des conflits et des affrontements sont encore enfouies dans le siècle passé.

Autrement dit, cette situation doit changer. À l'heure de la mondialisation, nous sommes tous interdépendants et responsables sur une base d'égalité. Mais comme beaucoup d'autres membres de l'Assemblée, nous estimons que la structure actuelle ne reflète pas vraiment ces réalités. C'est pourquoi elle doit être ajustée pour combler les vieux clivages politiques.

Nous espérons que l'Organisation suivra de plus en plus l'exemple de certaines régions qui fonctionnent actuellement sur la base du consensus, plutôt que sur

l'intransigeance et le bras de fer. C'est ce que nous avons adopté dans notre propre région, l'Asie du Sud-Est. C'est l'esprit qui sous-tend la vision actuelle de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) pour mettre en place une communauté de nations pacifiques et respectueuses les unes des autres, quels que soient leur passé, leurs ressources économiques ou leurs préoccupations nationales.

C'est pourquoi nous apprécions grandement le solide appui et la bonne volonté que nous témoignent nos nombreux partenaires extérieurs à la région. C'est aussi pourquoi au Brunéi Darussalam, le plus petit de tous les États de l'Association, nous nous sentons honorés et privilégiés d'assumer la présidence de l'ASEAN l'année prochaine. Cette organisation est une association de pays voisins qui ont délibérément choisi de faire évoluer l'identité passée de leur région. Il y a 45 ans encore, notre région était l'une des plus instables de la planète, une zone d'affrontement des intérêts nationaux des grandes puissances et un point focal de la guerre froide.

Aujourd'hui, notre région s'est transformée et elle est déterminée à agir dans l'intérêt des 600 millions d'habitants qui composent sa communauté. Elle continuera de le faire, non pas par le conflit ou l'affrontement, ni en remettant en cause les valeurs nationales, mais par le consensus pacifique. De la même manière, nous espérons que la structure de l'ONU pourra s'ajuster progressivement et judicieusement.

S. A. R. le Prince Haji Al-Muhtadee, Prince héritier de Brunéi Darussalam, est escorté de la tribune.

Allocution de M^{me} Portia Simpson Miller, Première Ministre, Ministre de la défense, du développement, de l'information et des sports de la Jamaïque

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Première Ministre et Ministre de la défense, du développement, de l'information et des sports de la Jamaïque.

M^{me} Portia Simpson-Miller, Première Ministre, Ministre de la défense, du développement, de l'information et des sports de la Jamaïque, est escortée à la tribune.

M^{me} Simpson Miller (Jamaïque) (*parle en anglais*) : Je voudrais en premier lieu féliciter le Président de son accession à la présidence de la soixante-septième session de l'Assemblée générale. Je l'assure de l'entier soutien et de la pleine coopération de la délégation jamaïcaine. Je tiens en outre à exprimer solennellement les remerciements de ma délégation à S. E. M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser, qui

a si habilement guidé les travaux de l'Assemblée au cours de sa soixante-sixième session. Je remercie également le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, ainsi que le personnel du Secrétariat, de leur dévouement et du travail acharné qu'ils accomplissent au service des États Membres.

L'on raconte qu'un jour une jeune femme d'un village rural de Jamaïque a été interrogée par un candidat politique qui voulait représenter sa communauté. « Qu'est-ce que tu attends le plus de tes représentants? », lui demanda le candidat. La jeune femme réfléchit à la question pendant un moment. Lentement et avec sérieux, elle répondit : « Tout ce que je veux, c'est avoir une chance. Je veux que vous nous donniez à ma famille et à moi un milieu de vie dans lequel je puisse travailler, participer et prospérer. Mais surtout, je veux que vous garantissiez à ma famille un environnement sain et sûr ».

Depuis des centaines d'années, nos peuples respectifs nourrissent de grandes attentes à l'égard de leurs dirigeants. Ils élisent des gouvernements dont ils espèrent qu'ils pourront leur apporter une plus grande sensation de bien-être et de sécurité. Aujourd'hui encore, ils attendent des chefs d'État et de gouvernement qu'ils leur fournissent à eux, à leur famille, à leur communauté et finalement à leur pays respectif le leadership et l'orientation propices au développement de ce sentiment si important de bien-être et de sécurité. Au fil du temps, à travers le monde, a émergé un sentiment croissant d'impatience et d'agitation, né de l'impression d'une insécurité mondiale grandissante.

En conséquence, l'ordre du jour de l'ONU s'est élargi pour répondre aux défis multiformes que sont la sécurité alimentaire, les changements climatiques, les pandémies mondiales et la crise économique et financière mondiale. Nous voyons déjà des citoyens de plusieurs pays passer à l'action pour exiger le changement. D'autres choisissent d'occuper différents lieux en signe de protestation. À la lumière de cette réalité, beaucoup des membres présents ici – en fait, nombre d'entre nous, dirigeants – font office de tampon entre apathie et anarchie.

Le thème de la session de cette année de l'Assemblée, « Réaliser, par des moyens pacifiques, l'ajustement ou le règlement de différends ou de situations de caractère international », est fort approprié et tombe à point nommé, compte tenu des événements actuels dans un certain nombre de pays et de régions, qui font peser une menace sur la paix et la sécurité internationales. Il traduit l'appel lancé par cette jeune femme, qui demandait simplement à son représentant de lui fournir à elle et aux siens un environnement sûr et sécurisé. Pourtant, sa demande n'est pas aussi simple qu'il y paraît.

L'insécurité, l'impatience et l'inquiétude qui sont apparues aux quatre coins du monde sont des accélérateurs explosifs. Elles trouvent leur origine dans le terrible fléau de la pauvreté, qui a été si bien décrit par le héros jamaïcain Marcus Mosiah Garvey, qui nous a rappelé que la pauvreté est :

« un état infernal. La pauvreté n'est pas une vertu, c'est un crime. Être pauvre, c'est avoir faim sans espoir de trouver à se nourrir ; être malade sans espoir d'être soigné ; tomber de fatigue et de sommeil sans avoir un endroit où poser sa tête ; être tout nu, sans trouver à se vêtir ; être méprisé et abandonné de tous ».

Nous devons avoir pour objectif d'éliminer les conditions qui conduisent à la pauvreté. Nous devons mener des politiques socioéconomiques qui garantiront l'équité sociale et la justice pour nos peuples et accroîtront leur bien-être et leur sentiment de sécurité. Cela n'est possible que si nous, États Membres, travaillons ensemble en toute bonne foi pour garantir l'avenir durable dont nous avons convenu à Rio de Janeiro. Inventons l'avenir que nous voulons et donnons la priorité à nos peuples.

L'économie mondiale continue d'être en proie à l'incertitude, elle-même exacerbée par les effets néfastes persistants de la crise financière et économique. Les chocs mondiaux ont touché tous les peuples. Ils menacent nos communautés, affaiblissent nos familles et mettent partout à l'épreuve les individus, qu'importe leur hémisphère ou leur région ou s'ils vivent dans ce qu'on appelle les pays développés ou en développement ou bien dans le Nord, le Sud, en Orient ou en Occident. Certains ont moins de chance que les autres. C'est le cercle vicieux de l'insécurité.

Nous ne devons pas oublier qu'une grande partie des populations les plus pauvres de la planète vivent dans des pays à revenu intermédiaire. Ce groupe diversifié englobe à la fois d'importantes économies en développement et des petits États insulaires en développement, notamment ceux des Caraïbes. Nombre de nos pays ont des problèmes communs. Plusieurs sont lourdement endettés et extrêmement vulnérables aux chocs extérieurs et aux catastrophes naturelles. Des obstacles importants nous empêchent d'accélérer le relèvement et la croissance économiques. Nous sommes handicapés par l'instabilité des prix énergétiques et alimentaires, la baisse des prix des produits d'exportation et la faiblesse des apports de capitaux. La hausse des prix des denrées alimentaires inflige de dures épreuves à une grande partie de notre population, en particulier les groupes les plus vulnérables de nos sociétés. Les petits pays ont besoin de davantage d'appui pour pouvoir résister aux chocs économiques et environnementaux.

Je prends la parole devant l'Assemblée aujourd'hui en tant que représentant de l'un de ces pays. La Jamaïque est une petite nation à l'esprit énorme – une nation dont la vitesse du peuple défie les lois de la physique, dont les messages musicaux ont inspiré des changements mondiaux positifs et révolutionnaires et dont les esprits ont offert au monde une myriade de solutions, notamment dans les domaines scientifique, juridique et médical. Pourtant, de nombreux pays tels que la Jamaïque ont des possibilités et un potentiel formidables qui ne se reflètent pas dans leurs indicateurs économiques actuels ou qui ne les reflètent pas.

Des réformes de la gouvernance économique mondiale, notamment les institutions financières internationales, sont nécessaires pour accorder aux petites économies vulnérables le traitement spécial et différencié dont elles ont besoin. La réorientation des flux financiers dans le domaine du développement contribuera aussi considérablement au renforcement de notre résistance et de notre détermination naturelles. Nous félicitons la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement de l'action qu'elle a menée au cours des 48 dernières années pour promouvoir le commerce et le développement et aider les pays en développement. Il reste encore beaucoup à faire, et nous attendons avec intérêt de travailler en collaboration avec un large éventail de partenaires de développement.

Les femmes et les enfants constituent un groupe particulièrement vulnérable de notre monde. Les phénomènes que nous appelons chocs extérieurs causent des perturbations réelles et profondes dans leur vie quotidienne. Trop de mères ont dû faire des choix difficiles pour satisfaire leurs besoins fondamentaux. Trop d'enfants sont victimes de violence et de sévices. Les enfants, en particulier les filles, sont utilisés comme pions à des fins économiques, notamment par le biais de la traite des êtres humains et d'autres actes d'exploitation. La traite des êtres humains est une menace infâme au bien-être de nos femmes, de nos filles et de nos garçons. Nos ancêtres ont lutté pour obtenir leur liberté. Il est honteux qu'à ce moment de l'histoire mondiale, nous voyions apparaître une forme d'esclavage moderne qui permet que les femmes, les filles et les garçons soient vendus comme du bétail. Un grand nombre de jeunes femmes vulnérables ont été trompées et attirées par des offres promettant de les sortir ainsi que leurs familles de la pauvreté. Elles se retrouvent par la suite dans un pays étrange, sans soutien aucun, ni identité, ni espoir de rentrer chez elles. Elles sont vendues à des réseaux d'esclavage moderne, et leurs propres corps deviennent une monnaie d'échange.

La Jamaïque est déterminée à renforcer les programmes locaux et nationaux visant à éliminer la violence

à l'encontre des femmes et des enfants. Dans le même temps, je prie la communauté internationale de prendre des mesures courageuses pour lutter contre ce fléau. Les questions qui touchent les femmes et les enfants doivent se trouver au centre des processus de prise de décisions. Nous sommes impatients de poursuivre notre collaboration avec ONU-Femmes et la communauté internationale afin de rompre ce cycle d'exploitation et d'insécurité.

Les effets dévastateurs du VIH/sida et des maladies non transmissibles alimentent également le cycle d'insécurité mondiale. La Jamaïque est consciente des investissements considérables consentis par l'ONU et la communauté internationale dans le domaine de la lutte contre le VIH/sida. Cet appui a permis aux pays en développement, y compris la Jamaïque, d'améliorer la vie des personnes touchées. Néanmoins, l'insuffisance des ressources humaines et financières limitent notre capacité à intensifier le dépistage et le traitement et à mettre en œuvre des programmes visant à sensibiliser la population et à réduire le risque de nouvelles infections.

Le monde en développement et les populations à faible revenu sont les plus durement touchés par les effets des maladies non transmissibles. Le coût des maladies non transmissibles dans les domaines social et du développement exige une action politique concertée aux niveaux national et international. Nous devons traduire dans les faits les résultats de la Réunion de haut niveau sur les maladies non transmissibles qui s'est tenue l'année dernière.

Nous approchons de l'échéance de 2015 fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Les résultats obtenus jusqu'à présent ont été inégaux. Nous devons relancer l'action en faveur de la réalisation de l'objectif 8, concernant le partenariat mondial pour le développement. Je tiens à souligner la situation relative au statut de notre pays à revenu intermédiaire. Le classement des pays par catégories ne doit pas faire obstruction à la fourniture d'un appui aux populations les plus pauvres et les plus vulnérables au monde. Nous demandons instamment à ce que les pays à revenu intermédiaire ne soient pas mis à l'écart du programme de développement, ni à la périphérie des initiatives d'aide au développement mises en place par la communauté internationale. Il faut procéder d'urgence à un examen des facteurs utilisés par les organismes multilatéraux compétents pour mesurer la richesse des pays. Nous appuyons les propositions de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes visant à utiliser un indicateur différent mais complémentaire du critère du revenu par habitant dans le cadre de l'aide au développement.

J'en viens maintenant aux événements politiques mondiaux. Le cycle d'insécurité transcende les frontières. Les événements récents ont attiré notre attention sur la fragilité de la paix et de la sécurité dans de nombreux endroits du monde, et ils ont fait ressortir l'importance que revêtent le respect de l'état de droit, la démocratie et la bonne gouvernance. La Jamaïque réaffirme son attachement aux principes consacrés par la Charte des Nations Unies, au multilatéralisme et à l'inviolabilité des institutions diplomatiques dans les relations entre États. Nous continuerons de contribuer aux travaux en cours à l'ONU en vue de garantir le respect des droits de l'homme, la justice, l'équité sociale et le règlement des différends par des moyens pacifiques.

La criminalité transnationale, le trafic de stupéfiants et le commerce illicite d'armes de petit calibre et de munitions sont des éléments importants du cycle d'insécurité. Ils continuent de menacer des vies et de miner l'état de droit et sont des facteurs de la criminalité violente. Nous persistons à dire qu'il faut encourager les partenariats dans la lutte contre ce fléau, et nous continuerons de collaborer avec toutes les délégations en vue d'élaborer un traité global et solide sur le commerce des armes.

Le conflit en Syrie fait peser une menace réelle sur la paix et la sécurité internationales. Nous sommes vivement préoccupés par l'escalade de la violence dans le pays et le nombre de victimes qui en résulte. Nous sommes convaincus que ce conflit peut encore être réglé par des moyens politiques et diplomatiques.

Nous continuons à insister auprès des dirigeants israéliens et de l'Autorité palestinienne pour qu'ils reprennent les négociations dès que possible, en se fondant sur la solution des deux États et les résolutions pertinentes de l'ONU. Ces résolutions prennent en compte le droit d'Israël d'exister dans des frontières sûres ainsi que les aspirations du peuple palestinien à l'autodétermination et à disposer de son propre État.

Nous devons nous assurer, par un processus de réforme de ses organes, notamment le Conseil de sécurité, que l'ONU continue de répondre efficacement aux intérêts de ses membres. Il faudrait que les négociations à cet égard progressent rapidement vers une issue satisfaisante.

Plus de deux ans après le séisme dévastateur survenu en Haïti, la détresse dans laquelle est plongé ce pays reste profondément préoccupante. Nous constatons avec inquiétude que seule une petite partie des contributions annoncées ont été décaissées, alors que la situation humanitaire en Haïti est extrêmement alarmante. En tant qu'ami et proche voisin d'Haïti et au nom des solides liens historiques qui nous

unissent à lui, j'encourage les membres de la communauté internationale à honorer leurs engagements. Le peuple haïtien a besoin de notre appui continu.

Le blocus commercial et économique imposé de longue date à Cuba, un autre proche voisin et ami de la Jamaïque, a eu de graves conséquences négatives sur sa croissance et son développement. La Jamaïque renouvelle son appel à la levée du blocus contre Cuba et des mesures extraterritoriales qui tendent à étendre la portée de ce blocus à des pays tiers.

La Jamaïque continue de travailler avec ses partenaires pour ériger à l'ONU un monument en l'honneur des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves. Nous accueillons avec gratitude les contributions généreuses reçues à ce jour pour ériger le mémorial permanent, et nous lançons à nouveau un appel en faveur de la poursuite de cet appui financier.

Il y a 50 ans, lorsque nous avons obtenu notre indépendance, la Jamaïque s'est engagée à respecter les objectifs de l'ONU et a pleinement accepté les responsabilités liées à sa qualité de Membre. Notre engagement national engage tous les Jamaïcains à défendre la justice, la fraternité et la paix et à participer à la promotion du bien-être de l'humanité tout entière. Nous ne renierons jamais cet engagement.

Nous devons œuvrer de concert pour rompre le cycle de l'insécurité qui frappe le monde entier. Donnons la possibilité à chaque homme, à chaque femme et à chaque enfant de jouir pleinement du potentiel dont Dieu les a dotés. Je terminerai avec les paroles de Robert Nesta Marley, dit « Bob » Marley, qui chantait : « One love, one heart » (Un même amour, un même cœur). J'espère que les peuples du monde réussiront un jour à vivre ensemble dans la paix, l'amour, la sécurité, l'unité et la prospérité.

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Première Ministre de la Jamaïque de l'allocation qu'elle vient de prononcer.

M^{me} Portia Simpson-Miller, Première ministre et Ministre de la défense, du développement, de l'information et des sports de la Jamaïque, est escortée de la tribune.

Allocution de M. Jorge Carlos Fonseca De Almeida, Président de la République du Cap-Vert

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Cap-Vert.

M. Jorge Carlos Fonseca de Almeida, Président de la République du Cap-Vert, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) :

Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Jorge Carlos Fonseca de Almeida, Président de la République du Cap-Vert, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Fonseca (*parle en portugais, texte en anglais fourni par la délégation*) : J'adresse mes salutations au Président de l'Assemblée générale, M. Vuk Jeremić, que je félicite pour son élection. Je lui souhaite plein succès dans l'exercice de son mandat en tant que Président de la soixante-septième session de l'Assemblée générale. Je tiens également à adresser mes salutations à son prédécesseur à la soixante-sixième session, M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser de l'État du Qatar, pour l'excellent travail qu'il a réalisé durant son mandat.

Je tiens également à exprimer mes remerciements au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour sa gestion compétente de l'Organisation. Nous réaffirmons notre confiance en son leadership en cette période particulièrement difficile de notre histoire marquée par l'une des pires crises financières que le monde a connue et qui a des répercussions dans les secteurs économiques, sociaux, politiques, alimentaires, énergétiques et de l'environnement, sans parler des terribles menaces à la paix et à la sécurité qui apparaissent aux quatre coins du monde.

Petit État insulaire, manquant de ressources et indépendant depuis seulement 37 ans, le Cap-Vert est fier d'être un pays démocratique se fondant sur l'état de droit, qui s'est construit grâce à la détermination et à la sueur des Cap-Verdiens vivant dans le pays ou en dehors. En dépit du fait que mon pays est confronté à d'énormes difficultés pour assurer sa propre existence – difficultés qui, pour être surmontées, nécessiteront de faire appel à la solidarité internationale –, je suis convaincu que le Cap-Vert peut, quoique modestement, contribuer à trouver des solutions aux problèmes importants qui menacent ce monde agité qui est le nôtre aujourd'hui.

Outre la stabilité politique qui nous a caractérisés ainsi que la création et la consolidation d'un système démocratique, la nation cap-verdienne qui a précédé la création de l'État peut être considérée comme un exemple de coexistence pacifique entre des peuples provenant de pays différents, avec des croyances différentes et qui se sont intégrés dans ce qui était déjà été une culture mixte. Notre nation est ouverte au monde et à l'échange de valeurs.

Le Cap-Vert a choisi de mener une politique de paix, de dialogue et d'entente mutuelle dans le règlement des conflits. L'expression de ces valeurs fait partie de la façon de vivre et d'être des Cap-Verdiens. Notre culture est une culture de tolérance qui a forgé, au cours des presque quatre décennies de son histoire, les valeurs et les principes des politiques menées par le pays. Outre notre modeste contribution politique au règlement des conflits en Afrique australe, par exemple en faveur de la fin de l'apartheid en Afrique du Sud, de l'indépendance de la Namibie ou de la paix en Angola, je puis affirmer que notre plus grande contribution est notre mode de vie – en tant que population et en tant que culture. Ce mode de vie nous a permis de montrer que la tolérance et le partage des valeurs peuvent faire partie de la vie quotidienne, même lorsque les conditions sont défavorables. Notre mode de vie a permis aux Gouvernements et Chefs d'État cap-verdiens successifs de mener la politique étrangère de notre pays en toute cohérence et de lui donner pour priorité la paix, la justice et la coexistence pacifique des peuples. En conséquence, notre politique étrangère est l'expression ou la traduction de notre culture et de notre idéologie. C'est également ce qui me guide tandis que je m'efforce d'accroître la contribution du Cap-Vert à notre continent et, je l'espère, au monde.

Le 25 septembre, nous avons fêté le vingt-cinquième anniversaire de l'adoption de la Constitution de la République du Cap-Vert, ce qui atteste bien la stabilité affichée par notre pays. Cette dernière nous a permis d'organiser de nombreuses élections présidentielles, législatives et municipales, et les changements de majorité au pouvoir ont été opérés dans la plus grande normalité. Par une heureuse coïncidence, cette date déterminante pour le Cap-Vert – le 25 septembre – marquait également l'ouverture de la soixante-septième session de l'Assemblée générale, incarnation de la démocratie au niveau mondial, qui connaît actuellement un processus de revitalisation. De ce fait, je suis véritablement ravi que nous partagions cette date clef avec l'Assemblée générale.

Notre *Magna Carta* prévoit que notre ordre juridique national incorpore les précédents et normes du droit commun des États ainsi que le droit des traités, légalement approuvé et ratifié. Il est donc manifeste que nous attachons une très grande importance aux institutions telles que l'ONU, et aux principes qui les guident. Néanmoins, nous avons bien conscience du fait que, si ces principes, que nous avons inscrits dans notre Constitution, notamment ceux liés aux droits de l'homme, ne sont pas répercutés dans notre culture quotidienne, notre Constitution ne sera pas intégralement appliquée. Nous exhortons donc tous les Cap-Verdiens, qu'ils vivent dans leur pays ou à l'étranger, à internaliser davantage les valeurs de notre Constitution, ce qui nous semble être une

étape déterminante pour assurer sa vitalité et son application pleine et entière.

Malgré les graves problèmes qui sévissent actuellement dans le monde et la vulnérabilité de l'économie cap-verdienne, ainsi que l'impact direct que cela a sur les conditions de vie de la majorité des Cap-Verdiens, je dois avouer, sans fausse modestie, que je suis fier de la trajectoire que mon pays a suivie depuis son indépendance. Lorsque nous avons obtenu notre indépendance, notre produit intérieur brut (PIB) était de 190 dollars par habitant, alors qu'il atteint aujourd'hui 3 295 dollars annuels par habitant. Plusieurs indicateurs sociaux ont suivi cette croissance, ce qui nous permettra de réaliser plusieurs des objectifs du Millénaire pour le développement. D'ailleurs, les résultats que nous avons enregistrés dans les domaines du développement humain, de l'économie et des finances pendant la période 2011-2012 ont été bien accueillis par les grandes institutions financières internationales.

Notre économie est une économie de services – le secteur tertiaire représente 80 % de notre PIB en 2010 – dotée d'un marché de très petite taille et dont le secteur agricole lutte contre la désertification et la sécheresse. Nous ne pouvons donc pas ignorer nos très grandes vulnérabilités ou nous reposer sur nos lauriers maintenant que nous avons atteint le niveau de pays développé à revenu intermédiaire. Au contraire, nous ne devons pas perdre de vue le fait que notre économie est encore très dépendante, et qu'elle ne peut pas employer une portion importante de sa main-d'œuvre potentielle, avec toutes les conséquences sociales que cela comporte. Nous sommes donc dans l'obligation de continuer à compter sur la solidarité internationale.

Naturellement, nous continuerons à exploiter nos maigres ressources de manière efficace et rationalisée, et à mener une action encore plus efficace pour lutter contre la pauvreté, l'exclusion sociale et le chômage. En 2010, ce dernier a atteint un taux de 21 % sur l'ensemble de la population, et de 50 % parmi les jeunes. Nous accordons toujours notre pleine attention aux problèmes liés à l'énergie, à l'eau et à l'assainissement, de manière que, au fur et à mesure que nous construisons les infrastructures clés, nous puissions mettre en place les conditions nécessaires pour parvenir à une croissance durable de notre économie.

Nous devons également tenir compte du fait que les changements climatiques et autres catastrophes naturelles constituent pour les petits États insulaires en développement une épée de Damoclès qui menace jusqu'à leur avenir. Il est impératif que tous les pays, agissant de manière cohérente et solidaire, appliquent des programmes de protection de

l'environnement, développent l'économie verte et aident à mettre en place une véritable résilience mondiale.

L'une des caractéristiques les plus remarquables du monde d'aujourd'hui est l'interdépendance croissante de tous les secteurs. Nous parlons peut-être plus souvent de l'économie, mais cela est principalement dû au fait que c'est elle qui dicte les conditions de tous les autres secteurs – environnement, santé, sécurité, politique et culture – voire, d'ailleurs, la quasi-totalité des domaines de l'activité humaine. Il est donc fondamental que nous surveillions en permanence toutes les facettes pertinentes de ces liens complexes afin de pouvoir comprendre les tendances dominantes qui influencent notre processus de développement, mais également pour pouvoir contribuer, même modestement, à régler les problèmes des populations et des pays dans le monde entier.

Bien que la stabilité sociale et politique soit un aspect essentiel de nos sociétés, nous ne pouvons ignorer le fait que sur notre continent, l'Afrique, cela n'a pas été une caractéristique fondamentale, pour des raisons internes et, dans une certaine mesure, externes.

Je tiens à dire ma profonde préoccupation face à la crise économique et financière mondiale qui continue de sanctionner sévèrement les gouvernements et les populations vulnérables du continent africain. Ces populations souffrent déjà de la faim, du fléau du sida, des conséquences d'autres maladies endémiques, de l'exode de milliers de déplacés et de la terrible dégradation de l'environnement dont est victime le continent. L'Afrique, alors qu'elle est le continent qui a contribué le moins à ce déséquilibre, est la première à en subir les conséquences.

Ces crises affectent aussi la sécurité, non seulement à cause des conflits régionaux existants mais aussi du fait de la dimension universelle prise par le terrorisme. À ce titre, il touche une bonne partie de notre continent en raison de ses liens avec le trafic de drogue et la traite des personnes, la piraterie maritime, l'intolérance religieuse et les problèmes qui découlent de l'instabilité politique, sociale ou militaire qui prévaut dans nombre de nos pays. Tous ces problèmes forment un terreau fertile pour le terrorisme et favorisent son expansion. Les récents cas du Mali, de la Guinée-Bissau et d'autres, comme le Soudan, la Somalie, la République démocratique du Congo et certains pays du Maghreb, illustrent parfaitement cette situation. La communauté internationale a tout intérêt à axer résolument ses efforts sur la lutte pour éliminer de tels fléaux.

Malgré ces difficultés, il faut reconnaître que la nouvelle vague de dirigeants africains s'est grandement

employée à faire progresser le continent. La communauté internationale doit donc aider ces pays à trouver des solutions appropriées aux situations auxquelles ils sont confrontés, sans ingérence et sans privilégier des intérêts autres que ceux de nos populations.

En tout état de cause, une organisation telle que l'ONU, qui est dépositaire de valeurs respectant la légalité et le droit international, ne devrait jamais, par son silence, promouvoir, favoriser ou appuyer des solutions qui ne font que légitimer des actions inconstitutionnelles. Il est évident qu'il reste encore beaucoup à faire à cet égard.

Selon nous, comme je l'ai dit auparavant, en Afrique, il y a profusion de mécanismes, déclarations, programmes et autres projets assortis d'évaluations et de perspectives qui font fi des aspects politiques, institutionnels, sociaux et culturels, prenant parfois l'allure d'un cercle vicieux. Il n'y a pas de développement véritable parce qu'il n'y a pas de paix. La démocratie n'est pas profondément ancrée parce qu'elle se heurte aux traditions culturelles et morales. Il n'y a pas de paix à cause de l'intolérance et de l'exclusion sociale qui empêchent les citoyens de bâtir une société libre, équitable, démocratique et pluraliste, ce qui, parfois, exacerbe les conflits armés et d'autres maux d'ordre social.

L'Afrique a besoin d'un nouveau système de pensée qui ne rejette pas les valeurs universelles de la démocratie mais qui, au contraire, s'en inspire pour enrichir son propre processus de développement et établir une relation dialectique entre modernité et tradition, liberté et tendance à l'auto-conditionnement, exigences de développement économique et lutte contre l'exclusion et les inégalités sociales, réalité et idées préconçues.

L'Afrique doit reprendre confiance en elle-même. L'Afrique attend encore de voir s'établir des liens plus forts entre l'ONU et l'Union africaine pour un véritable partenariat en faveur du développement.

Le moment est venu de prendre des décisions sur des questions comme le commerce international et les changements climatiques, sur la base de négociations mondiales qui soient fondées sur des règles justes, équitables et éthiques et en phase avec les pays du Sud en général, et mon continent en particulier. D'autres instances, notamment dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, y gagneraient aussi en légitimité.

Bref, nous demandons à ce que des mesures précises soient prises pour qu'au sein de cette Organisation il y ait

une prise de décision efficace concernant des domaines ayant trait au développement, et notamment l'annulation de la dette extérieure des pays en développement, en particulier les petits États insulaires en développement. Nous sommes sûrs que cela donnerait un coup de fouet à ces pays pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015.

En 2009, le Secrétaire général Ban Ki-moon a affirmé à l'Université de Princeton que l'ONU avait besoin d'« une nouvelle vision, d'un nouveau paradigme, d'un nouveau multilatéralisme. Ainsi on contribuerait à garantir la stabilité économique et financière mondiale, à mener une offensive contre la pauvreté, à restaurer la paix, à lutter contre les effets des changements climatiques, à améliorer la santé mondiale, à lutter contre le terrorisme et à assurer le désarmement et la non-prolifération ».

À la cérémonie de clôture de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) en juin, il a été déclaré que Rio+20 avait montré que le multilatéralisme était un instrument irremplaçable de l'expression mondiale de la démocratie. Nous réaffirmons qu'il est la voie légitime pour trouver des solutions aux problèmes qui affectent l'humanité. J'applaudis et souscris donc à ces déclarations.

En conclusion, le monde a énormément évolué depuis la fin de la guerre froide. Le système multilatéral actuel doit s'adapter aux nouveaux défis. Si l'ONU veut rester un instrument efficace et vital pour la communauté internationale en cette nouvelle ère des relations multilatérales, elle devra s'ouvrir sur le monde, innover, écouter d'autres voix et accepter les nouvelles réalités politiques, économiques et sociales qui ont été engendrées et imposées par le processus de mondialisation.

Le Président assume de nouveau la présidence.

La réforme du Conseil de sécurité, organe qui fait chaque jour un peu moins face aux défis du monde contemporain, est un objectif poursuivi depuis longtemps, sans succès. Le Cap-Vert appuie la position de l'Union africaine, qui préconise la réforme du Conseil pour redresser la situation injuste dans laquelle se trouve le continent africain. Actuellement, l'Afrique n'a pas droit à un seul siège permanent au Conseil, bien qu'elle réponde à toutes les conditions demandées.

Je terminerai, Monsieur le Président, en faisant part de ma conviction que l'Afrique peut également apporter une contribution précieuse à l'édification d'un monde meilleur, un monde sans guerre, où la paix ne soit pas seulement une notion théorique : un monde avec plus de liberté, de justice et de sécurité, c'est-à-dire un monde avec plus de fraternité

et de prospérité, qui veille efficacement au bien-être de ses citoyens.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Cap-Vert de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Jorge Carlos De Almeida Fonseca, Président de la République du Cap-Vert, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Allocution de M. Mahmoud Abbas, Président du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine et Président de l'Autorité palestinienne

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine et Président de l'Autorité palestinienne.

M. Mahmoud Abbas, Président du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine et Président de l'Autorité palestinienne, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue au Président du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine et Président de l'Autorité palestinienne, M. Mahmoud Abbas, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Abbas (Palestine) (*parle en arabe*) : Je voudrais, pour commencer, remercier les chefs de toutes les délégations qui, dans leur allocution à l'Assemblée, ont insisté sur la nécessité d'accomplir d'urgence des progrès vers la réalisation d'une paix juste dans notre région, de façon à permettre au peuple palestinien de jouir de ses droits nationaux inaliénables.

Les événements survenus au cours de l'année écoulée ont confirmé ce sur quoi nous avons eu de cesse d'appeler l'attention et mis en garde les membres de la communauté internationale : le danger catastrophique que fait peser l'installation des colons racistes dans notre pays. Au cours de ces derniers mois, les attaques commises par les milices terroristes des colons israéliens sont devenues une réalité quotidienne, puisque nous avons essuyé pas moins de 535 attaques depuis le début de l'année. Nous nous heurtons à des vagues d'attaques incessantes contre notre peuple, nos mosquées, nos églises et monastères, nos foyers

et nos écoles. Ils déchaînent leur venin contre nos arbres, nos champs, nos cultures et nos biens, et notre peuple est devenu la cible systématique de leurs meurtres et de leurs tortures, avec la complicité totale des forces d'occupation et du Gouvernement israélien.

L'escalade des attaques commises par les colons ne devrait surprendre personne car elle procède en droite ligne de la poursuite de l'occupation et d'une politique gouvernementale qui encourage délibérément les implantations de colonies de peuplement et les colons et fait de leur satisfaction une priorité absolue. Elle procède en droite ligne du climat raciste alimenté par une culture d'incitation à la haine véhiculée par les programmes scolaires, les déclarations extrémistes et les fatwas israéliens, imprégnées de haine et enracinées dans une série de lois discriminatoires élaborées et promulguées au fil des ans contre le peuple palestinien par l'appareil de sécurité et les tribunaux israéliens, qui avancent une excuse après l'autre pour justifier les crimes des colons leur libération anticipée lorsque l'un d'entre eux d'aventure est arrêté. Les commissions d'enquête officielles et militaires inventent de toutes pièces des raisons pour justifier les actes de soldats ayant commis des crimes relevant clairement des crimes de guerre, ainsi que des meurtres, des tortures et des violences à l'encontre de civils palestiniens pacifiques.

Au cours de l'année écoulée depuis la dernière session de l'Assemblée générale, la Puissance occupante s'est obstinée à mener sa campagne de colonisation, concentrée particulièrement sur Jérusalem et ses environs. Cette campagne vise clairement et délibérément à modifier le caractère historique de la ville et la glorieuse image de la Ville sainte gravée dans la mémoire de l'humanité. C'est une campagne de purification ethnique contre les Palestiniens de Jérusalem par le biais de la démolition de leurs foyers – qu'on les empêche de reconstruire, la révocation de leurs droits de résidence, le déni des services sociaux fondamentaux, notamment la construction d'écoles, la fermeture des institutions et l'appauvrissement de la communauté de Jérusalem assiégée derrière des murs et des postes de contrôles. Cette campagne asphyxie la Ville et empêche des millions de Palestiniens d'avoir librement accès à ses mosquées, ses églises, ses écoles, ses hôpitaux et ses marchés.

La Puissance occupante a également poursuivi l'implantation et l'expansion des colonies de peuplement en Cisjordanie ainsi que son blocus étouffant, les incursions et les attaques contre notre peuple dans la bande de Gaza, qui souffre toujours des conséquences désastreuses de la guerre d'agression destructive livrée contre lui il y a quelques années. Près de 5 000 Palestiniens sont toujours détenus dans

des prisons israéliennes, dont certains sont des prisonniers de conscience. À cet égard, nous appelons la communauté internationale à contraindre le Gouvernement israélien à respecter les Conventions de Genève de 1949 et à enquêter sur les conditions de captivité des prisonniers et des détenus palestiniens, et nous insistons sur la nécessité de les libérer. Ce sont des soldats engagés dans la lutte de leur peuple pour la liberté, l'indépendance et la paix.

En même temps, la Puissance occupante continue de resserrer le siège et d'imposer des restrictions draconiennes aux déplacements, empêchant ainsi l'Autorité palestinienne de mettre en œuvre des projets d'infrastructures d'une importance capitale et de fournir des services à ses citoyens, lesquels sont également empêchés de cultiver leurs terres et sont privés de l'eau nécessaire pour l'irrigation. La Puissance occupante fait également obstruction à la mise en œuvre de projets agricoles, industriels, touristiques et de logements par le secteur privé palestinien dans de grandes parties du territoire palestinien occupé classées comme zones d'occupation de contrôle absolu. Ces zones couvrent environ 60 % de la Cisjordanie.

La Puissance occupante continue de démolir délibérément ce que l'Autorité palestinienne construit – des projets financés par des donateurs frères et amis – et détruit les projets de construction de l'Autorité – routes, maisons de simples citoyens et installations agricoles. En fait, au cours des 12 derniers mois, les forces d'occupation israéliennes ont démolé 510 structures palestiniennes dans ces zones et déplacé 770 Palestiniens de leurs foyers. Ces mesures ont entraîné des dommages considérables pour notre économie et entravé nos programmes de développement et les activités du secteur privé. Elles aggravent les difficultés socioéconomiques de notre peuple occupé, ce que confirment les institutions financières internationales. La politique générale d'Israël a pour résultat final d'affaiblir l'Autorité palestinienne, de saper sa capacité à s'acquitter de ses fonctions et à mener ses projets et d'honorer ses obligations. Cela pose une menace à son existence même ou pourrait provoquer son effondrement.

Tout ceci se déroule dans le contexte d'une rhétorique politique israélienne qui n'hésite pas à agiter le spectre de positions extrémistes qui, à de nombreux égards et de par leurs répercussions concrètes sur le terrain, incitent à des conflits religieux. C'est là une chose que nous rejetons avec force sur la base de nos principes et de nos convictions parce que nous comprenons bien que l'attisement de ces idées dans ce domaine sensible et explosif peut pousser à l'acte des extrémistes de tous poils, notamment ceux qui tentent d'utiliser des religions monothéistes tolérantes pour justifier leur idéologie terroriste.

Quant à nous, pour prouver notre intention sérieuse et sincère de mettre fin à cette impasse, nous avons ouvert des pourparlers exploratoires avec le Gouvernement israélien au début de l'année, sur l'initiative du Royaume hachémite frère de Jordanie. Nous avons également encouragé le souhait émis par plusieurs pays de contribuer aux efforts visant à mettre fin aux impasses récurrentes et avons pris nous-mêmes l'initiative de créer les conditions favorables à la reprise des négociations. Mais hélas, le résultat de toutes ces initiatives a été très négatif.

Il ne peut y avoir qu'une seule interprétation des actions et des pratiques du Gouvernement israélien sur notre terre et des positions qu'il nous a présentées quant à la teneur d'un accord sur le statut final visant à mettre fin au conflit et à instaurer la paix : le Gouvernement israélien rejette la solution des deux États.

La solution des deux États – à savoir, l'État de Palestine coexistant avec l'État d'Israël – est tout à la fois l'esprit et l'essence du compromis historique figurant dans la Déclaration de principes, convenue à Oslo et signée, il y a 19 ans, par l'Organisation de libération de la Palestine et le Gouvernement israélien sous l'égide de l'ONU et sur la pelouse de la Maison blanche. C'est un compromis par lequel, soucieux de faire la paix, le peuple palestinien a accepté d'établir son État sur 22 % seulement du territoire de la Palestine historique.

En fait, il y a eu ces dernières années une accélération et une intensification systématiques des mesures israéliennes visant à vider les Accords d'Oslo de tout leur sens, tout en créant simultanément des faits sur le terrain dans le territoire palestinien occupé qui rendent extrêmement difficile – voire complètement impossible – l'application de ces Accords.

Le Gouvernement israélien a l'intention de poursuivre son occupation de Jérusalem-Est, d'annexer de facto de grandes parties du reste du territoire palestinien occupé et de continuer à occuper une grande partie du territoire sous d'autres désignations. Il refuse de s'engager dans un débat sérieux sur la question des réfugiés palestiniens. Il veut continuer d'occuper les aquifères palestiniens et de contrôler les zones agricoles les plus fertiles de notre terre, ainsi que notre air, nos cieux, notre eau, nos frontières et toute notre vie.

La carte et les frontières finales qui correspondraient aux positions officielles d'Israël montrent de petites enclaves palestiniennes entourées par de grands blocs de colonies de peuplement, par des murs et des points de contrôle, ainsi que d'importantes zones et routes de sécurité réservées aux colons. Ces enclaves, affublées de nouveaux noms tels que

« plan unilatéral pour un État aux frontières provisoires », resteraient donc sujettes à l'entière domination de l'armée et des colons. Je le répète : un État avec des frontières provisoires. C'est un projet que nous rejetons catégoriquement de A à Z car il n'aboutira pas à la paix.

Israël refuse de mettre fin à l'occupation et refuse d'autoriser le peuple palestinien à obtenir sa liberté et son indépendance. Il rejette la création de l'État de Palestine. Israël promet une nouvelle catastrophe au peuple palestinien – une nouvelle Naqba – un nouvel échec.

Je parle ici au nom d'un peuple en colère qui a le sentiment que, alors qu'il exige son droit à la liberté tout en adoptant une culture de paix et en adhérant aux principes et aux règles du droit international et des résolutions de la légitimité internationale, constate que, contrairement à toute logique, c'est Israël qui continue d'être récompensé, Israël dont le Gouvernement poursuit une politique de guerre, d'occupation et de peuplement. On laisse Israël agir en toute impunité, et d'aucuns s'opposent à l'adoption d'une position décisive quant à ses violations du droit et des accords internationaux. Cela revient à donner carte blanche à la poursuite d'une politique d'occupation, de spoliation et de nettoyage ethnique, et à encourager le maintien d'un système d'apartheid contre le peuple palestinien.

Bien que nous soyons vraiment en colère, nous ne permettrons pas, au nom de l'Organisation de libération de la Palestine, seule représentante légitime du peuple palestinien, que notre pays soit divisé en deux parties.

Nous sommes le seul représentant légitime du peuple palestinien. Je réaffirme sans hésitation que nous sommes tout aussi attachés – également et au même degré – à la paix et à la légitimité internationale, et ses pactes et résolutions, qu'à l'exercice de nos droits nationaux inaliénables et à nos aspirations. Et nous réaffirmons notre attachement à la non-violence et notre rejet du terrorisme sous toutes ses formes, en particulier le terrorisme d'État.

Malgré notre déception, nous continuons de tendre sincèrement la main au peuple israélien pour faire la paix. Nous sommes conscients qu'en fin de compte les deux peuples devront vivre et coexister, au sein de leur État respectif, en Terre sainte. Nous savons également que tout progrès dans le sens de la paix doit passer par des négociations entre l'Organisation de libération de la Palestine et Israël.

Malgré la grande complexité de la réalité sur le terrain et toutes les frustrations accumulées, nous affirmons devant la communauté internationale qu'il reste encore une chance – peut-être la dernière chance – de sauver la solution

des deux États et de sauver la paix. Cependant, cette tâche urgente devra être abordée sous un angle nouveau.

Tous ceux qui se précipitent pour nous conseiller de renouveler une expérience qui s'est avérée futile, notamment des négociations avec le Gouvernement israélien sans conditions claires, doivent comprendre que cela ne peut que déboucher sur un nouvel échec et servir uniquement d'alibi visant à consacrer l'occupation et à porter le coup de grâce à un processus de paix déjà moribond. Ceux qui nous conseillent d'attendre doivent savoir que les foyers de tensions et la situation qui n'en finit pas de pourrir dans notre pays et notre région obéissent à leur propre calendrier et ne peuvent tolérer de nouveaux retards ni d'autres attermolements, pas plus que d'être relégués au dernier rang des préoccupations de la communauté internationale.

La voie à suivre pour préserver les chances de paix doit avant tout être fondée sur le principe que l'occupation des colons racistes doit être condamnée, punie et boycottée, et à terme stoppée et éradiquée complètement. Elle passe également par la réaffirmation et le respect du mandat et des fondements du règlement du conflit qui ont été approuvés par tous ici présents.

Nul n'est besoin de s'acharner sur les éléments essentiels d'une juste solution au conflit israélo-palestinien. Mieux vaut faire preuve de la volonté de mettre en œuvre ces éléments. Point n'est besoin de mener des négociations marathons pour les définir ; mieux vaut avoir l'intention sincère et véritable de parvenir à la paix nécessaire. Ces éléments ne constituent nullement un casse-tête mystérieux ou une énigme insoluble : ce sont les secrets les plus clairs et les mieux connus du monde. En résumé, il s'agit de la création d'un État de Palestine indépendant, avec Jérusalem-Est pour capitale, sur l'ensemble du territoire occupé par Israël depuis 1967, et de la mise en œuvre d'une solution juste, convenue de concert, à la question des réfugiés palestiniens, conformément à la résolution 194 (III), comme l'a préconisé l'Initiative de paix arabe.

Les éléments fondamentaux de la solution au conflit existent dans les documents et les résolutions des Nations Unies. Les États Membres les connaissent déjà. Les éléments de la solution ont été également entérinés dans les résolutions d'organisations régionales, à commencer par la Ligue des États arabes, l'Organisation de la coopération islamique, le Mouvement des pays non alignés et l'Union africaine. Ils se trouvent également dans les déclarations de l'Union européenne et du Quatuor international pour le Moyen-Orient. Toutefois, à quoi ce mandat peut-il bien servir si Israël continue de le refuser et s'il est encouragé par d'autres à continuer de s'opposer à ce mandat?

La communauté internationale, incarnée par l'ONU, doit plus que jamais assumer ses responsabilités. Si l'on veut que la vision des deux États, Israël et la Palestine, survive et que la paix l'emporte sur cette terre de paix de Palestine – le lieu de naissance de Jésus, la paix soit avec lui, de l'ascension du prophète Mahomet, la paix soit avec lui, et la dernière demeure d'Abraham, la paix soit avec lui, la terre de trois religions monothéistes –, le Conseil de sécurité se doit d'adopter d'urgence une résolution présentant les piliers et les fondements d'une solution au conflit israélo-palestinien qui serve de mandat contraignant et de guide pour tous.

Tout bien considéré, la création d'un État de Palestine libre et indépendant est le droit sacré du peuple palestinien, qui doit être réalisé car cela fait trop de décennies que notre peuple attend. Il ne s'agit pas d'un don que quelqu'un peut nous faire. Il s'agit d'un droit qu'il appartient au peuple palestinien d'exercer.

Dans le même temps, l'Autorité palestinienne a affirmé, en mettant en œuvre des programmes de renforcement des institutions de l'État, qu'elle était capable de mettre en place un modèle sophistiqué d'État moderne et efficace en améliorant le fonctionnement de ses institutions et la gestion de ses finances publiques et en adoptant des normes en matière de transparence, de strict respect du principe de responsabilité et de bonne gouvernance. Le Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international ont jugé que ces résultats étaient impressionnants et constituaient une véritable réussite. Ces mesures ont été une nouvelle fois saluées dans le dernier rapport, rendu public il y a quelques jours, qui a confirmé que l'Autorité palestinienne était tout à fait prête à faire la transition vers l'indépendance, tout en insistant sur le fait que l'occupation israélienne restait le seul obstacle à la création de l'État de Palestine.

À la session précédente de l'Assemblée générale, nous avons demandé au Conseil de sécurité d'examiner notre candidature en vue de permettre à l'État de Palestine de prendre la place qui lui revenait dans le concert des nations en tant que Membre à part entière de l'ONU. Des voix hostiles se sont élevées avec force contre cette initiative politique, diplomatique et pacifique par excellence qui avait pour but de sauver le processus de paix en réaffirmant les principes et fondements. Bien que l'écrasante majorité des pays du monde aient appuyé et continuent d'appuyer notre candidature, notre initiative s'est soldée par un échec. Je n'arrive pas à trouver une seule raison de s'opposer à cette demande.

Pourtant, lorsque les pays du monde ont eu l'occasion d'affirmer leur position sans aucune restriction ni aucun

veto en automne dernier, ils ont voté, malgré des pressions considérables, pour l'admission de la Palestine à l'UNESCO en tant qu'État membre à part entière. Une année s'est écoulée et la Palestine, patrie de Mahmoud Darwish et d'Edward Saïd, joue le rôle qui lui revient au sein de l'UNESCO avec un sens aigu de ses responsabilités et avec professionnalisme. La Palestine est attachée aux conventions internationales et coopère avec tous les États membres afin de promouvoir les objectifs de l'organisation, donnant un exemple de la façon positive et constructive dont elle contribuerait aux organisations internationales. Pour accroître les chances de paix, nous poursuivons nos efforts afin que la Palestine devienne Membre à part entière de l'Organisation des Nations Unies. Dans ce même but, nous avons entamé des consultations intensives avec les différentes organisations régionales et d'autres États Membres pour que l'Assemblée générale adopte une résolution considérant l'État de Palestine comme un État non Membre de l'ONU à la présente session. Nous ne doutons pas que l'écrasante majorité des pays du monde appuie notre démarche en vue d'accroître les chances de parvenir à une paix juste. Notre démarche n'a pas pour objectif d'ôter sa légitimité à un État existant, Israël, mais de jeter enfin les bases d'un État qui doit être édifié, la Palestine. Honnêtement, ce n'est pas nous qui essayons de leur retirer leur légitimité mais c'est eux qui cherchent à nous priver de légitimité.

Soixante-quatre années se sont écoulées depuis la Nakbah et dans leur grande majorité, ceux qui en ont été les victimes directes, les témoins de ces horreurs, se sont éteints. Ils sont morts avec, à jamais préservé dans leur esprit et dans leur cœur le souvenir intimes d'un monde merveilleux qui a été détruit, de leurs foyers chaleureux qui ont été démolis, de leurs paisibles villages rayés de la carte, de la renaissance de leurs villes qui a été interrompue, et des êtres chers et aimés – hommes, femmes et enfants – tués durant les guerres, les massacres, les agressions, les incursions et les destructions, et d'un beau pays qui était un flambeau de la coexistence, de la tolérance, du progrès et un creuset de civilisations. Ils sont morts dans les camps de déplacés et de réfugiés dans lesquels ils ont été chassés après avoir été arrachés à leurs terres, attendant le moment où ils pourraient reprendre une vie qui s'est arrêtée, continuer un voyage interrompu et recoller les morceaux de leurs rêves brisés. Ils sont morts en restant attachés à leur droit humain légitime à la justice et à la liberté et à la réparation de l'injustice historique sans précédent qui leur avait été infligée. Le moment n'est-il pas venu de mettre fin à cette injustice?

Aujourd'hui, 77 % des Palestiniens sont âgés de moins de 35 ans. Ils n'ont pas connu les atrocités de la Nakbah mais ils connaissent très bien les détails de son terrible

déroulement, grâce aux récits de leurs pères et grands-parents. Ils souffrent, chaque jour, de ses effets, qui perdurent jusqu'à maintenant, par les pratiques de l'occupation et des colons sur un territoire qui se rétrécit autour d'eux et face à des horizons qui se referment devant leurs rêves, simples et normaux. Ils voient leur patrie, leur présent et leur avenir risquer d'être aliénés, et ils disent, avec fermeté, avec clarté : nous ne permettrons pas que se produise une nouvelle Nakbah.

À l'Assemblée je dis que le courageux peuple palestinien n'acceptera pas d'être victime d'une nouvelle Nakbah. Nous ne le permettrons pas. Nous resterons sur notre territoire. Mon pays poursuivra sa lutte déterminée pour demeurer éternellement sur sa Terre bienveillante dont chaque parcelle porte les preuves et les marques qui parlent de ses liens particuliers et profonds avec cette Terre qui remontent à l'histoire ancienne. Nous n'avons d'autre patrie que la Palestine, nous n'avons d'autre territoire que la Palestine. Nous n'en accepterons pas d'autre en échange, pas d'autre patrie et pas d'autre territoire. La Palestine est notre territoire national, et le restera.

Notre peuple continuera de mettre en place les institutions de son État, de poursuivre les efforts en faveur de la réconciliation nationale pour retrouver l'unité de la nation, du peuple et des institutions par le recours à l'arbitrage des urnes consacrant le choix démocratique pluraliste. De même, notre peuple est déterminé à continuer la résistance populaire pacifique – la résistance populaire pacifique – conforme au droit international humanitaire contre l'occupation et contre la colonisation, et pour la liberté, l'indépendance et la paix.

Empêchez une nouvelle Nakbah en Terre sainte. Appuyez l'édification d'un État de Palestine libre, stable et indépendant, maintenant, pour que la paix l'emporte avant qu'il ne soit trop tard.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine et Président de l'Autorité palestinienne de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Mahmoud Abbas, Président du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine et Président de l'Autorité palestinienne, est escorté de la tribune.

M. Schaper (Pays-Bas), Vice-Président, assume la présidence.

Allocution de M. Janez Janša, Premier Ministre de la République de Slovénie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de Slovénie.

S. E. M. Janez Janša, Premier Ministre de la République de Slovénie, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue au Premier Ministre de la République de Slovénie, S. E. M. Janez Janša, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Janša (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à féliciter de son élection le Président de l'Assemblée générale à sa soixante-septième session, M. Vuk Jeremić, à qui je souhaite plein succès dans l'accomplissement de ses fonctions. C'est un honneur pour moi que de rendre hommage au Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, pour sa direction avisée des travaux de l'Organisation des Nations Unies et les efforts inlassables qu'il déploie pour la mener à bon port en cette période difficile.

« Réaliser, par des moyens pacifiques, l'ajustement ou le règlement de différends ou de situations de caractère international » est le thème de la présente session de l'Assemblée générale. Nous avons eu l'occasion d'entendre les orateurs qui sont intervenus à l'ouverture de cette session insister sur la nécessité de prévenir la violence et sur la responsabilité qu'ont tous les États Membres, leurs dirigeants et les organisations internationales de prendre toute mesure pouvant permettre de prévenir des actes aussi atroces et de sensibiliser le public à cette question.

Parmi les autres questions qui préoccupent le monde, je voudrais attirer l'attention de l'Assemblée sur les scènes effroyables qui se déroulent en Syrie. Une guerre civile prolongée sévit dans ce pays depuis des mois. Malheureusement, les efforts de médiation ont échoué. Notre incapacité d'arrêter l'effusion de sang choque notre conscience. Nous n'avons malheureusement pas réussi à protéger les civils. À mon avis, la situation est critique. Elle témoigne de la nécessité urgente d'envisager un renforcement des capacités de prévention de l'ONU, de ses États Membres et des organisations régionales.

Des efforts concertés visant à éviter les atrocités à grande échelle s'imposent. L'an dernier, nous avons célébré le soixantième anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide. Cette Convention est l'aboutissement des efforts inlassables déployés par l'avocat polonais Raphaël Lemkin. Il arpenta tous les jours les couloirs de l'ONU, jusqu'à cette date de décembre 1948 où l'Assemblée générale a finalement adopté la Convention. Ensuite, il a poursuivi son travail et ses

efforts ont porté leurs fruits, en 1951, lorsque la Convention est finalement entrée en vigueur.

Ensuite, nous avons dû attendre un demi-siècle pour voir un individu condamné pour la première fois pour crime de génocide. La création des Tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda dans les années 1990 a été suivie de la création historique de la Cour pénale internationale, qui est une cour permanente. C'est une autre date à marquer d'une pierre blanche dans l'humanisation des relations internationales. Un autre fait encourageant est que le système des Nations Unies a amélioré la coordination interne de ses activités liées à la prévention du génocide. Les bureaux du Conseiller spécial pour la prévention du génocide et des atrocités massives et du Conseiller spécial pour la responsabilité de protéger ont été créés à cette époque. Le Conseil des droits de l'homme a contribué à promouvoir une culture de la prévention.

Au cours de ces derniers mois, la tragédie syrienne nous a fait prendre encore plus conscience de notre responsabilité de prévenir et de faire cesser les atrocités à grande échelle. Le Président américain, M. Barack Obama, a créé un conseil prometteur pour la prévention des atrocités et dans le discours qu'il a prononcé en avril au Musée mémorial consacré à l'Holocauste, aux États-Unis, il a fait remarquer que la souveraineté nationale n'avait jamais été une autorisation de massacrer son peuple. J'espère que nous partageons tous sa conviction que la prévention du génocide est un objectif réalisable. Dans le discours qu'il a prononcé à l'ouverture de la présente session, le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, nous a rappelé qu'il était de notre devoir de donner effet, concrètement, à la responsabilité de protéger.

À mon grand regret, cependant, nous ne soyons pas encore parvenus à nous entendre sur les modalités à suivre. Nous devons par conséquent recentrer et renforcer notre dialogue à cette fin. Il y a matière à améliorer les modes de collaboration entre les échelons national, régional et international.

Il convient de rappeler qu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, plus de 80 pays avaient été le théâtre d'atrocités à grande échelle. Au moins 53 millions de personnes innocentes ont perdu la vie. Derrière ces chiffres, il y avait des hommes et des femmes en chair et en os, et également des enfants. Ils avaient un avenir, mais on ne leur a pas permis de vivre. Derrière ces chiffres, il y a encore des familles traumatisées et le potentiel créatif mis à mal des sociétés touchées. En gardant cela à l'esprit, nous devrions être en mesure de fixer au moins les limites fondamentales du comportement humain et de mettre fin aux atrocités à grande échelle.

J'exhorte donc les États Membres de l'ONU, les membres des organisations régionales et sous-régionales et le système des Nations Unies à définir une nouvelle stratégie en vue de prévenir le génocide et les autres atrocités à grande échelle. Par ailleurs, il conviendrait de créer une instance intergouvernementale de pays partageant les mêmes vues afin de proposer une résolution des Nations Unies qui définisse un mandat clair en vue de l'élaboration et de l'adoption d'un mécanisme juridique idoine, un mécanisme juridique permettant de doter la notion de responsabilité de protéger de nouveaux outils, un mécanisme juridique chargé d'assurer la prévention de ces crimes, un mécanisme visant à faciliter une intervention plus rapide et plus efficace face à des actes de génocide et aux autres atrocités à grande échelle.

La Slovénie est prête à entamer un dialogue à cette fin. Nous convoquerons la première réunion dans les prochains mois. Je me réjouis de ce que nous ayons déjà obtenu un appui considérable pour cette initiative au cours de la présente session de l'Assemblée. Cette initiative émane de la société civile internationale. L'Institut pour la diplomatie culturelle de Berlin a réuni plusieurs milliers de partisans parmi les organisations non gouvernementales internationales, les juristes, les étudiants, les journalistes et d'autres individus. Cet appui ne cesse d'augmenter, et il ne s'agit pas d'une initiative isolée. Il y en a beaucoup d'autres à travers le monde.

Bien entendu, nous devons également renforcer notre collaboration en vue de poursuivre les auteurs présumés d'actes de génocide et d'atrocités à grande échelle, y compris des États. Il ne fait aucun doute que des poursuites efficaces ont un effet dissuasif et contribuent fortement au développement d'une culture de la prévention. Par ailleurs, il convient de développer une véritable culture de la prévention au niveau mondial. Nous devons améliorer notre compréhension des signes avant-coureurs qui devraient déclencher une intervention rapide.

En ce moment, nous sommes témoins de nombreux actes de violence qui prennent pour cible les missions diplomatiques et consulaires d'une région du monde. Je condamne vigoureusement ces actes de violence. Rien ne saurait jamais les justifier. La liberté d'expression est fondamentale dans une démocratie, et y répondre par la violence n'a jamais réussi à la faire taire. Ce n'est qu'en renforçant le dialogue interculturel que nous pourrions réduire les risques de conflit. Seul le respect mutuel peut contribuer au maintien de la paix et de la sécurité.

En 1946, Raphaël Lemkin déclara que notre patrimoine commun était le produit des apports de toutes les nations. Chaque pays et l'ONU dans son ensemble ont

l'énorme responsabilité, mais aussi l'occasion, de prévenir de futures atrocités. Nous ne pouvons pas échapper à notre histoire, mais nous pouvons en tirer des enseignements.

Je suis fermement convaincu qu'aucun d'entre nous ne souhaite voir les erreurs du passé se répéter demain. Nous avons assumé des mains de nos pères la responsabilité de ce monde et nous avons l'énorme responsabilité de le rendre meilleur pour nos enfants. J'invite donc tous ceux qui sont présents ici à le faire en se joignant à nos efforts en vue d'un monde exempt de génocide.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République de Slovénie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Janez Janša, Premier Ministre de la République de Slovénie, est escorté de la tribune.

**Allocution de M. Benjamin Nétanyahou,
Premier Ministre de l'État d'Israël**

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de l'État d'Israël.

M. Benjamin Nétanyahou, Premier Ministre de l'État d'Israël, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue au Premier Ministre de l'État d'Israël, M. Benjamin Nétanyahou, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Nétanyahou (Israël) (*parle en anglais*) : C'est un plaisir que de voir l'Assemblée générale présidée par l'Ambassadeur d'Israël, et il est bon de voir tous les représentants réunis ici.

Il y a 3 000 ans, le roi David régnait sur l'État juif dans notre capitale éternelle de Jérusalem. Je dis cela à tous ceux qui proclament que l'État juif n'a pas de racines dans notre région et qu'il disparaîtra bientôt. Tout au long de notre histoire, nous, le peuple juif, avons triomphé de tous les tyrans qui ont cherché à nous détruire. Et ce sont leurs idéologies qui ont été rejetées par l'histoire. Le peuple d'Israël a survécu. Nous disons en hébreu que l'État juif vivra éternellement.

Le peuple juif vit en terre d'Israël depuis des milliers d'années. Même après que la majorité de notre peuple se fut exilée, les Juifs ont continué de vivre sur la terre d'Israël à travers les époques. Notre peuple dans son plus grand nombre n'a jamais abandonné le rêve de retourner dans son ancienne patrie. Et défiant les lois de l'histoire, c'est ce que nous

avons fait. Nous avons regroupé les exilés, restauré notre indépendance et reconstruit notre vie nationale. Les Juifs sont rentrés chez eux. Nous ne serons plus jamais déracinés.

Hier, c'était Yom Kippour, le jour le plus sacré de l'année juive. Chaque année, depuis plus de trois millénaires, nous nous réunissons en ce jour de réflexion et de grand pardon. Nous faisons le bilan de notre passé. Nous prions pour notre avenir. Nous nous rappelons l'affliction de notre persécution ; nous nous rappelons les grandes épreuves de notre dispersion ; nous pleurons l'extermination d'un tiers de notre peuple, à savoir 6 millions de personnes, dans l'Holocauste.

Mais à l'issue de Yom Kippour, nous célébrons. Nous célébrons la renaissance d'Israël. Nous célébrons l'héroïsme de nos jeunes hommes et femmes qui ont défendu notre peuple avec le courage invincible des Josué, David et Macchabées d'antan. Nous célébrons la merveille que constitue le florissant État juif moderne. En Israël, nous empruntons les mêmes chemins que foulaient autrefois nos patriarches Abraham, Isaac et Jacob. Mais nous traçons de nouveaux chemins scientifiques, technologiques, médicaux et agricoles. En Israël, le passé et l'avenir convergent.

Malheureusement, ce n'est pas le cas dans de nombreux autres pays, car actuellement, il se livre une grande bataille entre les époques moderne et médiévale. Les forces de la modernité œuvrent à un avenir radieux dans lequel les droits de tous soient préservés, dans lequel chaque enfant ait accès à une bibliothèque numérique toujours plus imposante dans le creux de sa main, un avenir dans lequel chaque vie soit sacrée.

Les forces du Moyen-âge aspirent elles à un monde dans lequel les femmes et les minorités soient soumises, dans lequel la connaissance soit bannie, dans lequel on glorifie non la vie mais la mort et. Ces forces s'affrontent partout dans le monde, mais nulle part de façon plus aiguë qu'au Moyen-Orient. Israël se tient fièrement aux côtés des forces de la modernité. Nous protégeons les droits de tous nos concitoyens, hommes et femmes, Juifs et Arabes, musulmans et chrétiens, car tous sont égaux devant la loi.

Israël contribue également à rendre le monde meilleur. Nos scientifiques gagnent des prix Nobel. Notre savoir-faire se retrouve dans le moindre téléphone cellulaire et le moindre ordinateur que chacun d'entre nous utilise. Nous prévenons les famines en irriguant les terres arides d'Afrique et d'Asie. Récemment, j'ai été profondément ému de rencontrer, alors que je me trouvais à Technion, l'un de nos instituts technologiques de Haïfa, un homme paralysé de la taille jusqu'aux pieds monter avec une assez grande

facilité un escalier à l'aide d'une invention israélienne. Et la créativité exceptionnelle d'Israël n'a d'égal que la compassion remarquable de notre peuple. Lorsqu'une catastrophe frappe n'importe où dans le monde – en Haïti, au Japon, en Inde, en Turquie, en Indonésie ou ailleurs – les médecins israéliens sont parmi les premiers à se rendre sur les lieux pour pratiquer les interventions chirurgicales qui sauveront des vies.

Pendant l'année écoulée, j'ai perdu mon père et mon beau-père. Dans les mêmes unités de l'hôpital où ils ont été traités, les médecins israéliens traitaient des Arabes palestiniens. En fait, chaque année, des milliers d'Arabes des territoires palestiniens et arabes de tout le Moyen-Orient viennent en Israël pour être soignés dans des hôpitaux israéliens par des médecins israéliens. Je sais bien que personne à cette tribune n'en parlera, mais c'est la vérité. Il est important que le monde soit conscient de cette vérité. C'est parce qu'Israël chérit la vie qu'il chérit la paix et recherche la paix. Nous cherchons à préserver nos liens et nos traités de paix historiques avec l'Égypte et la Jordanie. Nous cherchons à instaurer une paix durable avec les Palestiniens.

Le Président Mahmoud Abbas vient juste de prendre la parole ici-même. Je lui dis et je dis à l'Assemblée que nous ne réglerons pas notre conflit en prononçant des discours diffamatoires à l'Organisation des Nations Unies. Ce n'est pas la façon de le résoudre. Nous ne réglerons pas notre conflit avec des déclarations unilatérales d'indépendance. Nous devons nous asseoir à la même table, négocier ensemble et parvenir à un compromis mutuel, dans lequel un État palestinien démilitarisé reconnaisse le seul et unique État juif.

Israël veut voir advenir un Moyen-Orient de progrès et de paix. Nous voulons voir les trois grandes religions nées dans notre région – le judaïsme, le christianisme et l'islam – coexister dans la paix et le respect mutuel.

Cependant, les forces médiévales de l'islam radical, que nous venons de voir assaillir les ambassades américaines à travers tout le Moyen-Orient, s'y opposent. Elles visent la suprématie sur tous les musulmans. Elles n'ont qu'une idée : conquérir le monde. Elles veulent détruire Israël, l'Europe et l'Amérique. Elles veulent faire disparaître la liberté. Elles veulent la fin du monde moderne.

L'islam militant possède de nombreuses mouvances, depuis les dirigeants iraniens, avec leurs gardiens de la révolution, jusqu'aux terroristes d'Al-Qaïda en passant par les cellules radicales tapies dans chaque recoin du globe. Mais en dépit de leurs différences, elles sont toutes enracinées dans le même triste terreau d'intolérance. Cette intolérance est

d'abord dirigée contre leurs frères musulmans, puis contre les chrétiens, les juifs, les bouddhistes, les hindous, les laïcs, et tous ceux qui ne se soumettent pas à leurs impitoyables doctrines. Elles veulent ramener l'humanité à une ère de dogme incontesté et de conflit sans fin.

Une chose est sûre. Ils finiront par échouer. Au bout du compte, la lumière pénétrera l'obscurité. Nous avons déjà vu cela se produire. Il y a environ 500 ans, l'imprimerie a contribué à extirper une Europe cloîtrée de l'obscurantisme. Finalement, l'ignorance a fait place à l'illumination. De la même manière, un Moyen-Orient cloîtré finira par céder au pouvoir irrésistible de la liberté et de la technologie. À ce moment-là, notre région sera guidée non par le fanatisme et la conspiration, mais par la raison et la curiosité.

À mon sens, la question n'est pas de savoir si ce fanatisme sera vaincu. Elle est de savoir combien de vies seront perdues avant que cela ne se produise. Nous avons aussi déjà vu cela par le passé. Il y a environ 70 ans, une autre idéologie fanatique cherchant à conquérir le monde est apparue. Cette idéologie s'est consumée, mais pas avant d'avoir entraîné des millions de personnes avec elle. Ceux qui se sont opposés à ce fanatisme ont attendu trop longtemps avant d'agir. Ils ont fini par triompher, mais le prix à payer a été terrible.

Mes amis, nous ne pouvons laisser cela se reproduire. Ce n'est pas seulement l'avenir de mon pays qui est en jeu. C'est l'avenir du monde entier. Rien n'est plus menaçant pour notre avenir commun que le fait que l'Iran se dote d'armes nucléaires. Pour comprendre à quoi ressemblerait le monde si l'Iran était doté d'armes nucléaires, il suffit d'imaginer un monde où Al-Qaïda serait dotée d'armes nucléaires. Il est indifférent que ces armes meurtrières soient entre les mains du régime terroriste le plus dangereux au monde ou de l'organisation terroriste la plus dangereuse au monde. Tous les deux sont animés de la même haine; tous les deux sont habités de la même soif de violence.

Il suffit de voir ce qu'a fait le régime iranien jusqu'à présent, sans armes nucléaires. En 2009, il a brutalement réprimé des manifestations de masse en faveur de l'instauration de la démocratie dans le pays. Aujourd'hui, ses hommes de main participent au massacre de dizaines de milliers de civils syriens, notamment des milliers d'enfants – et ils participent directement à ces meurtres. L'Iran a encouragé les meurtres de soldats américains en Iraq et continue de le faire en Afghanistan. Auparavant, des mercenaires iraniens avaient tué des centaines de soldats américains à Beyrouth et en Arabie saoudite. L'Iran a transformé le Liban et Gaza en bastions de terreur, en stockant près de 100 000 missiles et roquettes dans des zones civiles. Des milliers de ces roquettes

et de ces missiles ont déjà été tirés sur des communautés israéliennes par les mercenaires terroristes du régime.

Au cours de l'année écoulée, le régime iranien a implanté ses réseaux terroristes internationaux dans 24 pays sur les cinq continents, de l'Inde et de la Thaïlande au Kenya et à la Bulgarie. Il a même comploté de faire sauter un restaurant situé à quelques rues de la Maison Blanche pour tuer un diplomate. Et bien sûr, les dirigeants iraniens persistent à nier l'Holocauste et appellent à la destruction d'Israël quasiment tous les jours, comme ils l'ont encore fait cette semaine à l'ONU.

Alors, compte tenu du nombre d'agressions commises par l'Iran sans armes nucléaires, imaginons à quoi ressemblerait une agression iranienne si le pays était doté d'armes nucléaires. Imaginons que ses missiles à longue portée soient dotés de têtes nucléaires, que ses réseaux terroristes soient en possession de bombes atomiques. Qui pourrait se sentir en sécurité au Moyen-Orient? Qui serait en sécurité en Europe? Qui serait en sécurité en Amérique? Qui serait en sécurité où que ce soit?

D'aucuns pensent que la détention par l'Iran d'armes nucléaires pourrait être dissuasive comme dans le cas de l'Union soviétique. C'est une supposition extrêmement dangereuse. Les militants jihadistes ont un comportement très différent de celui des marxistes laïques. Il n'y avait pas de kamikazes soviétiques. L'Iran, lui, en produit des hordes. La dissuasion a fonctionné avec les Soviétiques parce que chaque fois qu'ils ont dû choisir entre leur idéologie et la survie, ils ont choisi la survie. Néanmoins, la dissuasion risque de se montrer inefficace avec les Iraniens une fois qu'ils se seront dotés d'armes nucléaires.

Le professeur Bernard Lewis, spécialiste du Moyen-Orient, l'a le mieux expliqué. Il a dit que pour les ayatollahs iraniens, la destruction mutuelle assurée n'est pas un facteur de dissuasion, mais plutôt d'incitation. Les dirigeants iraniens qui prônent l'apocalypse pensent qu'un saint homme médiéval va réapparaître dans le sillage d'une guerre sainte dévastatrice de telle sorte que leur Islam radical gouvernera la planète. Ce n'est pas seulement ce qu'ils croient; c'est ce qui guide leurs politiques et leurs actions. Il n'est besoin que d'écouter l'ayatollah Rafsanjani, qui a déclaré que « l'utilisation ne serait-ce que d'une bombe nucléaire contre Israël détruirait tout, mais elle ne causerait que quelques dommages au monde islamique ». Rafsanjani a affirmé : « Il n'est pas irrationnel d'envisager une telle possibilité ». « Pas irrationnel », a-t-il dit. Et c'est l'un des soi-disant modérés de l'Iran qui parlait.

Fait choquant, certaines personnes ont commencé à colporter l'idée absurde qu'un Iran doté de l'arme nucléaire permettrait en fait de stabiliser le Moyen-Orient. C'est comme si l'on disait qu'Al-Qaïda marque le début d'une ère de paix universelle.

Voilà plus de 15 ans que j'insiste sur la nécessité d'empêcher l'Iran de mettre au point des armes nucléaires. Je l'ai fait durant mon premier mandat de Premier Ministre, et à nouveau lorsque j'ai quitté mes fonctions. J'en ai parlé lorsque le sujet était à la mode, et lorsqu'il ne l'était plus.

J'en parle maintenant parce qu'il commence à se faire tard, très tard. J'en parle maintenant parce que le calendrier nucléaire iranien ne s'interrompt pour rien ni personne. J'en parle maintenant parce que lorsqu'il en va de la survie de mon pays, j'ai non seulement le droit de parler, mais j'en ai également le devoir. Et j'estime que c'est le devoir de tout dirigeant responsable désireux de préserver la paix mondiale.

Pendant près d'une décennie, la communauté internationale a essayé de faire arrêter le programme nucléaire iranien par la diplomatie. Cela n'a pas fonctionné. L'Iran se sert des négociations diplomatiques comme moyen de gagner du temps afin de pouvoir poursuivre son programme nucléaire. Depuis plus de sept ans, la communauté internationale tente d'imposer des sanctions à l'Iran. Sous la direction du Président Obama, la communauté internationale a adopté des sanctions d'une fermeté sans précédent.

Je tiens à remercier les Gouvernements représentés ici qui se sont associés à cette démarche. Ces sanctions ont eu un effet: les exportations de pétrole ont été freinées et l'économie iranienne a été durement touchée. Elles ont aussi eu des répercussions sur l'économie, mais nous devons regarder la vérité en face. Les sanctions n'ont pas mis un terme au programme nucléaire iranien.

Selon l'Agence internationale de l'énergie atomique, au cours de la seule année écoulée, l'Iran a multiplié par deux le nombre de centrifugeuses dans son usine nucléaire sous-terrain de Qom. À cette heure tardive, il n'y a qu'un seul moyen pacifique d'empêcher l'Iran de se procurer des bombes atomiques. Il faut imposer une limite claire au programme d'armement nucléaire de l'Iran.

Imposer une limite à ne pas dépasser ne mène pas à la guerre. C'est un moyen d'empêcher la guerre. Voyez la Charte de l'OTAN. Il y est dit clairement qu'une attaque contre un seul pays membre serait considérée comme une attaque contre tous les pays membres. La limite fixée par l'OTAN a contribué à maintenir la paix en Europe pendant près d'un demi-siècle. Le Président Kennedy avait établi une limite à ne pas dépasser pendant la crise des missiles de

Cuba. Cette limite a également empêché la guerre et a aidé à préserver la paix pendant des décennies.

C'est plutôt le refus d'imposer des limites qui a souvent conduit à l'agression. Si les puissances occidentales avaient tracé des limites claires à ne pas dépasser pendant les années 1930, je suis convaincu qu'elles auraient jugulé l'agression nazie, et la Seconde Guerre mondiale aurait pu être évitée. En 1990, si on avait dit clairement à Saddam Hussein qu'en envahissant le Koweït il franchissait la ligne rouge, la première guerre du Golfe aurait pu être évitée.

L'établissement de limites claires à ne pas dépasser a aussi fonctionné avec l'Iran. Il y a quelques mois, l'Iran a menacé de fermer le détroit d'Ormuz. Les États-Unis ont fixé très clairement la ligne rouge à ne pas franchir, et l'Iran a fait marche arrière. On pourrait actuellement fixer la limite à ne pas dépasser pour différentes parties du programme d'armement nucléaire de l'Iran, mais si l'on veut être crédible, il faut le faire avant tout pour un aspect essentiel de son programme : ses efforts pour enrichir de l'uranium.

Je vais vous expliquer pourquoi. En gros, une bombe consiste en une matière explosive et un mécanisme pour l'activer. L'exemple le plus simple est celui de la poudre à canon et d'une mèche, autrement dit, vous allumez la mèche et cela déclenche l'explosion de la poudre à canon. Dans le plan de fabrication d'une arme nucléaire de l'Iran, la poudre correspond à l'uranium enrichi. La mèche, c'est un détonateur nucléaire. Pour l'Iran, amasser suffisamment d'uranium enrichi est bien plus difficile que de fabriquer le détonateur nucléaire. Pour un pays comme l'Iran, il faut des années pour enrichir de l'uranium en vue de fabriquer une bombe. Il faut faire tourner en même temps des milliers de centrifugeuses dans de très grandes installations industrielles. Ces installations iraniennes sont visibles et sont encore vulnérables.

En revanche, l'Iran pourrait fabriquer le détonateur nucléaire – la mèche – en beaucoup moins de temps, peut-être moins d'un an, peut-être seulement quelques mois. Le détonateur peut être fabriqué dans un petit atelier de la taille d'une salle de classe. Il peut être très difficile de trouver et de cibler cet atelier, en particulier en Iran. C'est un pays qui est plus grand que la France, l'Allemagne, l'Italie et la Grande-Bretagne réunies. Il en va de même de la petite installation dans laquelle pourrait être assemblée une ogive ou une arme nucléaire qui pourrait être placée dans un porte-conteneurs. Il y a peu de chances que l'on trouve cette installation.

Donc, en fait, la seule façon de pouvoir empêcher réellement l'Iran de mettre au point une arme nucléaire, est de l'empêcher d'amasser suffisamment d'uranium enrichi

pour fabriquer une bombe. Alors, combien d'uranium enrichi faut-il pour fabriquer une bombe? Et où en est l'Iran sur ce plan?

Je vais vous le montrer. Je vous ai apporté un dessin. Le voici. Ceci est une bombe. Là, c'est la mèche.

Dans le cas de l'Iran et de son programme de fabrication d'une bombe nucléaire, cette bombe doit être remplie avec suffisamment d'uranium enrichi, et l'Iran doit passer par trois étapes. La première consiste à enrichir suffisamment d'uranium faiblement enrichi; la deuxième, à enrichir suffisamment d'uranium moyennement enrichi; et la troisième et dernière, à enrichir suffisamment d'uranium hautement enrichi pour la première bombe.

Où en est l'Iran? L'Iran a achevé la première étape. Il lui a fallu des années, mais l'Iran a achevé cette étape et a fait 70% du chemin. Maintenant, l'Iran est à un stade bien avancé de la deuxième étape. Au printemps prochain, au plus l'été prochain, compte tenu des taux d'enrichissement actuels, l'Iran aura terminé la deuxième étape et pourra passer à l'étape finale. À partir de là, il ne lui faudra plus que quelques mois, peut-être quelques semaines, avant d'avoir suffisamment d'uranium enrichi pour la première bombe.

Ce que je viens de dire aujourd'hui à l'Assemblée n'est pas fondé sur des renseignements secrets ni sur des renseignements militaires. Ces renseignements sont tirés de rapports publics de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Tout le monde peut les lire. Ils sont en ligne.

Donc, si tels sont les faits – et c'est bien le cas –, où faudrait-il tracer la ligne rouge à ne pas franchir? Il faudrait le faire ici même, avant que l'Iran n'achève la deuxième étape de l'enrichissement d'uranium nécessaire pour fabriquer une bombe et avant qu'il ne soit plus qu'à quelques mois, voire quelques semaines d'amasser suffisamment d'uranium enrichi pour fabriquer une arme nucléaire.

Chaque jour, cette échéance se rapproche. C'est pourquoi je m'exprime aujourd'hui avec un tel sentiment d'urgence, et c'est pourquoi tout le monde devrait ressentir ce sentiment d'urgence.

Certains prétendent que même si l'Iran achève le processus d'enrichissement, même s'il franchit la ligne rouge que je viens de tracer, nos services de renseignement sauront quand et où l'Iran fabriquera le détonateur, assemblera la bombe, et préparera l'ogive. Personne n'a autant d'estime pour nos services de renseignement que le Premier Ministre d'Israël. Tous ces services de renseignement de premier plan font un travail superbe, y compris le nôtre. Ils ont déjoué de nombreuses attaques, ils ont sauvé de nombreuses vies, mais

ils ne sont pas infaillibles. Pendant plus de deux ans, nos services de renseignement n'ont pas su que l'Iran construisait une gigantesque usine d'enrichissement nucléaire sous une montagne. Voulons-nous compromettre la sécurité du monde en partant de l'hypothèse que nous trouverions un petit atelier dans un pays qui fait la moitié de la taille de l'Europe en temps voulu?

La question pertinente n'est pas de savoir quand l'Iran obtiendra la bombe. C'est celle de savoir à quel stade on ne pourra plus empêcher l'Iran d'obtenir la bombe. La ligne rouge à ne pas franchir doit être fixée sur le programme d'enrichissement nucléaire de l'Iran, car ces installations d'enrichissement sont les seules installations nucléaires que nous pouvons assurément voir et véritablement cibler.

Je crois que si nous traçons clairement cette ligne, l'Iran fera marche arrière. Cela donnera plus de temps pour mettre en place des sanctions, et plus de temps à la diplomatie pour convaincre l'Iran de démanteler complètement son programme d'armes nucléaires.

Il y a deux jours, à cette tribune, le Président Obama a réaffirmé que la menace d'un Iran détenteur de l'arme nucléaire ne peut être contenue (voir A/67/PV.6). J'apprécie beaucoup la position du Président comme tout le monde dans mon pays. Nous avons le même objectif: arrêter le programme d'armement nucléaire de l'Iran. Cet objectif unit le peuple d'Israël. Il unit les Américains, les Démocrates comme les Républicains, et est partagé par d'importants dirigeants du monde entier. Ce que j'ai dit aujourd'hui aidera à faire en sorte que cet objectif commun soit atteint. Israël est en pourparlers avec les États-Unis sur cette question, et je suis convaincu, qu'ensemble, nous pouvons tracer la voie à suivre.

L'affrontement entre modernité et médiévalisme ne doit pas nécessairement être l'affrontement entre progrès et tradition. Les traditions du peuple juif remontent à des milliers d'années. Elles sont à la source de nos valeurs collectives et c'est sur elles que repose la force de notre nation. Parallèlement, le peuple juif a toujours été tourné vers l'avenir. Tout au long de notre histoire, nous avons été à l'avant-garde des efforts visant à faire avancer la liberté, à promouvoir l'égalité et à faire progresser les droits de l'homme. Nous défendons ces principes non pas en dépit de nos traditions mais à cause d'elles. Nous avons entendu les paroles des prophètes juifs Isaïe, Amos et Jérémie qui nous enjoignent de traiter chacun avec dignité et compassion, de rechercher la justice et de chérir la vie, et de prier et de lutter pour la paix. Ce sont là les valeurs intemporelles de mon peuple, qui représentent le plus beau cadeau du peuple juif à l'humanité. Engageons-nous aujourd'hui à défendre ces

valeurs, de manière que nous puissions défendre nos libertés et protéger notre civilisation commune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de l'État d'Israël de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Benjamin Netanyahu, Premier Ministre de l'État d'Israël, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Thomas Motsoahae Thabane, Premier Ministre, chef du Gouvernement et Ministre de la défense, de la police et de la sécurité nationale du Royaume du Lesotho

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Royaume du Lesotho.

M. Thomas Motsoahae Thabane, Premier Ministre, chef du Gouvernement et Ministre de la défense, de la police et de la sécurité nationale du Royaume du Lesotho, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Thomas Motsoahae Thabane, Premier Ministre, chef du Gouvernement et Ministre de la défense, de la police et de la sécurité nationale du Royaume du Lesotho, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Thabane (Lesotho) (*parle en anglais*) : Je voudrais féliciter le Président de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-septième session. Je tiens à l'assurer du plein appui et de la coopération de ma délégation tout au long de son mandat. Ses excellentes qualifications et sa grande expérience nous garantissent que la présente session sera couronnée de succès. Je voudrais également rendre hommage à son prédécesseur qui a fait preuve d'un solide leadership pendant la session précédente.

La création, par 51 pays, de l'Organisation des Nations Unies dans le sillage de la Seconde Guerre mondiale a suscité un espoir de sécurité collective, de prospérité partagée et de justice dans les relations internationales. Soixante ans se sont écoulés et le nombre de Membres de l'Organisation a plus que triplé. Mais des obstacles subsistent à la création d'un monde qui corresponde à ce que nos ancêtres avaient envisagé. Nous connaissons les solutions qui pourraient permettre de relever efficacement les défis multiformes auxquels notre monde est confronté. Mais il est de plus en plus difficile d'atteindre ces solutions dans le cadre du système multilatéral.

Sur la scène internationale, les actions unilatérales, contraires à la civilité et au droit international, sont toujours plus nombreuses, et restent de plus en plus impunies. Malgré les enseignements de l'histoire, certains pays continuent de penser qu'ils peuvent régler les problèmes de notre temps par la guerre et la contrainte. Peu leur importe que l'histoire ait montré que l'objectif de domination par le recours à la force, est non seulement inatteignable et dangereux, mais également intenable.

L'humanité n'a rien à gagner du conflit qui risque d'éclater entre la République islamique d'Iran et les puissances occidentales du fait du programme nucléaire de l'Iran. Cette crise imminente pourrait être évitée, non pas par des menaces proférées contre l'Iran, mais par des négociations fondées sur le respect de l'égalité souveraine et sur la reconnaissance des droits et craintes légitimes de toutes les parties concernées. Notre génération est déjà confrontée à trop de problèmes. Nous ne pouvons certainement pas nous permettre de commencer une nouvelle guerre évitable.

Nous sommes attristés par les tensions croissantes en mer de Chine orientale entre deux des membres les plus respectables de la communauté internationale, la République populaire de Chine et le Japon. Personne ne devrait profiter de la situation pour attiser la discorde entre ces deux grandes nations et civilisations ancestrales. Nous devons au contraire les encourager à régler leurs divergences avec maturité et par un dialogue pacifique.

Au Moyen-Orient, il est grand temps que les intérêts individuels cèdent le pas à la compassion et à la raison, de manière que le peuple palestinien puisse, dans un avenir proche, jouir de son droit inaliénable à l'autodétermination. La solution de deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité est depuis longtemps considérée par la communauté internationale comme la seule voie plausible vers une paix et une stabilité durables dans la région. Il faut persuader l'État d'Israël d'appuyer cette solution. Il doit arrêter de construire des colonies de peuplement illégales sur les terres palestiniennes, car ces colonies risquent de rendre impossible la mise en œuvre d'une solution à deux États.

Notre appel en faveur de la levée de l'embargo économique imposé à la République de Cuba reste sans effet depuis 20 ans. Nos pensées vont aux citoyens ordinaires de Cuba qui, depuis des décennies, se voient privés des fruits de la mondialisation et de la prospérité alors qu'ils n'ont rien à se reprocher. Cette situation malheureuse se poursuit depuis trop longtemps et doit absolument être réglée. Nous appelons toutes les parties prenantes à rechercher une solution juste et pacifique, tout comme nous continuons à appeler le Royaume du Maroc à coopérer avec la communauté internationale et à

faciliter l'indépendance et l'autodétermination du peuple de la République arabe sahraouie démocratique.

La paix au sein des pays et entre les pays est une condition fondamentale du développement. Le rêve d'un monde prospère restera une illusion si des tensions persistent et que notre monde est perpétuellement en guerre avec lui-même. C'est pourquoi nous nous félicitons du choix du thème de la présente session, « Réaliser, par des moyens pacifiques, l'ajustement ou le règlement de différends ou de situations de caractère international », qui nous semble opportun et pertinent.

Aujourd'hui, nombreuses sont les nations qui se soulèvent contre des régimes dictatoriaux pour défendre leurs libertés et droits fondamentaux. Le soulèvement démocratique populaire qui a balayé le monde arabe a mis en évidence la colère des populations face à la répression politique subie de longue date et à l'absence d'application du principe de responsabilité effective. Dans certains pays arabes, cette quête de la liberté, des droits de l'homme et de la démocratie a suscité une riposte atrocement violente et brutale. Il faut que le Gouvernement syrien accepte la légitimité populaire et la suprématie des aspirations de la population avant qu'il ne soit trop tard. Si la situation en Syrie continue de se militariser, le prix du conflit, en termes de vies humaines, risque de devenir trop élevé. Parallèlement, nous appelons tous les pays à s'abstenir de toute ingérence dans les affaires intérieures de la Syrie, de manière à ne pas saper les perspectives de paix dans ce pays. Les véritables révolutions n'ont pas besoin de commanditaires extérieurs. La communauté internationale doit s'efforcer d'aider la population syrienne à trouver un règlement négocié, pacifique et durable au conflit qui sévit actuellement dans son pays.

L'Afrique, elle aussi, s'emploie actuellement à se débarrasser des guerres et des conflits. Alors que nous pensions en avoir fini avec le fléau des coups d'État, il est récemment réapparu dans quelques pays africains. Nous appelons la communauté internationale à unir ses forces à celles de l'Union africaine et à rester ferme dans son refus de reconnaître tout Gouvernement qui serait parvenu au pouvoir par des moyens non constitutionnels. C'est en effet se moquer de l'ONU, une Organisation qui chérit les valeurs et principes démocratiques, que d'accorder une quelconque légitimité à des régimes non constitutionnels, en leur permettant de participer à ses activités sur un pied d'égalité avec ses Membres légitimes. En Afrique, nous avons adopté une politique de tolérance zéro vis-à-vis des changements non constitutionnels de gouvernement, et nous refusons toujours, avec une détermination inébranlable, de reconnaître des gouvernements dénués de légitimité démocratique. Nous

exhortons la communauté internationale à appuyer cette politique et à l'universaliser.

L'Afrique n'a pas été sans connaître de succès s'agissant du règlement des différends par des moyens pacifiques. L'ONU, l'Union africaine et d'autres parties prenantes ont œuvré de concert avec les autorités somaliennes pour préparer le terrain à la paix en Somalie. Les résultats positifs de cet effort conjoint commencent à se voir. Des avancées remarquables vers la démocratie et l'édification de l'État ont été enregistrées. L'élection du Président il y a moins de deux semaines est un fait dont il y a lieu de se réjouir. Aujourd'hui, le peuple somalien a toutes les raisons d'espérer pouvoir oublier le sombre épisode d'instabilité qu'il a connu. Il importe toutefois de reconnaître que le Gouvernement et le peuple somaliens ont encore un chemin long et escarpé à parcourir. L'appui constant et indéfectible de la communauté internationale est indispensable pour faire en sorte que les hostilités ne reprennent pas et que la Somalie ne devienne pas un État en déliquescence.

La fabrication et la possession d'armes nucléaires et autres armes de destruction massive demeurent un sujet de grave préoccupation pour la paix et la sécurité de l'humanité. Certains États possèdent ces armes en grandes quantités et n'ont pas honoré les engagements pris en vertu du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Ces États menacent souvent d'humilier les États non dotés d'armes nucléaires. C'est pourquoi d'autres pays aspirent à acquérir des armes nucléaires. Nous devons réaffirmer notre attachement collectif à un monde exempt d'armes nucléaires – un monde qui soit sûr pour les générations futures et repose sur les valeurs communes de paix et de prospérité universelles.

De même, aussi longtemps que le commerce international des armes légères et de petit calibre et d'autres armes classiques restera non réglementé, la paix continuera à être un objectif inatteignable. L'incapacité de la communauté internationale à conclure, il y a moins de trois mois, un traité juridiquement contraignant sur le commerce des armes a laissé une marque indélébile pour notre génération. Il nous faut redoubler d'efforts durant cette soixante-septième session et être à la hauteur de nos responsabilités. Les armes classiques, y compris les armes légères et de petit calibre, sont les véritables armes de destruction massive en Afrique; elles alimentent les conflits et tuent des centaines de personnes chaque jour.

Partout dans le monde, la répression militaire et politique s'est conjuguée à l'intolérance religieuse pour nourrir le spectre du terrorisme qui continue d'assaillir notre monde. La communauté internationale doit remédier à ces causes profondes, mais rien ne saurait justifier le terrorisme,

parce qu'il est à la fois violent et aveugle et parce que ce sont des innocents, notamment des femmes et des enfants, qui en sont les principales victimes. Le Lesotho condamne le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations. Qu'il soit commandité par des États ou des particuliers, ou que ses plans machiavéliques soient exécutés à l'aide de moyens rudimentaires ou d'armes sophistiquées importe peu. Le récent assassinat de diplomates américains en Libye démontre la brutalité et l'absurdité du terrorisme. Il doit être condamné avec force. Nous adressons nos sincères condoléances au peuple et au Gouvernement des États-Unis d'Amérique.

Il a quelques jours, nous avons eu l'occasion de réaffirmer notre détermination à renforcer l'état de droit aux niveaux national et international. Le respect de l'état de droit est une condition préalable de la garantie des libertés fondamentales et du respect des droits de l'homme. De même, le renforcement de l'état de droit au niveau international est essentiel pour relever efficacement les défis mondiaux auxquels nous sommes actuellement confrontés. Le droit international est le fondement même de la coexistence pacifique entre les nations.

Le rôle joué par la Cour internationale de Justice en tant qu'outil de règlement pacifique des conflits et fondement de l'ordre juridique international est sacrosaint. Le Lesotho réitère son appui au principal organe judiciaire de l'Organisation des Nations Unies et aux autres cours et tribunaux internationaux établis. Il faut cependant éviter de politiser ces organes de façon à préserver leur intégrité et leur équité.

Cela fait bientôt quatre ans que nous devons faire face à de multiples crises mondiales, et pourtant les perspectives d'une reprise économique restent sombres. Les preuves du changement climatique sont partout. Les conditions météorologiques extrêmes, les inondations, les sécheresses, la dégradation des sols et la montée du niveau des mers menacent l'existence même de l'humanité. Dans mon pays, la sécheresse et les inondations ont aggravé l'insécurité alimentaire et la famine menace. En août, mon Gouvernement a dû déclarer le Lesotho en situation de crise alimentaire et demander à ses partenaires de développement de l'aider. Cet appel faisait suite à une sévère sécheresse qui a frappé le Lesotho lors de la dernière saison des semailles. C'est avec humilité que je réitère devant vous cet appel à l'aide. Nous donnerons la priorité dans notre réponse à la crise à la subvention d'intrants agricoles et à l'introduction de cultures résistant à la sécheresse ainsi qu'à l'intensification de l'agriculture écologique et à la fourniture de services nutritionnels aux mères, aux nourrissons et aux jeunes enfants.

Nous nous sommes rendus à Rio en juin décidés à adopter des mesures ambitieuses et quantifiables pour répondre aux besoins du développement durable. Malheureusement, la Conférence de Rio+20 sur le développement durable n'a pas répondu aux attentes de chacun. Le manque d'engagement concret des pays développés à fournir des fonds et des technologies aux pays en développement est une source de préoccupation. Néanmoins, l'espoir demeure qu'un avenir viable soit à portée de main. Nous devons continuer d'œuvrer à l'avènement de l'avenir que nous voulons et que nous méritons.

Tandis que nous allons de l'avant, nous devons veiller à ce que les objectifs du développement durable soient en phase avec ceux du programme de développement pour l'après-2015 et qu'ils soient établis soigneusement et de manière non sélective. Nous devons éviter de tracer deux voies parallèles, celle des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et celle des objectifs du développement durable, car ces derniers devraient être considérés comme complétant et non pas remplaçant les OMD.

L'Organisation des Nations Unies, qui est restée la même depuis 67 ans, ne peut pas relever avec efficacité les défis de notre époque. Tous les membres de la communauté internationale se sont accordés à reconnaître au Sommet

mondial de 2005 qu'il fallait réformer au plus tôt l'ONU, en particulier le Conseil de sécurité. Pourtant, sept années plus tard, les négociations sur la réforme du Conseil n'ont toujours pas avancé. Le maintien du statu quo est synonyme d'incapacité du Conseil à s'acquitter de son mandat. Engageons-nous à faire de la soixante-septième session de l'Assemblée une session riche en actions et non en discours.

Je voudrais terminer en soulignant qu'un système multilatéral réactif, efficace et efficient est l'unique solution aux problèmes du XXI^e siècle. L'ONU doit être une organisation qui s'enrichit de toute la diversité de ses Membres. Avec l'engagement et la volonté politique nécessaires, cet objectif peut assurément être atteint.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre et chef de gouvernement, Ministre de la défense, de la police et de la sécurité nationale du Royaume du Lesotho de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Thomas Thabane, Premier Ministre et chef de gouvernement, Ministre de la défense, de la police et de la sécurité nationale du Royaume du Lesotho, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

La séance est levée à 14 h 30.